

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

30 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION ☎ (039) 3 24 01
RÉDACTION 2 53 77 - 3 24 03

Répétition générale du premier débarquement des cosmonautes américains sur la Lune

APOLLO-9 A PRIS UN BON DÉPART

La cabine triplace Apollo-9, à bord de laquelle se trouvent les cosmonautes James Macdivitt, commandant du vol ; David Scott, pilote de l'engin spatial, et Russell Schweickart, pilote du « module lunaire », a été propulsée dans l'espace, hier, à 11 heures locales (16 heures GMT) depuis l'aire de lancement 39-A de « Moonport », au Cap Kennedy.

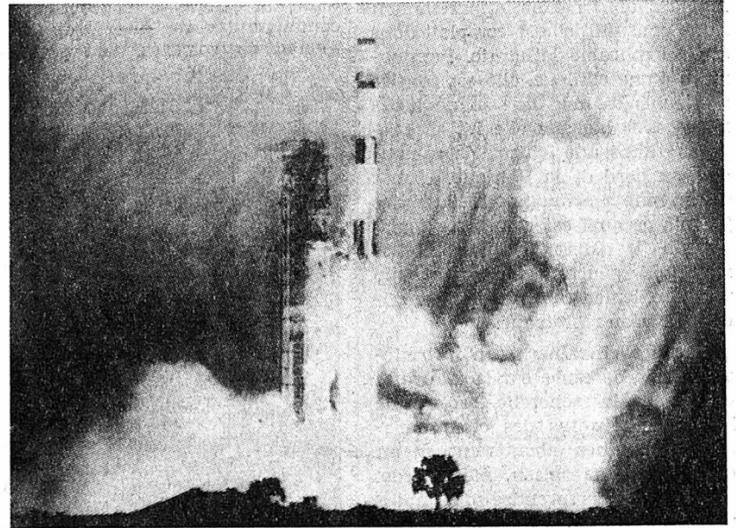
Au programme de la première journée de la mission, a figuré, vers 3 h. 43 (19 h. 43 suisses), la séparation de la cabine spatiale et du troisième étage de la fusée porteuse enserrant, à l'une de ses extré-

mités, le « module lunaire » sans équipage à bord. Peu après, s'est déroulée une manœuvre de transposition : à 15 mètres de la fusée, la cabine-mère opéra un virage de 180 degrés de manière à orienter son nez en direction de l'écouille supérieure du « lem ». Après jonction par enclenchement automatique, l'écouille du « module lunaire » s'ouvrit pour former un boyau de 81 centimètres de diamètre reliant un engin à l'autre et que les cosmonautes Macdivitt et Schweickart emprunteront au cours de leurs allées et venues entre les deux chicsules.

Le vol Apollo-9, qui doit durer une dizaine de jour, constituera une « répétition générale » du premier débarquement des cosmonautes américains sur la Lune.

C'est à 7 h. 54, que les pilotes ont pris place à bord d'un break blanc spécialement aménagé qui, à très lente allure, les a conduits à la tour 39a. A 8 h. 20, ils s'installaient aux commandes de la capsule Apollo et paraissaient alors tous trois jouir d'un aussi bon moral que d'une excellente forme physique. (afp)

● D'autres informations en dernière page



« Tout semble bien fonctionner », a déclaré le colonel James Macdivitt, deux minutes après le lancement d'Apollo-9.



C'était quelques heures avant le départ. Au menu : un steak, des œufs, du pain grillé, du café et du jus d'orange. (bélino AP)

Un acteur aveugle remonte sur les planches

Frappé de cécité totale, l'un des plus grands acteurs italiens, Gualtiero Tumiati, a décidé de remonter sur les planches à l'âge de 93 ans pour jouer le rôle du prophète aveugle Tiresias dans « Oedipe Roi » à la Scala.

Il avait joué ce rôle pour la première fois en 1937, lorsqu'il avait encore l'usage de ses deux yeux. (ap)

Interpellation à propos de Bernard Varrin Le Conseil fédéral répond

● Lire en page 13

Où iront les radicaux français?

Les dirigeants et têtes pensantes du radicalisme français sont de nouveau divisés, entre ceux que l'on pourrait appeler les « billéristes », c'est-à-dire les partisans du président national M. René Billères, et les « gaillardistes », ou, si l'on préfère, les partisans de M. Félix Gaillard, ancien président national.

Le premier a, dès le début, poussé le parti radical à l'adhésion à la Fédération de la gauche de M. François Mitterrand, acceptant même les communistes comme partenaires privilégiés. Le second, plus radical-libéral, comme on dirait chez nous, plus centriste en France, n'a cessé de manifester des réticences à l'égard de cette alliance, même s'il admet dans le fond, que le parti radical français prenne des options à gauche.

La Fédération est morte sans avoir réalisé l'espérance que les hommes de gauche mettaient en

elle. Mais, cette mort n'a pas été provoquée de l'extérieur : il s'agit d'un véritable sabotage pour préparer l'avènement d'un autre grand mouvement de gauche, d'un nouveau parti socialiste.

Ainsi, les radicaux français se trouvent-ils devant un nouveau choix : autonomie du parti radical ou incorporation à cette communauté socialiste en puissance, dont on ne sait évidemment pas encore si elle se fera dans le sens où l'entrevoient ses promoteurs : une véritable réunion de tous les socialismes différemment étiquetés jusqu'ici et différemment exprimés.

Pour M. René Billères, la voie à suivre est toute tracée, et il défendra sa conception de l'avvenir du radicalisme français au congrès national de cette fin de semaine : « Nous démontrerons une fois de plus, vient-il de déclarer, que nous sommes un parti de gauche, que nous n'avons rien à attendre des

la Fête nationale marocaine, a déclaré : « On ne peut pas malmenier le peuple chinois. Un point du territoire sacré de la Chine a été violé, et cela est absolument inadmissible. Le gouvernement chinois adresse en conséquence un avertissement sérieux aux autorités révisionnistes soviétiques ».

M. Ki Peng Fei a accusé la « clique renégate soviétique » d'avoir « or-

Elections roumaines

Le journal « Scinteia » écrit lundi que les élections qui se sont déroulées dimanche sont le signe « de la détermination inflexible de renforcer et de défendre l'indépendance et la souveraineté de la Roumanie ».

Trois heures avant la fermeture des bureaux, 13.280.000 électeurs avaient voté, précise le journal. Les résultats ne sont pas encore connus. (ap)

combines centristes qui ne mènent à rien, que nous sommes des socialistes et que nous n'acceptons pas d'être exclus d'une communauté qui se veut socialiste ».

Cette prise de position du président national du parti radical, si elle n'est pas inédite, est très nette à la veille du congrès de Lyon ; est-ce la raison du retrait volontaire au programme de ce congrès de M. Félix Gaillard inscrit comme orateur principal ?

La conception de l'avvenir du radicalisme en France de MM. Billères et Gaillard s'affrontera encore une fois, on s'y attend, car on ne peut oublier que parallèlement aux efforts des gauchistes de se regrouper, les libéraux du style Giscard d'Estaing et les centristes groupés autour de MM. Lecanuet et Duhamel tentent aussi de nouvelles unions.

Pierre CHAMPION.

Fin en page 2.

Situation « presque entièrement normale » à Berlin

La situation à Berlin et autour de l'ancienne capitale allemande est « presque entièrement normale ». C'est ce qu'a déclaré hier aux journalistes M. Conrad Ahlers, qui s'exprimait au nom du porte-parole officiel du gouvernement de Bonn. On est en droit d'espérer par conséquent

que « l'Union soviétique et peut-être aussi Berlin-Est sont maintenant disposés à suivre une politique raisonnable ».

M. Ahlers a repoussé le reproche fait au Gouvernement fédéral allemand de se montrer hésitant, réaf-

firmant qu'il était, au contraire, entièrement disposé à négocier.

A la question de savoir si l'élection présidentielle pourrait encore se dérouler en un autre lieu, M. Ahlers a répondu qu'il n'était plus possible, au stade actuel, de revenir en arrière. Il pense, d'autre part, que le mutisme observé par Berlin-Est à l'égard de la nouvelle déclaration de Berlin-Ouest est significatif de « l'absence totale de volonté d'entamer une discussion raisonnable ».

Le porte-parole gouvernemental a confirmé que la délégation américaine, rapportant les dernières paroles du président Nixon avant de quitter l'Europe, avait assuré que les Etats-Unis appuieraient le point de vue allemand. (dpa)

Notes D'UN PASSANT

Une chose frappe ces temps-ci le chroniqueur :

A savoir, le nombre extraordinaire d'incendies...

Sans doute n'y a-t-il pas plus de pyromanes que par le passé. Et sans doute pas moins. En effet, le nombre de gens qui mettent le feu par folie ou par désir de vengeance est constant... Autrefois, l'incendiaire, quel qu'il fût, était puni de mort. Aujourd'hui les peines infligées ne correspondent pas, la plupart du temps, à la gravité du délit.

Car même si, dans un incendie criminel, aucune victime n'est à déplorer — ce qui ressortit souvent à un miracle — le dommage causé est énorme. Il n'est jamais réparé totalement par l'assurance (revoyez la vôtre !), qui est toujours inférieure aux pertes subies. Mais on ne compte ni les ennuis matériels (pertes de souvenirs, d'un foyer longuement aimé et constitué) et moraux qui en résultent. C'est la raison pour laquelle déjà les juges devraient sévir sans pitié. Tant pis si, un jour, ils sont eux-mêmes victimes d'un incendiaire. Ils comprendront...

Quant aux drames de ce genre trop fréquents, résultant d'une imprudence ou de la fatalité, d'une cheminée vieillissante ou d'un court-circuit, d'une conduite qu'on a voulu déglacer ou de gosses qui se sont amusés avec des allumettes, il semble que pour une bonne part ils pourraient être évités. En effet. Il n'y a pas que les grandes puissances qui jouent avec le feu ou qui dansent sur un volcan ! Beaucoup trop de braves gens croient qu'ils sont seuls à subir du temps irréparable outrage. Ils négligent, de ce fait, la maison qui les abrite. Or les immeubles, eux aussi, vieillissent. Et leurs rides sont avant tout des lézardes. Quant une de celles-ci atteint la cheminée...

Voir suite en page 4

M. Gomulka accueilli à Moscou par MM. Brejnev et Kossyguine



MM. Brejnev et Alexis Kossyguine, accompagnés de M. Y. Constantin Katouchev, secrétaire du parti communiste soviétique, ont accueilli hier matin, dans un aéroport de la région de Moscou, M. Wladyslas Gomulka, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, annonce l'agence Tass. (afp-bélino AP)

Trois maisons suisses présentent Une nouveauté horlogère

● Lire en page 7

«Persona» d'Ingmar Bergman

La psychanalyse des femmes gigognes

« Les fraises sauvages » ont fleuri dans la jeunesse de notre génération, celle du milieu ou l'avant-dernière si l'on préfère. Leur parfum nous révélait, à vingt ans, un cinéma dépouillé dans sa forme, mais hermétique et fascinant.

Elisabeth Vogler, actrice célèbre, a subitement perdu la parole au milieu d'une tragédie. Apparemment saine pourtant, elle se complait dans son inexplicable léthargie.

L'actrice entrainera son infirmière dans la démence car la mauvaise conscience, la recherche forcée de la vérité, le refus des compromissions humaines aboutissent à un absolu hors de raison, à l'absurde.

Alma veut comprendre son « amie » mais, à travers elle, est en quête de sa propre personnalité ; c'est pourquoi elle en viendra à ne plus se

différencier de sa compagne, prouvant par là que le caractère anecdotique de chaque être recouvre des communautés de désirs, de sentiments, de volontés, une sorte de

vérité profonde qui peut lier les individus au point de les fondre en un seul, à la manière des poupées gigognes, les unes contenant les autres.

Bergman a utilisé tous les symboles de ses obsessions, la rédemption par la douleur, les complexes de culpabilité — manies huguenotes, — la confusion de l'amitié et de l'amour — thème qu'il affectionne particulièrement lorsqu'il parle de femmes — la fascination devant la souffrance, l'enfantement, le tout mêlé d'érotisme, d'onirisme, de crises de nerfs !



Les secrets féminins sont-ils toujours aussi « délicats » ?

Suite de la 1^{re} page

Où iront les radicaux français ?

Les radicaux, que M. Billères le veuille ou non, ne constituent pas essentiellement un parti de gauche ; on trouve encore chez eux des tendances centre gauche et centre droit.

Le congrès convoqué à Lyon à la fin de cette semaine donnera des indications intéressantes dans ce domaine. A moins que M. Félix Gailard, fidèle à une sorte de passivité au moment où son attitude pourrait entraîner une scission du parti radical, s'abstienne de se battre jusqu'au bout.

Pierre CHAMPION.

Un périodique fait peau neuve La revue du cinéma international

« Cinéma international » a atteint, à fin 1968, son No 20, irrégulier, avec des hauts et des bas.

Le fascicule de février 1969 paraît et porte glorieusement le no 1 et Georges Kasper, son rédacteur en chef, s'explique dans un éditorial. Aux errements du passé doit succéder une entreprise ponctuelle. « Un effort tout particulier sera fait en faveur d'une information des événements du monde du cinéma provenant des correspondants dans les divers pays européens et d'outre mer. De nouveau, écrivains, critiques

et cinéastes collaboreront à la revue. »

Cette déclaration d'intention est corroborée par ce cahier remarquable du point de vue graphique, parfois maladroit dans sa rédaction, mais qui promet d'être généreux et efficace. Si l'on avait un reproche à lui adresser, ce serait de traiter un trop grand nombre de sujets, au détriment de la profondeur, mais ce n'est qu'un péché de jeunesse. Ce périodique publié en Suisse mérite l'attention et la sympathie de tous les amateurs de cinéma.

La littérature et le cinéma

C'est Freud et Pirandello, a-t-on dit...

Pourquoi pas, mais c'est avant tout Bergman, c'est-à-dire un cinéaste, et la différence est fondamentale. L'écriture littéraire laisse une marge d'appréciation au lecteur, elle fait place à son imagination, elle permet donc des audaces beaucoup plus grandes car elle n'est jamais prisonnière de la description propre au cinéma. Le concevable du roman n'est pas forcément celui du film, et c'est le malheur de « Persona ».

Le transfert de personnalité peut, à la rigueur, s'expliquer mais lorsqu'il est démontré à l'aide d'une caméra, son irréalité matérielle apparaît. La démonstration prouve alors l'impossible et il faut une très grande dose de sensibilité, un esprit libre, pour admettre des faits philosophiques et psychanalytiques illustrés concrètement.

Bergman qui, en une trentaine de films, a eu le temps d'apprendre la prudence, insiste pour rendre son discours compréhensible, il utilise des fondus pour montrer les deux femmes en une seule, il n'hésite pas à jeter « l'amie » dans les bras du mari et à lui faire prendre la place de l'épouse. Il a eu tort. Il aurait été préférable, au risque d'être plus hermétique encore, de laisser au public le soin d'apprécier, de démêler,

il aurait évité le divorce entre son propos et la traduction qu'il en donne.

Faire et croire

Quant au style et à la réalisation, ils sont irréprochables. Bergman sait manier le noir et blanc, l'édulcorer, l'assouplir, l'intégrer étroitement à la narration. De cette sobriété naissent des images remarquables, un peu léchées parfois, mais envoûtantes quand les visages déposent leur empreinte.

Au début, le spectateur reçoit une provision de symboles, phalliques, maternels, souvenirs et rêves. Ces quelques éléments lancés brutalement doivent ensuite être replacés dans l'œuvre, clés de très nombreuses scènes. Le jeu est habile et la musique de Lars Johan Werle souligne les passages importants en obligeant le spectateur à pénétrer dans l'action.

Bibi Anderson et Liv Ullmann déplaient quant à elles, leurs ressources féminines, elles y croient... et cela ne devait pas être facile. Seules des Suédoises pouvaient y parvenir, car il fallait savoir garder la simplicité d'expression dans le « mélo ». Deux très grandes comédiennes admirablement filmées dans une « monographie psychologico-érotique d'un cas de transfert de personnalité » — la définition est de Bergman — à laquelle on arrive parfois à croire !

P. KRAMER.

Une nouvelle « bombe » de Peter Watkins

PRIVILÈGE

Un jour, la télévision britannique eût l'idée de demander à un jeune réalisateur, Peter Watkins, un film sur le problème atomique. Le cinéaste imagina donc un bombardement de la banlieue londonienne, la mort, les brûlures, les agonies lentes, la peur puis la panique, la faim des réfugiés, les maladies infectieuses : le portrait de l'homme devenu rat, fuyant ses maisons comme le rongeur les égouts en période de peste.

Ce « témoignage » conçu à partir de l'expérience vécue d'Hiroshima était hallucinant et la télévision anglaise, pourtant respectueuse de la liberté d'expression, renouça à le programmer craignant de traumatiser les sujets de Sa gracieuse Majesté. L'oeuvre fut confiée aux circuits de distribution cinématographique.

Peter Watkins, homme de la vérité et du courage, a signé un autre film, imprégné, lui aussi, du désir de dénoncer les incohérences du monde, c'est « Privilège ».

Une grande vedette de la chanson est exploitée par des managers ha-

oiles, c'est le fanatisme et l'idolâtrie du public qui s'identifie à un héros. Puis il arrive que la politique et l'économie exigent un changement d'orientation. On n'a plus besoin de gens hurlant une fausse liberté, il faut du conformisme, la « rechristianisation » des masses pour des raisons d'Etat. Steve, le chanteur adulé, sera transformé en prédateur, pour canaliser l'hystérie qu'il déclenche lorsqu'il paraît. Le triomphe est immense, on enregistre les conversions par milliers et « l'artiste » reçoit une distinction, un Oscar mais il ne représente rien pour lui puisque tout est artificiel.

Il le dit, il renie le monde vénal qui a fait son succès et du jour au lendemain, il tombe dans l'oubli... seul un sourire lui restera, celui d'une femme !

Peter Watkins dénonce un milieu frelaté, il fait exploser une bombe dont les éclats blessent l'imbécillité quotidienne. Paul Jones et Jeanne Shrimpton sont les victimes agissantes de cette négation de la vérité.

BULLETIN DE BOURSE

Cours du 27 février (1re colonne)

Table of stock prices for Neuchâtel, Zurich, Bale, Genève, and Lausanne. Columns include company names and prices.

Cours du 3 mars (2e colonne)

Table of stock prices for Zurich (continued) and New York. Columns include company names and prices.

NEW YORK

Table of stock prices for New York companies including Abbott Laborat., Addressograph, Air Reduction, etc.

NEW YORK

Table of stock prices for New York companies including General Motors, General Tel., Gen. Tire, Rub., etc.

NEW YORK

Table of stock prices for New York companies including Rohm-Haas Co., Royal Dutch, Schlumberger, etc.

NEW YORK

Table of stock prices for New York companies including Ind. Dow Jones, Industries, Chemins de fer, etc.

Table with 3 columns: INDICE BOURSIER DE LA SBS, Industrie, Finance et assurances, and INDICE GÉNÉRAL. Values are provided for 3 mars, 25 févr., and 31 janv.

Logo for S UBS G and text: Cours communiqués par : UNION DE BANQUES SUISSES



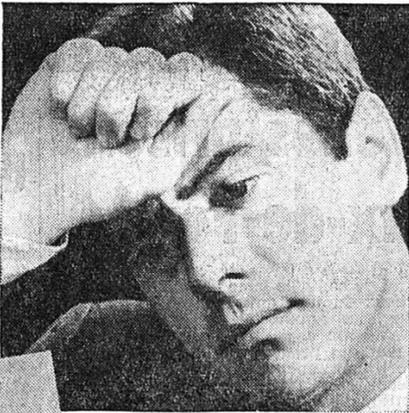
Votre manteau Matador
combien élégant
et facile à entretenir

En vente chez Mme
H. CUENAT
BOUTIQUE-COUTURE

Versois 4 - Tél. (039) 253 65
La Chaux-de-Fonds

Terrassé par la grippe ?

'ASPRO' combat immédiatement le malaise, abaisse la fièvre, chasse les douleurs. Le nouvel 'ASPRO' microfin® agit aujourd'hui deux fois plus vite. Le microfinage permet à 'ASPRO' d'être encore plus rapidement absorbé par l'organisme, et de vous apporter le soulagement souhaité, plus vite encore.



grippe douleurs
maux de tête

vite soulagés

avec **'ASPRO'**

AIGUISAGE

de ciseaux, couteaux, patins

NUSSLÉ S.A.

Grenier 5-7 Tél. (039) 245 31



Vacances
en Italie

ITALIE 47 041 Bellaria (Adriatique)
PENSION VILLA ELFE
Tél. 44791

Modernisée. Chambres avec-sans bain.
Parking. Jardin. — Juin, septembre, Lit.
1900 - 2200. Juillet, août, Lit. 2500 - 3000.
Tout compris.

CARTES DE TOUR DE MAISON
en vente à l'imprimerie COURVOISIER

AMNISTIE FISCALE 1969

Le contribuable doit être orienté :

- L'abandon de la retenue de l'impôt anticipé n'est pas un motif valable justifiant que ses obligations fiscales sont remplies.
- L'amnistie fiscale 1969 :
 - permet de se mettre en ordre avec les autorités fiscales sans pénalités et sans rappels d'impôts ;
 - permet d'économiser la charge supplémentaire résultant éventuellement de l'impôt anticipé ;
 - accorde la libre disposition sur les éléments de revenu et de fortune auparavant soustraits.

Les contribuables désirant faire usage de l'amnistie qui est assortie de certaines conditions et restrictions, seront bien inspirés en s'adressant au spécialiste.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE VIGILIS S.A.

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 46
Tél. (039) 3 43 57

Peseux
Av. Fornachon 22
Tél. (038) 8 20 13

Entreprise de parquets

Réparation en tout genre
Ponçage - Imprégnation

FRANCIS HEIMO

2300 La Chaux-de-Fonds
22, rue des Terreaux - Tél. (039) 3 22 88

A remettre pour raison de santé

beau magasin

LAITERIE - EPICERIE

avec patente d'alcool ; bien situé,
à La Chaux-de-Fonds.

Bon chiffre d'affaires.

Faire offres sous chiffre P 11-
130.159, à Publicitas S.A., 2300 La
Chaux-de-Fonds.

**Maman
sait pourquoi
elle les
achète
moi je sais
pourquoi
je les aime**



aux œufs d'or

Nouilles, nouilletes et
spaghetti aux œufs
frais. Pâtes de qualité,
pâtes de chez nous.

la timbale

Yverdon

LOCAUX

INDUSTRIELS

surface 107 m², pour bureaux et
ateliers, à louer pour le 30 avril
1969 ou époque à convenir.

Très belle situation centre ville.

Téléphoner au (039) 2 66 26.

Ohé, Les Romandes!

LOTO OMO ROMAND

**BONNE CHANCE
ET BONNE LESSIVE
AVEC OMO!**

610 PRIX POUR VOUS!

A gagner avec 3 rangées complètes
de croix:
10 CARTONS à choix:
● pendule neuchâteloise Zénith
● congélateur ELAN GT 275 I
● machine à repasser Rotel-Plissa.

A gagner avec 2 rangées complètes
de croix:
100 DOUBLES QUINES à choix:
● grill à raclette GRILL-MOTOR
● service à fondue pour 4 personnes
● jambon à l'os

A gagner avec 1 rangée complète:
500 QUINES à choix:
● 3 bouteilles de vin
● saucisson boutefas
● boîte économique d'OMO

Comment jouer pour gagner:

Vous trouverez des cartes de loto: a) sur les dépliants distribués dans les boîtes aux lettres, b) chez votre fournisseur d'OMO, c) dans les illustrés et journaux romands. — Chaque mardi et vendredi du 18 février au 21 mars 1969, un certain nombre de numéros sortants seront publiés dans ce journal. Biffez les numéros correspondants sur vos cartes. Une fois les derniers numéros sortants publiés, soit le 21 mars, envoyez sous enveloppe affranchie les cartes de loto portant une, deux ou trois rangées horizontales complètes de croix.

Dernier délai: 5 avril 1969! — Possibilité de gagner plusieurs fois!

Voici les nouveaux
numéros sortants:

7 15 23 36 47
67 71 72

Liste des numéros sortis
jusqu'à ce jour:

10 19 20 32 38 45
52 55 63 83 85 86
90
1 3 8 11 17 39
41 46 59 64 70 84
5 12 18 28 43 48
58 73 81 88
4 26 35 42 44 49
53 60 61

Biffez les numéros correspon-
dants sur vos cartes, continuez à
collectionner celles-ci et ne
manquez pas la liste suivante qui
paraîtra ici vendredi prochain!

**COUPON
SPECIAL**

pour obtenir GRATIS chez votre
fournisseur 2 autres cartes de
loto.
Au détaillant: Si vous n'avez plus
de cartes de loto, vite un coup
de téléphone à Olten, no 0621
21 31 31!



**CARTE
DE LOTO**

Joignez soit le dessus d'un pa-
quet d'OMO soit la copie d'un
dessus de paquet d'OMO faite à
la main en caractères d'im-
primerie sur une feuille blanche
d'environ 8x12 cm.

Indiquez ici le prix que vous
choisissez (ne faites qu'une croix
dans la catégorie correspondant
à votre carte):

CARTON
pendule ou
congélateur ou
machine à repasser

DOUBLE QUINE
grill à raclette ou
service à fondue ou
jambon à l'os

QUINE
3 bouteilles de vin ou
saucisson boutefas ou
boîte économique d'OMO

3			48	57		72	83
	11	27	35		53	68	
		28	34			64	76 82

0 64/ 803

Nom:

No et rue:

No postal et localité:

Adresse de votre fournisseur d'OMO:

A envoyer sous enveloppe affranchie au LOTO OMO,
Sunlight S.A., 4600 Olten 1. Dernier délai d'envoi: 5 avril 1969.

Avant l'inauguration des nouvelles prisons de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds

Demain, seront inaugurées officiellement les prisons rénovées de Neuchâtel et les nouvelles constructions de La Chaux-de-Fonds. A cette occasion, de nombreux invités seront conviés, après une série d'allocutions prononcées au Buffet de la gare de Neuchâtel, à visiter les nouvelles réalisations dont le moins qu'on en peut dire est qu'elles étaient nécessaires.

Depuis de nombreuses années, le Département de justice, autorité de surveillance des prisons, avait révélé par la bouche des conseillers d'Etat André Sandoz puis Fritz Bourquin l'état général de vétusté des prisons centrales de Neuchâtel et l'inadéquation aux conditions modernes de celles de La Chaux-de-Fonds.

Les premières études débutèrent il y a une dizaine d'années et débouchèrent sur la nécessité de moderniser les prisons centrales; mais peu à peu les projets primitifs s'étendirent à l'ensemble des prisons cantonales, car pour que le régime de semi-liberté, qui avait déjà à cette époque donné d'excellents résultats puisse être appliqué dans tous les cas où il serait susceptible d'être bénéfique, il était nécessaire de donner au complexe des prisons chaux-de-fonnières une extension dictée par les conceptions modernes en matière pénitentiaire. Dès lors, on considéra que les géoliers de La Chaux-de-Fonds seraient appelées à avoir une importance majeure par rapport à celles de Neuchâtel.

Rénovation nécessaire

Toutefois, il s'avéra vite évident que la construction de nouvelles prisons à Neuchâtel poserait d'importants problèmes de déplacement. Cette situation conduisit le Conseil d'Etat à conclure que les prisons de Neuchâtel devraient être rénovées et remplir le rôle de prisons d'attente destinées à l'instruction et à l'exécution de courtes peines privatives de liberté, tandis que les prisons de La Chaux-de-Fonds devraient être agrandies par un bâtiment nouveau. Cette solution était la seule capable de remédier, à Neuchâtel, au triple inconvénient existant alors: la mauvaise disposition des locaux à l'intérieur du bâtiment, l'insuffisance des installations hygiéniques et la promiscuité des détenus logés souvent à deux dans la même cel-

lule. Cet état de fait présentait d'ailleurs des dangers pour les géoliers: M. Vitel, dans la soirée du 3 décembre 1962, n'avait-il pas été victime d'une agression brutale de la part de deux jeunes gens en détention préventive qui l'avaient frappé de 14 coups de pied de tabouret en chène? Par bonheur, le géolier s'en était tiré, mais il avait fallu de nombreux points de suture pour recoudre ses plaies...

Ascenseur public

L'ascenseur qui relie la rue de l'Évole et le bâtiment administratif des prisons de Neuchâtel ne sera pas qu'un utile moyen de locomotion pour les prisons et une mesure de sécurité lors des transports de détenus entre la gendarmerie et la rue Jehanne de Hochberg: il sera mis à la disposition du public qui pourra l'utiliser durant les heures diurnes. Lorsqu'un transport de police sera annoncé, des signaux lumineux avertiront les usagers qu'ils doivent évacuer la galerie et l'ascenseur. Au cas où un usager se trouverait bloqué malgré le temps imparti pour l'évacuation, il se retrouverait alors en face des forces de l'ordre... qui risqueraient de l'encadrer pour la sortir.

Quant aux prisons centrales de La Chaux-de-Fonds, les raisons qui militaient en faveur d'une transformation des anciens bâtiments et d'une construction nouvelle étaient, outre l'extension prévisible des mesures de semi-liberté et son importance relative par rapport à celles de Neuchâtel, l'impossibilité d'opérer un compartimentage nécessaire entre les différentes catégories de détenus, la nécessité d'adapter ces prisons à toutes les exigences modernes en matière pénitentiaire et le fait que le logement du géolier était situé dans le bâtiment cellulaire.

Le projet réalisé à Neuchâtel, et qui a nécessité près d'un an et demi de travaux, se caractérise par la transformation du bâtiment cellulaire, datant de 1830, et classé bâtiment protégé, la construction d'un bâtiment administratif et celle d'un ascenseur reliant tous les étages du bâtiment et la rue de l'Évole où se situe le poste de la gendarmerie cantonale. Avec ses trois étages sur rez, le bâtiment administratif abritera désormais la réception, avec plusieurs cellules d'attente, le parloir et le local cen-

tral de contrôle pour les géoliers, les bureaux du juge d'instruction et du greffier, les appartements du géolier-chef et de son adjoint. L'ensemble du bâtiment des prisons comprend 27 cellules, fort bien aménagées pour des raisons de sécurité, de facilitation du travail et de rationalisation, équipées chacune d'un lit relevé durant la journée contre la paroi, d'une table et d'un banc fixés, d'une armoire de rangement, d'un évier et de toilettes.

Infirmierie cellulaire

A La Chaux-de-Fonds, la seconde étape actuellement terminée offre une aile supplémentaire, en prolongation du bâtiment ancien, comprenant des ateliers et deux étages de dix cellules, dont une cellule forte par étage, et de locaux de douches. De plus, en raison du concordat sur l'exécution des peines et mesures concernant les adultes dans les cantons romands, une infirmierie cellulaire pour les détenus et internés devant recevoir des soins médicaux a été aménagée; elle comprend onze cellules prévues au deuxième étage côté est. Dans toutes les cellules nouvelles, on retrouve une disposition et un aménagement comparables aux cellules de Neuchâtel. Là pourtant, les barreaux de métal, conservés dans les anciennes prisons et trempés pour les rendre invincibles, ont été remplacés par des fenêtres au verre épais et incassable que seul pourrait ébranler le choc d'un bélier. Dans les prisons centrales des deux villes enfin, un système de contrôle de fermeture des portes, doublé d'un dispositif d'alarme automatique branché sur le secteur et doublé d'accumulateurs entrant en fonction en cas de panne du réseau, ont été mis en service et permettent de contrôler d'un coup d'oeil l'ensemble des cellules, reliées par ailleurs au central des géoliers par un dispositif d'interphones à double voie.

Comme on le voit, rien n'a été laissé au hasard et chaque détail a été étudié avec minutie, en tenant compte des expériences faites ailleurs. Mais restait la question de l'occupation des détenus. Si le cas des semi-libérés, disposant d'une chambre qu'ils louent à raison de 1 fr. 50 par jour et qui sont en mesure de payer leur nourriture puisqu'ils exercent une activité lucrative à l'extérieur des prisons, a été résolu de manière heureuse, celui des détenus à plein temps méritait encore quelque attention. C'est la raison pour laquelle ont été créés les ateliers où ils peuvent travailler. Certes leur pécule de 80 centimes par jour n'est pas bien lourd, mais leur travail a double fonction: procurer aux autorités un allégement financier, si minime soit-il, par la rémunération des travaux effectués grâce à des machines installées aux frais des industries, mais surtout occuper les détenus et leur donner, ce qui est parfois nécessaire, le goût du travail et l'occasion de passer le temps utilement.

Ph. J.

Evelyne Dandry et Pierre Vaneck au Théâtre

Bernard Shaw n'aimait pas les statues de marbre

Pygmalion fut un sculpteur célèbre de l'antique Chypre qui tomba amoureux fou de l'une de ses oeuvres et finit par l'épouser avec l'aide des dieux. Telle est la légende marmoréenne. Bernard Shaw l'a commoquée à la sauce de son humour et de son aigreur, en dépit des apparences!

Le «créateur» est un linguiste et la «statue», à laquelle il donne forme mondaine et noble, une marchande de violettes sortie en droite ligne de son quartier populaire pour entrer, par le génie du beau langage, dans les salons du monde.

Cette histoire fort séduisante a été montée un nombre incalculable de fois et triompha au cinéma sous le titre de My fair lady mais rarement, elle fut fidèle à l'esprit de G. B. Shaw. La version présentée dimanche soir au Théâtre, par les Galas Karsenty-Herbert, dans une adaptation de C. A. Puget et une mise en scène de Pierre Franck, a été à la limite car le spectateur attentif pouvait démêler les intentions véritables de l'auteur, même si elles n'étaient pas évidentes.

Shaw était un pessimiste mais la brillante de son style a eu tendance à faire passer son humour en premier lieu et c'est le piège de Pygmalion. Le héros de l'aventure, un spécialiste du langage, va utiliser pour démontrer ses théories une pauvre fille et en faire une grande dame, mais sans altruisme aucun. La gageure du début — faire s'exprimer correctement une femme ne parlant qu'argot — fait l'objet d'un pari et la réussite n'est que le triomphe d'un orgueil démesuré doublé d'autant d'égoïsme.

Pygmalion est un monstre que n'accuse pas son génie, il est l'Homme tel que le voyait Shaw, un être peu enclin à se préoccuper foncièrement d'autrui. Il y a dans cette pièce, le procès du mépris car la vendeuse de violettes passant aux yeux de la société pour une com-

tesse est restée «objet» et la chute de l'oeuvre ne vaut que par la victoire partielle de cette moderne Galatée sur son auteur.

La mise en scène de Franck utilise assez brillamment les machineries conventionnelles, mais elle fait la part belle au «vaudeville», au détriment de la critique. Ce défaut est corrigé — partiellement au moins — par l'interprétation de Pierre Vaneck, Evelyne Dandry et Alfred Adam qui, prisonniers d'un découpage trop serré, parviennent cependant à dégager les caractères véritables de leurs personnages. Vaneck est un routinier, son ton très libre sert bien le cynisme qu'il incarne et Evelyne Dandry compose une marchande de fleurs un peu chargée mais dès que le texte s'affine elle redevient souple et vraie.

Un bon spectacle dans lequel la réflexion était nécessaire à la compréhension du sujet et où le divertissement a offert ses fleurs de rhétorique.

P. K.

Notes d'un passant

(Suite de la première page)

En vérité j'éprouve toujours un serrement de cœur lorsque je passe devant une maison incendiée.

Dans ce cadavre de murs noircis sont inscrits non seulement des pertes, mais souvent et plus encore des tragédies intimes.

Les pompiers courageux et dévoués ont fait l'impossible pour sauver ce qui pouvait l'être. Mais lorsque l'eau se mélange au feu pour détruire, rien ne résiste.

C'est pourquoi je serais plutôt comme le Guillot de la fable. Je crie «Au feu!» même quand il n'y en a pas!

Le père Piquerez

Scaramouche joue «Lady Godiva» au Théâtre ABC

Une jolie femme vaut bien une corde au cou

La compagnie de Scaramouche, dirigée par Max Kubler, a présenté, samedi soir, son dernier spectacle au Théâtre ABC.

On s'est amusé!

A l'affiche, «Lady Godiva» promettait le divertissement de sa pudeur dénudée dans les rues de Coventry. Jean Canolle, l'auteur de la pièce, a tiré de la légende une aimable comédie. On dit en effet qu'une gente et pieuse dame, épouse du comte Léofric, noble rustre qui, jamais, en dépit de son envie, n'avait admiré sa femme dans le simple appareil qu'inventa Eve pour donner à son charme ses pulpeux attraits, dut relever un défi stupide et traverser la ville, nue sur un coursier blanc! Par crainte du mari — et par respect, dit-on cinq cents ans plus tard — la belle ne fut point vue, les bourgeois ayant clos huis et fenêtres. Seul Peeping Tom, Tom l'indiscret, regarda et devint de ce fait, le premier voyeur célèbre de la chronique.

Jean Canolle en a usé très librement avec la légende, imaginant que cette promenade incongrue fut, pour la femme pure jusqu'à la pudibonderie, la révélation du ... printemps. Et les bourgeois sautent... Tom, lui, devint un chantre de la

beauté, qui, pour l'avoir admirée sans atours aurait accepté d'être pendu ... de se mettre la corde au cou!

Dans le théâtre de Canolle, personne ne meurt car on est là pour rire et le moindre plaisir n'est certes pas de voir la chasteté vaincue.

La pièce est amusante, souvent drôle et même caricaturale avec des allusions merveilleusement actuelles à nos mœurs sociales et politiques. La version de Scaramouche, conçue pour les fêtes de l'an, est bien un peu chargée, mais qu'importe puisqu'on se prélassait dans l'humour.

Max Kubler a multiplié les déplacements dans un décor ingénieux mais un peu lourd pour la scène de l'ABC et moins de gouaille aurait fait passer l'esprit avant la plaisanterie. Il n'empêche que son Léofric est un épicurien déçu doublé d'imbécillité prétentieuse, très drôle, Mme Kubler une Lady Godiva charmante, vraie, promise, amoureuse au point qu'on pardonne à Tom, Jean-Philippe Bauermeister, de jouer si bien la convoitise charnelle.

L'ensemble de la distribution encadre presque sans faiblesse ce tableau de famille moyenâgeux, coloré de bonne humeur historique.

P. K.

Soirée populaire du Männerchor Sängerbund

Le Männerchor Sängerbund avait convié dans la salle du Cercle ouvrier son fidèle et nombreux auditoire à sa soirée populaire habituelle.

La chorale s'était assurée le concours du Jodel-Duett Trudy et Benny Kolly de Berne, du musicien Willy et de l'orchestre champêtre Edelweiss de Trogen.

Un programme très riche permet à chacun de ces groupes de mettre en valeur un répertoire varié et d'enthousiasmer un public à un spectacle folklorique dont il ne se lasse pas.

Le Sängerbund, dirigé depuis de nombreuses années par M. D. Geiser, outre les Jodels qui sont sa spécialité et qu'il exécute à la perfection, grâce à ses solistes bien soutenus par l'ensemble, a donné deux chœurs populaires prouvant ainsi qu'il peut passer à d'autres genres. L'orchestre «Edelweiss»: un violon, une contrebasse, un accordéon et un tympanon (Hackbrett), instrument dit-on typique d'un orchestre champêtre appenzellois a créé d'emblée une ambiance de fête.

Ce quatuor d'amateurs joue à merveille et sait animer une soirée, soit en groupe soit individuellement. Le musicien Willy, qui joue à la fois de l'harmonica et de la guitare, eut les honneurs du bis, tant par le choix de sa musique que par ses qualités d'exécution. Le duo Kolly dont la réputation n'est plus à faire à Berne, mais qui se présentait pour la première fois à La Chaux-de-Fonds, obtint lui aussi un succès mérité et fut appelé à deux reprises. Accompagné discrètement à l'accordéon, il fait montre d'une homogénéité de voix remarquable et d'une diction impeccable.

Programme un peu chargé, certes, mais assez varié pour tenir en haleine un auditoire toujours enthousiaste et bienveillant, et à la

Etat civil

LUNDI 3 MARS

Naissances

Linzi Fabio-Gabriele, fils d'Angelo, maçon, et d'Ariella née Stringaro. — Guastella Riccardo-Antonio, fils de Riccardo-Antonio, mécanicien, et d'Irene née Rossetto. — Wagner Christophe, fils d'Augustin-Paul, employé de banque, et d'Elisabeth-Marie-Thérèse née Boillat.

Promesses de mariage

Wilken Harald-Hans-Willy, ingénieur, et Seiler Gabrielle-Nelly.

Décès

Perret Mireille-Marie-Louise, née le 30 novembre 1965, fille d'Eric-Hermann et de Paulette-Augusta née Vermot-Petit-Outhenin. — Mathez Georges, boîtier, né le 22 février 1889, veuf d'Alice-Bertha née Châtelain, La Sagne. — Ryter née Stauffer Emma, ménagère, née le 5 juillet 1880, veuve de Ryter Emmanuel. — Fesselet Jacques, mécanicien, né le 22 août 1897, époux d'Edith-Alice née Matthey-Junod. — Scalabrino Marguerite-Louise, commerçante, née le 2 janvier 1885.

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

MARDI 4 MARS

Club 44: Zigmier Geppert.
Musée des Beaux-Arts: 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14 h. à 16 h. 30.
Galerie du Manoir: Anna Mark.
Amphithéâtre Collège primaire: 20 h. 15, La Saintange romane.
Théâtre: 20 h. 30, Les Suisses.
Maison du Peuple: 20 h. 15, Quelques aspects de la Chine.
Le programme des cinémas figure en page 24.
Pharmacie d'office: jusqu'à 22 heures, Robert, Léopold-Robert 66.
Ensuite, cas urgents, tél. au No 11.
Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 2 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Feu: Tél. No 18.
Police secours: Tél. No 17.

COMMUNIQUÉS

Demain, «Une fenêtre sur rue», de Jean-Claude Grumberg.

Ce spectacle, présenté par la Compagnie Marcel Cuvelier, jeudi au Théâtre, appartient à ces oeuvres de théâtre contemporain qui se veulent interrogation sur le monde, remise en question de ses valeurs. Mais à l'encontre de nombre d'entre elles, la pièce de Grumberg est scénique, et on ne s'en étonne pas si l'on sait que l'auteur a été durant 5 ans comédien dans la compagnie Jacques Fabbri.

L'action nous montre la famille Duplantin, retranchée dans son confort, au plein milieu de la lutte entre les affamés et les défenseurs des nantis. On a des provisions pour quinze ans; seule, la télévision, symboliquement, ne fonctionne plus! Chaque membre de cette famille à laquelle se joignent des réfugiés et un mercenaire représente un comportement et la pièce est faite de leurs affrontements. Les fils adolescent reçoivent enfin le droit de mitrailler, juste avant un dénouement en cataclysme universel.

«Quelques aspects de la Chine».

M. Jean Grieshaber a vécu deux ans à Pékin. Il exposera ce soir, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple quelques réalités de la vie chinoise, telles qu'il les a vues au cours de son séjour. La conférence sera suivie d'un débat.

C'est une occasion unique d'obtenir des renseignements de première main sur des problèmes actuels.

Le grand loto omnispot aura lieu demain soir à 20 h. 15, à la grande salle de l'Ancien Stand. Vente des abonnements à l'entrée.

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 7



Chute à la patinoire

Le jeune José Sanchez, âgé de 13 ans, domicilié à La Chaux-de-Fonds, a fait une chute à la patinoire, hier après-midi vers 14 heures. Conduit à l'hôpital, il s'est fait panser, puis il a rejoint son domicile.

Tôles froissées

Hier, à 18 h. 40, au carrefour des rues Arsenal et Jaquet-Droz, un automobiliste du Locle, M. M. P., est entré en collision avec une automobile pilotée par M. U. Z., de La Chaux-de-Fonds. Dégâts matériels.

Collision

A 11 heures 50, hier, M. H. M. circulait au volant de sa voiture sur la rue Numa-Droz en direction est, avec l'intention d'emprunter la rue du Stand. Arrivé à la hauteur du carrefour, il coupa la route à la fourgonnette pilotée par M. L. L. qui roulait en sens inverse. Dégâts matériels importants aux deux véhicules.

Parcage autorisé

D'aujourd'hui midi à demain midi le parcage des véhicules est autorisé les côtés Sud et Ouest.

Avis tardifs

Dès ce soir

RÉMY GIRARD

CHANTEUR - GUITARISTE

sera au

Restaurant de la FLEUR-DE-LYS

La Chaux-de-Fonds 4687

POUR LE CENTENAIRE

Saucisse à rôtir du Centenaire, grande, bonne et avantageuse. 95 ct. la pièce.



N

ALLIANCE DES INDÉPENDANTS

La Chaux-de-Fonds

A QUAND LA CONSULTATION POPULAIRE sur les TROLLEYBUS

souhaitée par un nombre toujours plus grand d'usagers mécontents?

Cette consultation devra être ouverte non seulement aux porteurs d'abonnements, mais à

TOUS LES RÉSIDENTS DE LA VILLE

Peugeot 504 La voiture de l'année.

Dans une élection organisée par AUTOVISIE, un Jury composé de 48 journalistes renommés de 13 pays a choisi la 504 comme «voiture de l'Année».

La 504 n'a pas obtenu cette première place pour l'une ou l'autre de ses caractéristiques techniques, mais par l'ensemble de sa conception.

Citons quelques-unes des considérations du verdict, officiellement révélées par le Jury:

«La PEUGEOT 504 est une des voitures vraiment nouvelles... une conception harmonieusement équilibrée... spacieuse, confortable, d'une technique raffinée... sur le plan esthétique très réussie... toutes les qualités PEUGEOT s'y manifestent... confort, qualité, silence, performances... une véritable voiture européenne... une «coque» PININFARINA et le «contenu» de PEUGEOT constitue une heureuse combinaison... bien construite et bien finie... la tenue de route et la maniabilité sont au-dessus de toute critique... le meilleur investissement «auto»... offre beaucoup de valeur pour son prix.»

Connaissez-vous une autre voiture qui mérite un tel ensemble d'éloges?

PEUGEOT 504



Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne

Plus de 150 concessionnaires
et agents qualifiés



Concessionnaire: **Garage et carrosserie des Entilles S. A.**

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 146, tél. 039/21857
Le Locle, rue Girardet 33, tél. 039/53737

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

AGENTS: GARAGE DU MIDI S. A., rue du Midi, 2610 SAINT-IMIER - GARAGE DE LA PRAIRIE, 2316 LES PONTS-DE-MARTEL - GARAGE DU COLLÈGE, 2724 LES BREULEUX

POUR CAUSE D'EXPOSITIONS NOS MAGASINS RESTERONT FERMÉS

les 4 - 5 - 6 mars 1969

RÉOUVERTURE

7 mars, dès 9 heures

Vous nous trouverez, de 14 h. à 22 h.

- mardi 4 mars
aux Geneveys-sur-Coffrane, Hôtel des Communes
- mercredi 5 mars
au Noirmont, annexe de la halle de gymnastique
- jeudi 6 mars
à Saignelégier, Hôtel Bellevue.

Pour tous renseignements, voir nos affiches.

LA MAISON DE L'HOMME CHIC

Merlach

Saint-Imier

A VENDRE (601) à Saint-Imier

maison de rapport

avec 8 appartements, capital nécessaire: Fr. 48 000.-

(533) pour Fr. 135 000.-, à 3 km. de Saint-Imier

maison de rapport

avec 4 appartements et garages; bain, chauffage général au mazout avec distributeur d'eau chaude; capital nécessaire: Fr. 45 000.-; loyer annuel total sans chauffage: Fr. 9120.-

(592) pour Fr. 42 000.-, à Villeret

maison

comprenant 3 appartements sans confort; capital néces.: Fr. 20 000.-

(598) à vendre (ou à louer) magasin de vente, 125 m², au centre des affaires de St-Imier

immeuble
de rapport
moderne

comprenant local de vente, 5 appartements et 6 chambres indépendantes.

E. Hostettler, agence immobilière, 2500 Biemme, tél. (032) 2 60 40, de 7 h. 30 à 9 h.

Affaire en pleine extension cherche commanditaire-intéressé disposant de

Fr. 500 000.-

Garantie sérieuse pouvant être fournie. Rendement très intéressant.

Ecrire sous chiffre L 920159-18, à Publicitas S.A., 1211 Genève 3.

Décalquages

sur cadrans, rochets, ponts et masses, sont cherchés. Travail soigné.

Tél. (038) 5 86 02.

Lisez L'Impartial

A vendre

SUNBEAM

Alpine, sport, 35.000 km., modèle 1966, état de neuf, couleur rouge, véritable occasion. - S'adresser: M. Félix Felder, rue de Bourgogne 12, 2006 Neuchâtel. Téléphone (038) 5 98 05, heures bureau.

A l'occasion de la Journée internationale des Femmes

Fleur de Lys (1er étage) 20 h. 15 Jeudi 6 mars

A LA RENCONTRE DE LA FEMME GUINÉENNE

par Mme SIMONE HAUERT, journaliste

Entrée libre

Union des Femmes pour la Paix et le Progrès



CHALET-PENSION

dans le Jorat, ouvert toute l'année, tout confort, tranquillité. Convient pour personne âgée ou convalescente. Prix Fr. 15.- par jour. P. Jordan, 1099 Carrouge, tél. (021) 93 17 28.



aujourd'hui sortie du n° 6

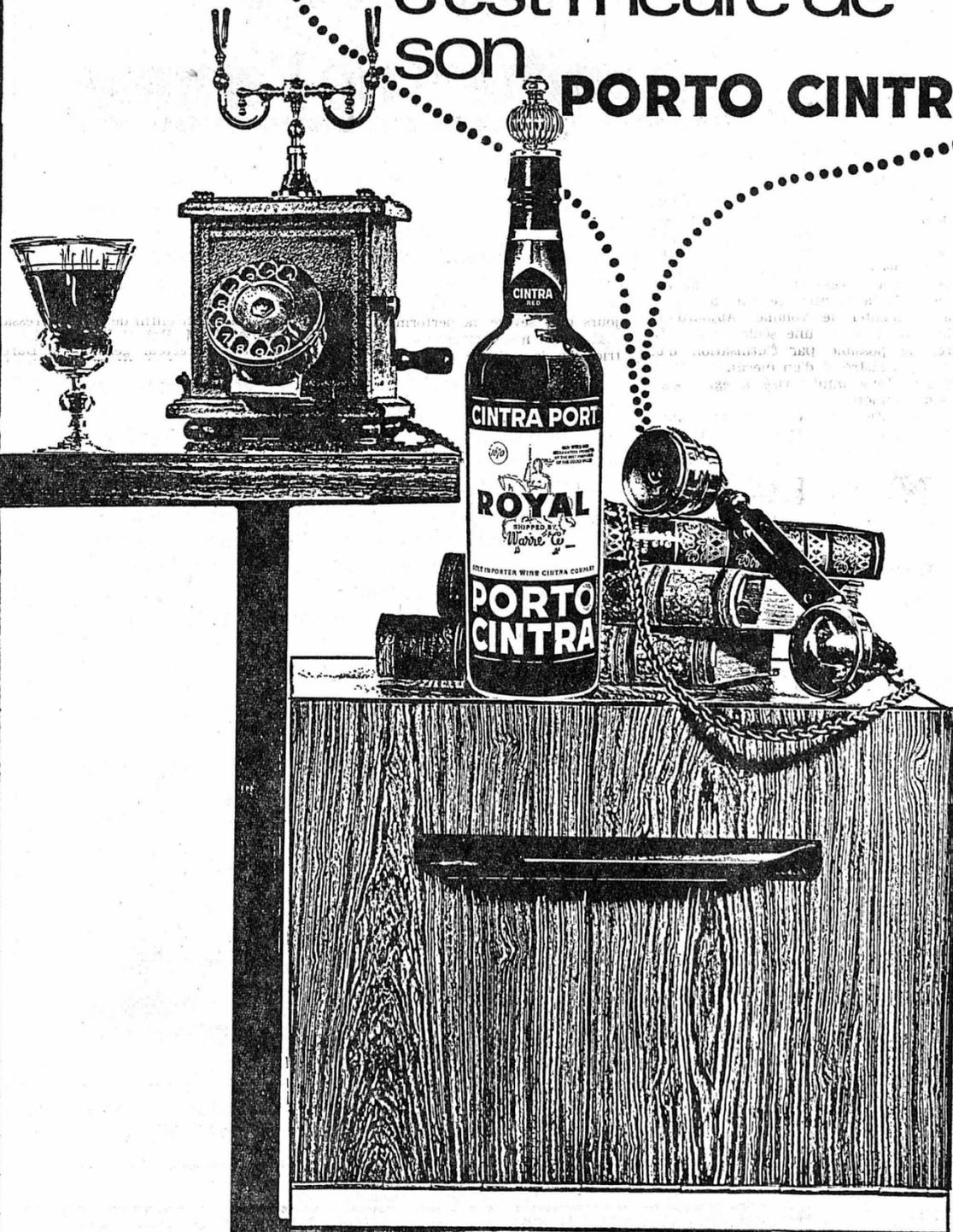
le million

l'encyclopédie de tous les pays du monde

en vente chaque mardi chez votre marchand de journaux et en librairie

CADEAU de lancement : les 2 premiers numéros, au prix d'un seul (2,60 F seulement), sont encore en vente chez votre marchand de journaux et en librairie.

naturellement.....
c'est l'heure de
son **PORTO CINTRA**



PORTO CINTRA-GENÈVE

publicité creasty!

**Pistolas — gigots
et côtelettes
d'agneau
Fr. 4.50 la livre**

Société des maîtres bouchers
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Les Brenets - Les Ponts-de-Martel
La Sagne

Livraisons à domicile - Les clients sont priés de passer les commandes la veille ou avant 8 h. du matin.



BANQUE EXEL
Avenue Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds

2 chambres

contiguës, au 1er étage de la rue des Terreaux 18, sont à louer tout de suite.

S'adresser GERANCE René BOLLIGER, Grenier 27, tél. (039) 2 12 85.

Dame seule, solvable et soigneuse, cherche à La Chaux-de-Fonds

appartement

chauffé, 2 chambres et cuisine, pour époque à convenir.

Tél. (038) 8 61 91, ou s'adresser au bureau de L'Impartial. 4072

Chambres à louer

indépendantes, salle de bains, sont à louer, à messieurs de préférence.

Tél. (039) 2 47 19 ou 3 71 71, heures de bureau.

TRÈS AVANTAGEUX
MORRIS 1100 68
18 000 km.

AUSTIN 1100 67
28 000 km.

GARANTIE 100 JOURS
ÉCHANGE - CREDIT

SPORTING GARAGE
Jacob-Brandt 71 Tél. (039) 3 18 23
LA CHAUX-DE-FONDS

Depuis plus de dix ans, nous payons

5³/₄%

d'intérêt ferme
pour tous capitaux à partir de 2000 francs.

Nous vous enverrons volontiers et sans engagement le prospectus avec bulletin de souscription.

La Financière Industrielle S.A.

Talstrasse 82 8001 Zurich
Tél. 051-279293

Le confort... la classe... c'est MEUBLES MEYER

NEUCHÂTEL Faubourg de l'Hôpital Tél. (038) 5 75 05

• LA CHAUX-DE-FONDS •

Concert de la clé d'ut au Conservatoire

Une salle archi-comble, l'espace exploité jusque dans ses moindres recoins, attendait impatiemment Catherine Courvoisier, jeune pianiste chaux-de-fonnoise, qui vient d'obtenir brillamment sa licence de concert à l'Académie de musique de Vienne et qui était hier soir l'hôte du Conservatoire.

Alliant un dynamisme juvénile à une maturité précoce, cette jeune artiste possède ce partage rare d'une technique pianistique accomplie et d'une musicalité très fine. C'est dire le grand intérêt de son jeu qui devait s'imposer tout au long du programme éclectique qu'elle présentait.

Nous avons apprécié la qualité de son toucher, d'une probité toute classique, dans la Suite anglaise numéro 3 en sol mineur de J.-S. Bach, ainsi que dans la Sonate en Do Majeur KV. 330 de Mozart, tandis que dans les Variations op. 27 d'Anton Webern, elle sut adapter son jeu aux exigences sérielles pour pénétrer l'âme d'un musicien se ré-

velant intimement avec des moyens d'une rare économie.

Mais Beethoven devait, sous les doigts de la jeune pianiste, dépasser la seule maîtrise instrumentale. L'interprétation qu'elle donna de la Sonate en La Majeur op. 110, nous fit une poignante impression; elle manifesta ici un prodigieux tempérament, dans son pouvoir expressif, dans son sens de l'architecture, dans sa concentration, dans son agitation intérieure comme dans sa sérénité.

Dans le Klavierstück op. 118 de Brahms, œuvre proposant à l'exécutant des difficultés considérables, elle vécut intensément cette œuvre et pas une note ne fut indifférente.

Son jeu est déjà l'expression d'une pensée, où l'intelligence et la sensibilité s'unissent. Le nombreux public présent à ce récital a su le comprendre et applaudit chaleureusement l'artiste. En bis Catherine Courvoisier joua le Prélude et Fugue en Sib mineur du clavecin bien tempéré de J.-S. Bach.

D. de C.

Au théâtre Saint-Louis

Il y a de la joie

Rarement, titre d'une revue n'aura mieux porté son nom. La troupe à Canon, en effet, tire à boulets rouges sur l'ennui. En quelques sketches ou chants, elle divertit, amuse, séduit même.

Il s'agit d'un spectacle gai et sympathique en diable, qui permet de fuir les préoccupations quotidiennes.

L'exécution des 15 numéros qui sont au programme est d'excellente facture compte tenu qu'il s'agit d'une troupe d'amateurs.

C'est ainsi que sketches, danses et chansons se succèdent, chaque acteur donnant le meilleur de lui-même pour être à la hauteur de son rôle.

Dans les décors aussi, rien n'est laissé au hasard et un louable effort a été fait pour attirer l'œil, retenir l'attention. « Un peu de folklore », numéro humoristique basé sur la chanson de « Riquita » et joué par des travestis vaut son pesant de succès. Tout comme le numéro « La rue s'éveille », huit séquences de la vie parisienne, où vient comme une fleur printanière se mêler un poème de Grégoire Brainin.

Une bonne adresse pour les amoureux du rire...

DANS LE VAL-DE-TRAVERS

Problèmes ferroviaires du Val-de-Travers

Le Bureau de l'ADEV, siégeant sous la présidence de M. Lucien Frasse, a été mis au courant de la suite donnée par la Direction générale des Chemins de fer fédéraux aux revendications concernant le Val-de-Travers, examinées à la Commission cantonale des horaires et présentées par le gouvernement cantonal.

La mise en circulation d'une nouvelle paire de directs sur la ligne du pied du Jura croisant à Neuchâtel à 20 heures permettrait de relier dans un temps très bref le Val-de-Travers à Genève, Bâle et Zurich, si une correspondance les relevait au chef-lieu. Mais la mise en service d'un nouveau train ne peut être envisagée étant donné qu'il ne s'agirait que d'un petit nombre de voyageurs. D'autre part, le retardement du train 2477 d'environ 30 minutes au départ de Neuchâtel, qui assurerait cette liaison, aurait le désavantage de léser les abonnés qui régulièrement utilisent ce train pour rentrer à leur domicile. La requête doit donc être écartée.

La Direction générale des C.F.F. répond négativement à la demande d'un arrêt d'une minute aux Verrières du nouveau direct Paris-Interlaken quittant Pontarlier à 21 heures 39 après un arrêt de 12 minutes dans cette gare. L'A.D.E.V. a décidé de revenir à la charge en invoquant le fait qu'en semaine il n'est prévu aux Verrières aucun départ pour Neuchâtel entre 18 heures 27 et 22 heures 30, soit pendant quatre heures. C'est donc une situation anormale, ressentie avec d'autant plus d'amertume aux Verrières que cette localité a été dépossédée de la gare internationale, ce qui lui a porté un coup sensible. Les autorités ont besoin de se sentir appuyées dans leur effort pour revigorer l'économie locale.

Le report systématique, dès le prochain horaire, des croisements des trains montants et descendants à Champ-du-Moulin et à Travers donne quelque créance aux bruits selon lesquels la gare de Noiraigue serait totalement fermée le dimanche. Actuellement, le guichet est ouvert le dimanche de 6 heures 20 à 8 heures 30 et de 14 heures à 19 heures 10. C'est un minimum qui ne saurait être réduit et l'A.D.E.V. relève dans sa lettre à la Direction de l'arrondissement I les inconvénients résultant d'une mise hors service totale de la gare de Noiraigue le dimanche au triple point de vue du service voyageurs, du service marchandises et du service postal. Il y aurait impossibilité d'obtenir des billets

d'un prix supérieur à 10 francs, des billets du dimanche, dépendant fort souvent des conditions atmosphériques, de commander ou de retirer des abonnements et autres titres de transport, enfin d'obtenir tous renseignements sur les retards des trains, éventuellement sur un déplacement de croisement. Ces craintes ne sont pas vaines, si l'on considère le trafic important du dimanche matin et soir, dû à l'intérêt grandissant de la Réserve neuchâteloise du Creux-du-Van, dont Noiraigue est la porte. Enfin, il est permis d'évoquer les défaillances possibles de l'appareillage automatique le plus perfectionné, sans possibilité d'une intervention humaine de secours.

S'agissant du trafic marchandises, il faut considérer l'importance et la régularité des expéditions en grande vitesse des champignons.

Enfin, au point de vue du trafic postal, service public également, il y aurait impossibilité de recevoir lettre et colis exprès et d'en assurer l'expédition, si ce n'est par le train descendant de 17 heures 28, à condition encore qu'un agent du train lève la boîte aux lettres de la gare!

On se plaît à espérer que l'on saura examiner en haut lieu, avec bienveillance, des demandes motivées. (Jy)

Etat civil

Décès

Boveresse. — 1er mars. M. Paul Jeanerret, 90e année, ensevelissement aujourd'hui à 13 h., à Boveresse.

Fleurier. — 2e mars. M. Willy Lorimier, photographe, 52 ans, incinération mercredi, à Neuchâtel, à 15 h. Culte au Temple de Fleurier, à 13 h. 15.

MEMENTO

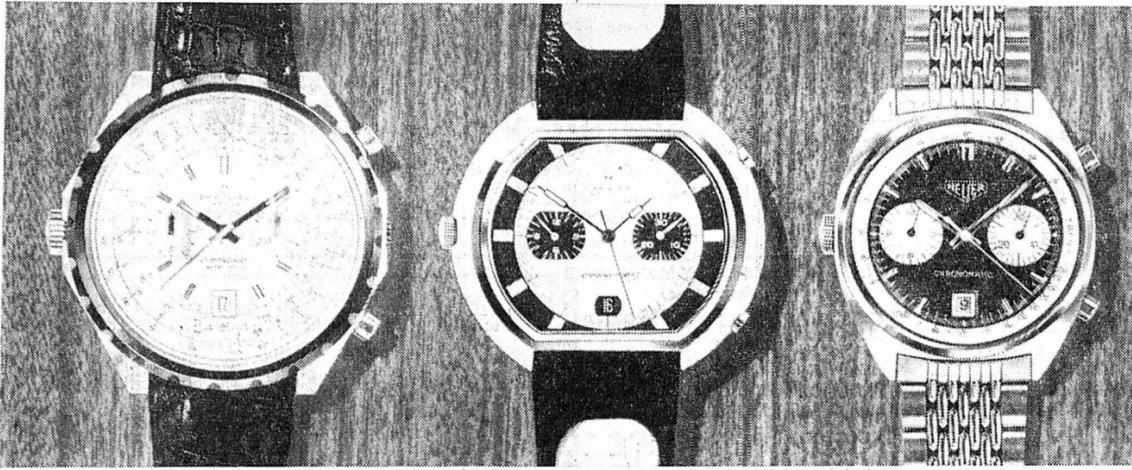
Val-de-Travers

MARDI 4 MARS

Cinéma Colisée — Couvet: 20 h. 30, *Roméo et Juliette*.
Couvet: Salle Grise, 20 h. 15, la Société d'Emulation présente une conférence de Michel de Saint-Pierre: « La jeunesse d'aujourd'hui ».
Permanence médicale et dentaire: le médecin habituel.

• CHRONIQUE HORLOGÈRE • CHRONIQUE HORLOGÈRE •

Précision et technique: une montre nouvelle réalisée par trois grandes maisons horlogères



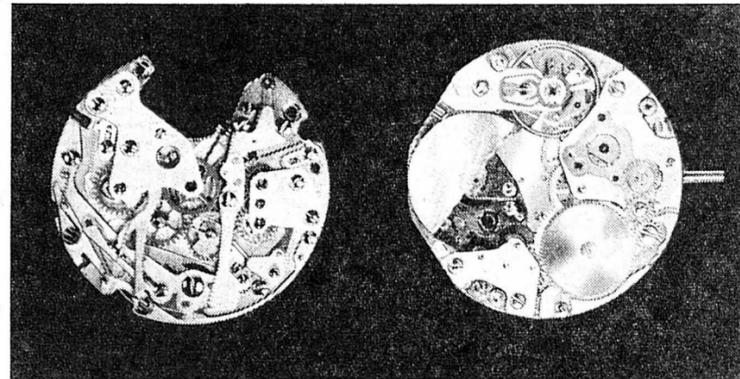
Les pièces de la collection présentées par les trois fabriques G.-Léon Breitling SA, Hamilton-Buren Watch Company SA et Heuer-Léonidas SA. Pièces toutes d'allure élégante et extrêmement moderne, qui sont d'ores et déjà lancées sur le marché.

Trois maisons suisses, G. Léon Breitling SA, Hamilton-Buren Watch Company SA et Heuer-Léonidas SA lancent aujourd'hui sur le marché une montre qui réunit, en une seule pièce, les avantages de l'automatisme intégral et du chronographe, éléments complétés par l'indication de la date. Cette invention, qui place du même coup l'horlogerie suisse à l'avant-garde du progrès en micro-mécanique, va désormais réconcilier deux grandes catégories de consommateurs: ceux qui ne veulent plus remonter leur montre et ceux qui veulent mesurer les temps courts avec grande précision.

Pour bien comprendre où réside l'intérêt de cette nouveauté, rappelons que, pour automatiser le remontage d'une montre normale, il faut suspendre au mécanisme un poids pouvant tendre le ressort en fonction des mouvements du bras.

Parallèlement, pour faire d'une montre un chronographe, il faut rendre la roue des secondes indépendante du mouvement afin qu'elle puisse être couplée, pour la mesure du temps, libérée, pour la lecture du résultat, et ramenée dans sa position zéro. Traditionnellement, ces deux mécanismes, le poids et le compte, étaient logés en dehors du mouvement de la montre, ce qui contribuait à augmenter le volume. Aujourd'hui, leur synthèse en une seule pièce a été rendue possible par l'utilisation d'un poids encastré et d'un mécanisme chronographique miniaturisé intégrés dans le mouvement.

L'invention du chronographe automatique assure ainsi la relance du pres-



A gauche, le mouvement automatique avec le rotor planétaire. A droite, le bloc chronographe.

tige de l'horlogerie suisse sur ses positions privilégiées. En effet, comme l'a souligné M. Gérard Bauer, Président de la Fédération horlogère suisse, lors de la présentation mondiale de cette réalisation, « au moment où l'évolution technique et commerciale s'accélère, au moment aussi où la confrontation avec des concurrents extérieurs devient toujours plus sévère, la performance mondiale présentée aujourd'hui est révélatrice de la volonté et de la capacité des industriels suisses d'être concurrentiels et compétitifs, dans ce que ces termes signifient de plus actif, de plus offensif, voire de plus agressif. Enfin, la preuve est donc faite que, sans abandon de leur personnalité propre, trois maisons d'horlogerie peuvent réaliser en commun ce qu'aucune d'entre elles ne pouvait entreprendre seule, et cela du prototype au produit fini. »

« Nous avons ensemble réussi le plus difficile — et ce n'est pas d'avoir créé une montre — c'est d'avoir travaillé en équipe ! »

Cette boutade, lancée par l'un des trois partenaires lors de la présentation officielle du nouveau produit, caractérise effectivement la démarche qui a abouti à sa réalisation.

Cependant, la preuve aura été faite, que, sans abandon de leur propre personnalité, trois maisons d'horlogerie — G. Léon Breitling SA, Hamilton-Buren Watch Company SA et Heuer-Léonidas SA — en collaboration avec la fabrique de mécanisme Dubois et Depraz SA, peuvent réaliser en commun ce qu'aucune d'elles ne pouvait entreprendre seule. Elles auront ainsi démontré, qu'en définitive il n'est pas aussi difficile de s'entendre entre horlogers; en prenant ce risque, elles auront de plus donné un exemple qui mérite d'être largement suivi.

Voici, en quelques lignes, les caractéristiques principales de cette nouvelle montre:

- mouvement à remontage automatique (rotor planétaire)
- réserve de marche: 50 heures
- mécanisme-chronographe commandé par deux poussoirs avec totalisateur de minutes (30 minutes) et totalisateur d'heures (12 heures)
- mesure des temps courts au 1/5 de seconde
- dispositif calendrier situé à 6 heures
- hauteur totale du mouvement: 7,7 mm
- hauteur totale de la montre complète: 12,8 mm.

La conférence de presse

La grande salle de l'hôtel Intercontinental de Genève était presque trop petite pour contenir l'affluence de journalistes accourus à la conférence de presse convoquée par la FH pour la présentation mondiale de la montre qui réunit en une seule pièce les avantages de l'automatisme intégral et du chronographe avec indication de date. M. G. Caspari, manager en publicité, annonça que simultanément avec la présentation de Genève avait lieu une présentation identique à New York qui sera suivie de semblables officialités à Beyrouth, Tokyo et Hong Kong. Suit un fort intéressant exposé de M. Gérard Bauer, pré-

sident de la FH, qui se félicita de la collaboration intervenue entre les trois grandes maisons horlogères précitées et précisa que la FH est décidée à patronner toutes nouveautés valables et qui font preuve de dynamisme et des facultés créatrices de l'industrie horlogère suisse. La « Chronomatic », tel est le nom du nouveau produit remarquable lancé sur le marché.

On entendit enfin de fort intéressants exposés de M. Robert Kocher, vice-président et directeur général de Buren-Hamilton, M. Jack W. Heuer, directeur général de Heuer-Léonidas (Bienne), M. Willy Breitling, directeur général de G. Léon Breitling SA (Genève), enfin de M. Hans Kocher, auteur du fameux rotor-planétaire inclus dans le mouvement et qui permet les réalisations ultraplates. Informations et précisions technologiques sur lesquelles nous ne nous étendrons pas, étant donné que les maisons précitées sont connues et appréciées à leurs justes mérites dans toutes nos régions horlogères et sur le marché mondial.

Au cours de l'échange de questions et de réponses qui suivit, on se rendit compte de l'intérêt manifesté par les 100 à 150 journalistes qui assistaient à la conférence de presse et tenaient à être renseignés explicitement. Ils le furent incontestablement, tant en ce qui touche la vogue du chronographe et le prix de « Chronomatic » par M. Willy Breitling (prix qui varie de 550 à 690 fr. suivant les genres), qu'en ce qui touche l'élan de la nouvelle montre par M. Robert Kocher. « Chronomatic » est parfaitement étanche et peut être utilisé comme montre de plongée.

Une surprise enfin était réservée par l'apparition au micro de M. Gérard Sinclair, président de Hamilton qui, après avoir été un des protectionnistes et adversaires les plus acharnés de l'industrie horlogère suisse aux USA, tint à s'associer au grand succès qu'elle remporte aujourd'hui. Il y a décidément des conversions de taille, mais qui, comme l'a souligné M. Gérard Bauer lui-même, rejoignent chacun et ne surprendront personne...

L'élément le plus exhaustif mis en valeur par la conférence de presse de l'Intercontinental, en plus de l'incontestable et prestigieuse réalisation du « Chronomatic », aura certainement été la collaboration nouée entre quatre grandes maisons horlogères pour la réalisation d'une œuvre commune et d'une remarquable collaboration technique. Le résultat est là. Et c'est aussi le plus précis des chronographes. Mais le chronographe électronique, on l'a dit, n'est pas pour demain.

MEMENTO

Neuchâtel

MARDI 4 MARS

Salle des conférences: 20 h. 15, *Les Chamois*.

Pharmacie d'office: jusqu'à 22 heures, *Bornand, rue du Seyon*.
Ensuite, cas urgents, tél. No 17.

CINEMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, *Un mur à Jérusalem*.

Arcades: 20 h., *Dr Jivago*.

Bio: 20 h. 45, *Le Laureat*; 18 h. 40, *Jeu de massacre*.

Palace: 20 h. 30, *Trois filles vers le soleil*.

Rex: 20 h. 30, *L'adorable corps de Deborah*.

Studio: 20 h. 30, *Pendez-les haut et court*.

Mardi 4 mars 1969



BEAUX-ARTS - MUSIQUE - THÉÂTRE

Casino-Théâtre - Le Locle
à 20h.15A ASSOCIATION
C DES CONCERTS
L DU LOCLE

Concert hors-abonnement

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL

Direction: Ettore Brero

Soliste: Brigitte Buxtorf

PROGRAMME: FASCH - ALBINONI - VIVALDI - QUANTZ - DVORAK

Location: Magasin Gindrat
dès le 25 février 1969
Tél. (039) 516 89Prix des places: Fr. 6.- à 8.-
Etudiants, apprentis: demi-tarif
Membres JM - ACL Fr. 3.- et 4.-AU LUX
LE LOCLECe soir, dernière de
ASTÉRIX ET CLÉOPÂTRE
(Enfants admis)UNE SPÉCIALITÉ
EN CHOCOLATLa Boudelle
NeuchâteloiseDE LA CONFISERIE
ANGEHRN
LE LOCLE

Dans tout le canton nous passerons prendre votre vélomoteur - Téléphonez au (039) 5 22 36

ACTIONrévision de vélomoteurs,
soit: réviser les moyeux,
le volant magnétique,
décalaminer, contrôle
du moteur, etc...**50.-**

(sans fournitures)

GARAGE PAUL MOJON - LE LOCLE

Agence officielle RIXE - DKW - CILO - HONDA - SACHS - KREIDLER

ÉCOLE DES PARENTS
LE LOCLE

Conférence:

**LES FRUSTRATIONS
PRÉCOCES ET
LEURS CONSÉQUENCES
LOINTAINES**

par le Dr K. Weber, de Préfargier

Mercredi 5 mars, à 20 h. 15
à la Salle du Musée

Invitation à tous

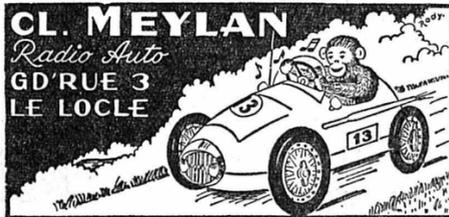


DIXI S.A., LE LOCLE

cherche pour son usine de métal dur un

**agent de méthodes
et d'études**

- avec connaissances de la mécanique de précision et du chronométrage
- pour l'établissement des standards de calcul et des gammes d'opération
- nous désirons si possible une personne ayant quelques années d'expérience, aimant les responsabilités et sachant prendre des initiatives.

Les intéressés peuvent se présenter ou écrire à
DIXI S.A., Usine 2, service du personnel, 42, avenue
du Technicum, 2400 Le Locle.**CL. MEYLAN**
Radio Auto
GD RUE 3
LE LOCLE**SPÉCIALISTE RADIOS-AUTOS**

Echanges - Montage - Déparasitage

SERVICE BLAUPUNKT

Radio auto depuis Fr. 120.-

**DIZERENS
DUPUIS.****FABRIQUE
DE CLOTURES
NEUCHÂTEL**
Ch. MAILLEFER 34-36. TEL. 5 49 64

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

Jeune homme, possédant permis A, cherche
emploi comme**chauffeur-livreur**

ou AIDE-CHAUFFEUR.

Ecrire sous chiffre WX 30435, au bureau
de L'Impartial.**CARACTÈRES S.A. LE LOCLE**

cherche

ouvrièrespour différents travaux d'atelier.
Personnes de nationalité suisse, étrangères au bénéfice du permis C ou hors
plafonnement sont invitées à adresser
une offre manuscrite au chef du personnel
de Caractères S.A., rue du
Plan 30, 2000 Neuchâtel, ou se présenter
à notre usine du Locle, rue du
Parc 7.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

BOÏTIER

ou

BIJOUTIER MODELISTEà même de s'occuper du département création. Contact
étroit avec la direction demandé.Faire offres à: Fabrique de boîtes de montres LES
FILS DE A. DONZÉ-BAUME, 2724 LES BREULEUX,
tél. (039) 473 73.**Aide-livreur
chauffeur livreur**robustes, sobres et consciencieux
seraient engagés tout de suite ou date
à convenir.
Permis de voiture. Chambre à dispo-
sition.Faire offres à
PICARD S.A. VINS Le Col-des-Roches**FAVAG**

cherche

mécaniciens-outilleurs

spécialisés dans la construction des étampes

monteurs-électricienspour l'entretien et les transformations de nos instal-
lations à l'intérieur de l'entreprise (courant fort et
faible).

Faire offres écrites à

**FAVAG
SA
NEUCHÂTEL**

Monruz 34 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 66 01



Pour travaux fins et variés, nous cherchons du

personnel féminin

que nous dirigerons selon ses aptitudes.

Ambiance de travail agréable.

Faire offres aux
FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES, succ. A
2400 LE LOCLE, Marais 21, téléphone (039) 5 11 93

On cherche

AGENT (E) LIBRE

à la commission

Gros gains assurés

Faire offres sous chiffre FE 30434,
au bureau de L'Impartial.**MACHINES À VENDRE**

pour la fabrication de la boîte :

- 1 tour revolver SV 102 sur socle pour pinces de boîtier
- 1 fraiseuse Aciera F 1
- 1 fraiseuse Aciera F 3 bien outillée
- 3 presses à pédale force 4 tonnes Osterwalder
- 3 balanciers col de cygne vis Ø 25 mm. pour numéroter
- 8 balanciers double montants vis Ø de 50 à 100 mm.
- 1 machine à fileter Vall
- 6 machines à percer les cornes de boîtes
- 4 machines à lapider meules Ø 180 mm. avec chariots
- 2 appareils à dégraisser au try avec ventilation
- 6 presses à friction vis Ø de 80 mm. à 180 mm.
- 1 presse à genouillère force 200 tonnes. ROGER FERNER, Parc 89, tél. (039) 2 23 67 - 3 16 50.

à remettre, pour raison d'âge, à La
Chaux-de-Fonds, commerce**TABACS - JOURNAUX**bien situé, rendement intéressant.
Logement 3 pièces à disposition.
Ecrire Société fiduciaire Muller & Co,
3, rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds.**TOUTES
VOS
FLEURS**chez
Coste
Le Locle. Côte 10
Tél (039) 5 37 36**PRÊTS**
sans caution**BANQUE EXEL**
La Chaux-de-FondsAv. L.-Robert 88 Ø (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Vers la construction d'un bâtiment de cinq classes primaires au Verger

Dans son rapport concernant la construction de locaux destinés à l'enseignement secondaire et primaire de janvier 1967 la Commission scolaire s'exprimait ainsi :

« Il est nécessaire de construire en priorité un collège secondaire pour 550 élèves. Les trois étapes suivantes seront la construction de collèges de quartiers. Le rythme de construction sera dicté par l'augmentation des effectifs ».

Les autorités communales ont affirmé leur volonté de mettre tout en oeuvre pour réaliser dans des délais acceptables le nouveau centre scolaire sur la Place du Technicum, mais ne sauraient, en donnant satisfaction à l'Ecole secondaire, négliger les besoins de l'Ecole primaire dont les effectifs continuent d'augmenter chaque année. L'étude de la construction d'un collège primaire de cinq classes dans le quartier du Verger est donc basée sur l'évolution des effectifs qui ressort des statistiques démographiques établies par la direction des écoles primaires et préprofessionnelles.

A la rentrée scolaire d'avril 1968 tous les locaux étaient occupés à 100 pour cent. Or l'organisation des écoles primaires et préprofessionnelles au printemps 1969 prévoit l'ouverture de trois classes nouvelles. D'autre part, il est indispensable d'envisager un dédoublement dans l'une ou l'autre des classes terminales l'effectif y étant trop important.

On ne peut se contenter d'établir des probabilités pour la seule année scolaire 1969-1970 mais pour ne pas être dépassé par les événements il faut tenir compte des besoins de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 1970-1971. Sur la base des renseignements précis fournis par la Direction l'Ecole primaire comptera, en 1970, 1150 élèves.

Certes l'augmentation de la population est plus sensible à l'ouest, mais les besoins de l'est n'en demeurent pas moins grands. Chaque année la direction est l'objet de demandes concernant la réouverture de l'ancien collège du Verger. Or, une seule salle de cet immeuble vétuste est utilisable et il n'est pas opportun d'ouvrir une seule classe dans ce quartier.

Le Conseil Communal propose donc, avec l'accord de la Commission scolaire, de construire un collège de quartier de cinq classes sur un terrain appartenant à la commune et situé à l'est de l'immeuble Girardet 11, 13, 15. En prenant comme limite l'axe de la Combe Girard on peut dénombrer au printemps 1969 un total d'élèves de 125, ce qui justifie la construction d'un tel bâtiment qui aura, de plus, l'avantage de grouper les élèves des cinq degrés de l'enseignement primaire comme cela a été fait à la Jaluse.

Mais il s'agit de faire vite et si la Direction estime possible une solution provisoire au printemps, elle souhaite que l'ouverture du nouveau collège ait lieu en août 1969. A cause de ce délai impératif une maison de construction préfabriquée qui a déjà réalisé plusieurs bâtiments dans le canton, a été consultée.

Le Conseil général sera donc appelé à se prononcer sur l'octroi d'un crédit qui se monte à 850.000 fr. pour la construction, l'équipement et l'aménagement des accès d'un bâtiment qui comprendra cinq classes et deux salles spéciales.

Nouveau conseiller général

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général Michel Emery du Locle, en remplacement de Charles Huguenin, démissionnaire.

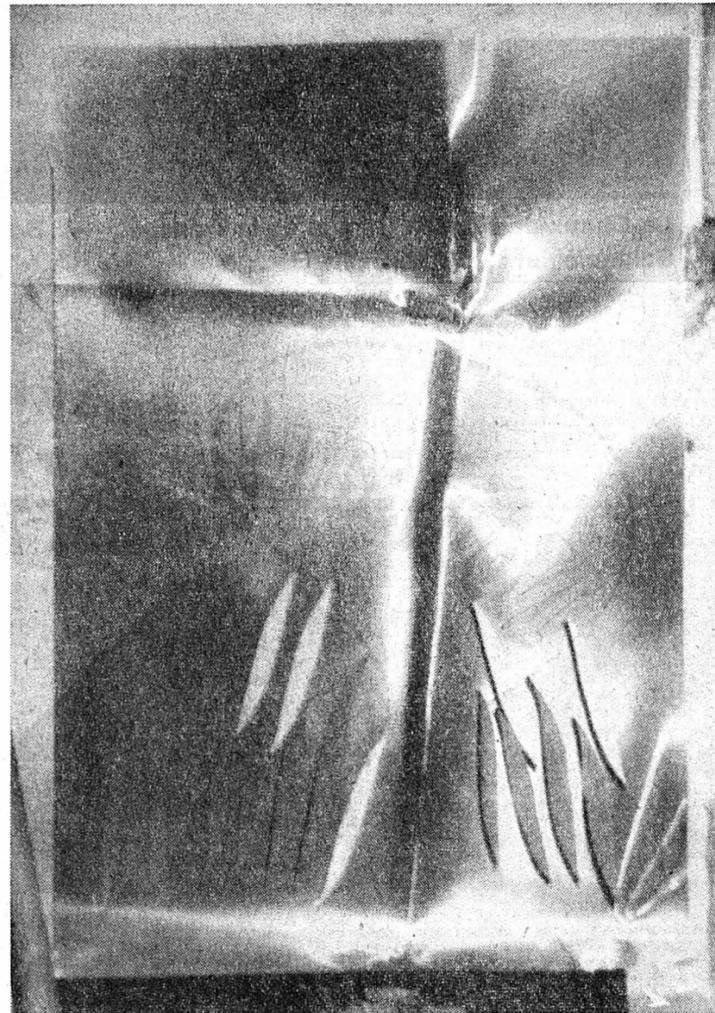
On en parle au Locle

A l'occasion de l'anniversaire de la République, les autorités scolaires ont décidé de faire un cadeau aux élèves de nos écoles et aux parents de ceux-ci. La semaine de cinq jours sera introduite à l'école. Certes, si cette nouvelle avait été diffusée un mois plus tard, on aurait tous cru à un poisson d'avril! Tant il est vrai qu'on en parlait depuis longtemps, depuis plus de dix ans, ma foi, et tant les adversaires de cette évolution étaient convaincus de la valeur de leurs arguments et se refusaient à admettre l'inéluctable. Ceux qui, en dehors des milieux scolaires, qu'ils soient fonctionnaires, journaliers, ou tout simplement contribuables et parents d'élèves, ont osé en son temps exprimer une opinion favorable, furent considérés le plus souvent comme des ânes de l'espèce la plus têtue qui soit. Pourtant, petit à petit, l'idée a fait son chemin. En présence des expériences favorables faites ailleurs (bravo à vous, en particulier, les pionniers des Brenets!), bon nombre de craintes se sont évanouies. Aujourd'hui, la décision est prise. Tant mieux! Le soussigné s'en réjouit, bien que ses enfants ne soient plus écoliers. Car le problème se situe à un tout autre niveau. Après la fermeture des usines le samedi, après celle des écoles, il s'agira d'aller plus loin encore et d'obtenir que les manifestations sportives aient lieu ce jour-là au lieu du dimanche. Sur ce plan aussi, il y a des opposants. Ils sont nombreux à invoquer des raisons qui ne résistent pas, la plupart du temps, à un examen objectif. Ça n'ira pas tout seul, on s'en rend compte, mais si un mouvement sérieux se mettait à l'ouvrage, avec volonté et persévérance, la victoire serait peut-être plus facile à remporter qu'il n'y paraît au premier abord.

Tout doux, tout doucement, on marche dans le bon sens. C'est bon signe. On y va lentement, mais sûrement! N'est-ce pas un peu la manière suisse?

Ae.

Le sculpteur P. Galina fait vivre le métal



« Le toit du monde » de M. Galina.

De tous les artistes loclois, l'un des plus originaux est sans conteste le sculpteur Pietro Galina qui expose actuellement ses nouvelles œuvres pour une quinzaine de jours à Centrexpo.

Cet artiste, Italien d'origine, puisqu'il vient de Udine, a fait ses études artistiques à l'Ecole d'art de sa ville natale puis à celle de Bologne; il travailla ensuite une année avec un grand maître, le sculpteur Franzoli d'Udine. Il a gardé de son pays d'origine l'imagination généreuse, un certain goût du mysticisme et le don de s'enthousiasmer pour de nouvelles formes d'expression. Depuis dix-sept ans qu'il vit au Locle il est devenu, malgré qu'il ait gardé un savoureux accent du terroir, un véritable Loclois.

S'il participe fréquemment — et c'est là distinction rare — à de grandes expositions internationales de médailles, en France et en Italie, où l'on accède qu'après avoir franchi de sévères éliminatoires, il a réalisé pour la ville du Locle une œuvre si connue que l'on oublie un peu le nom de son créateur, le charmant bas-relief du jardin d'enfants du Casino, don des Italiens à la ville.

L'exposition de P. Galina qu'abrite Centrexpo peut surprendre et quand il monte le raide escalier et arrive dans la salle le visiteur reçoit un choc. L'insolite, l'inattendu surprend toujours au premier regard mais oblige implicitement l'attention à se fixer pour comprendre ce que veut dire l'artiste. On reste alors indifférent ou l'on est séduit. Et les œuvres que le sculpteur, modèleur-médailleur Galina a créées sont les plus surprenantes et les plus extraordinaires qui soient.

On avait connu, lors de précédentes expositions des bas-reliefs en métal repoussé, des études de médailles où la conception de l'artiste s'extériorisait en de longs corps minces, aux courbes savantes, plongés dans des génuflexions profondes ou raidies dans des positions d'attente. Quelques œuvres témoignent encore de cette facture. Elles ont gardé le grain du métal que l'on travaille sur les deux faces, avec des patines qui ombrent les fonds tandis que les reliefs ressortent plus clairs dans un métal non travaillé.

Poussant sa technique jusqu'à l'extrême le sculpteur a entrepris de faire vivre le métal par ses propres reflets, de le faire chanter et de le laisser se modifier par le seul angle de la vision. Utilisant de larges feuilles de cuivre, de laiton ou d'aluminium par le simple fait de cassures, de plis avec leurs ombres, ou des traits repoussés sans que la surface extérieure soit touchée afin qu'elle garde tout son éclat et toutes ses possibilités d'illusion, il crée des tableaux mouvants qu'il appelle « Le toit du monde », avec une grande croix au pied de laquelle de petites appliques vertes et blanches figurent la foule agenouillée, une « Annonciation » qui laisse rêver et admiratif, un « Météorite » teinté de rouge qui relève de la science-fiction artistique. Le métal le plus froid s'anime, les sujets semblent se mouvoir, reliés par une courbe qui fuit puis s'estompe dans une ombre qui les sépare. Etrange monde que celui qui apparaît sur les grandes feuilles de métal étin-

celant, avec une nette prédilection de lignes verticales comme des flammes, monde futuriste, où la matière utilisée révèle des trésors de possibilités et de poésie, celle que chacun peut y ajouter à son gré, monde dont on ne sait plus très bien s'il est stylisé ou compliqué.

L'œuvre de Galina ne révèle pas immédiatement ses mystères, elle oblige le visiteur à participer et celui qui veut se donner la peine de faire cette recherche y découvre de singuliers prolongements.

M. C.

Etat civil

VENDREDI 28 FÉVRIER

Naissance

Salvi Claudia, fille de Mario-Antonio, chauffeur, et Francessa-Maria née Tavernaro.

Promesses de mariage

Suter René-Claude, ingénieur ETS, et Juvet Françoise-Rose.

Mariages

Locatelli Luigi-Massimo, décolleteur, et Andrey Micheline. — Russo Mario, ouvrier de fabrique, et Coll Angela. — Huguenin-Elie Jean-Senn-Hubert, mécanicien, et Perrin Odette-Blurette. — Perret Jean-Willy, mécanicien de précision et Mazza Denise-Eliane. — Kohli Georges-André, instituteur, et Reist Michèle.

MEMENTO

Le Locle

MARDI 4 MARS

Cinéma Lux: 20 h. 30, Astérix et Cléopâtre.

Musée: 10 h. - 12 h., 14 h. - 17 h., Exposition Aurèle Barraud.

Casino-Théâtre: 20 h. 15, Orchestre de chambre de Neuchâtel.

Pharmacie d'office: Cooperative, jusqu'à 21 h., ensuite le tel. No 17 renseignera.

Permanence médicale et dentaire: Tél. No 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille.)

Prix d'abonnement

Franco	Pour
pour la Suisse	l'étranger
1 an Fr. 56.—	1 an Fr. 115.—
6 mois » 28.25	6 mois » 60.—
3 mois » 14.25	3 mois » 32.50
1 mois » 4.90	1 mois » 11.—

Tarifs réduits pour certains pays

Prix des annonces

La Chaux-de-Fonds canton de Neuchâtel et Jura bernois	-27 le mm.
Mortuaires	-55 le mm.
Régie extra-régionale: Annonces - Suisses S.A., - ASSA	
Suisse	-37 le mm.
Réclames	1.26 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)	
Chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds	

La journée des malades à l'hôpital

Dimanche c'était la journée des malades. Beaucoup de ceux qui jouissent d'une bonne santé l'ont complètement oubliée. Les malades, à leur domicile ou à l'hôpital, qui connaissent la joie et le réconfort d'être entourés par leur famille et leurs amis le furent davantage encore en ce jour à eux dédiés. Mais les autres, les isolés, pour lesquels les longues journées sans visites passent toutes semblables n'auraient vu à ce jour aucune différence si des commerçants de la ville n'avaient pensé à eux tout spécialement et

fait envoyer à leur intention des fleurs et des douceurs.

De plus un appel lancé à la Radio et destiné à des hôpitaux des bords du Léman trouva un écho au Locle puisque bien des Loclois se rendirent à l'Hôpital pour faire une petite visite à ceux qui n'attendaient personne.

Toutes ces attentions furent appréciées à leur grande valeur et les malades, par la voie du journal, expriment leur reconnaissance à ceux qui ont fait que, pour eux aussi, ce fut dimanche la journée des malades.

A La Chaux-du-Milieu, les cultes sont toujours bien fréquentés

C'est à la halle de gymnastique que s'est déroulée l'assemblée de paroisse. M. Pittet, pasteur, ouvre la séance par la prière. Tous les rapports sont très détaillés et complets. M. Udriet donne connaissance des comptes. Quant au rapport de paroisse, il est présenté par le pasteur. Les cultes sont bien suivis, la fréquentation des cultes de jeunesse et école du dimanche est bonne, la Semaine de prière œcuménique eut beaucoup de succès avec la participation de trois paroisses, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot et La Chaux-du-Milieu. La cible pour la mission est atteinte pour la paroisse, la « couture » se réunit chaque mardi et fait du bon travail, le « Chœur mixte » a encore embelli toutes les fêtes chrétiennes depuis Noël 1967 jusqu'au culte de la « Réformation » 1968 et a dû suspendre son activité faute de renfort, notamment dans les voix masculines.

Pendant l'année il fut célébré 11 baptêmes, 14 mariages et 5 services funèbres.

Les organistes ont remis leur mandat après nombre d'années d'excellent travail et sont remplacés pour une part par M. Chabloz, qui a bien voulu accepter de tenir l'orgue, tandis que Mme Matthey remplira ses fonctions jusqu'à ce que son remplaçant soit trouvé.

M. L.-E. Brunner et Mme Matthey reçoivent un cadeau et c'est avec regrets que l'on prend note de leurs démissions. M. Fahrny, remplaçant le président de commune

malade, adressa à son tour des remerciements de la part des autorités communales.

L'assemblée prend fin par une collation offerte par la paroisse. (my)

LES BRENETS

A la Commission scolaire

Hier soir, la Commission scolaire s'est réunie en assemblée ordinaire. A l'ordre du jour figuraient les quatre points suivants: affaires courantes; examens; comptes de la soirée scolaire et divers. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur le déroulement de cette soirée.

Avant une intéressante soirée scout

Placée sous le thème « Le Doubs », la soirée scout aura lieu samedi à la Salle communale. On y verra tour à tour chaque unité présenter une production, puis ce sera une rétrospective de l'année 1968 pour Les Brenets sous forme de revue. (li)

Bienfaisance

La section des samaritains remercie sincèrement de leurs dons toutes les personnes qui ont témoigné de la sorte leur sympathie à la famille de M. J.-B. Maurice. (li)

Les Brenets: une semaine à ski



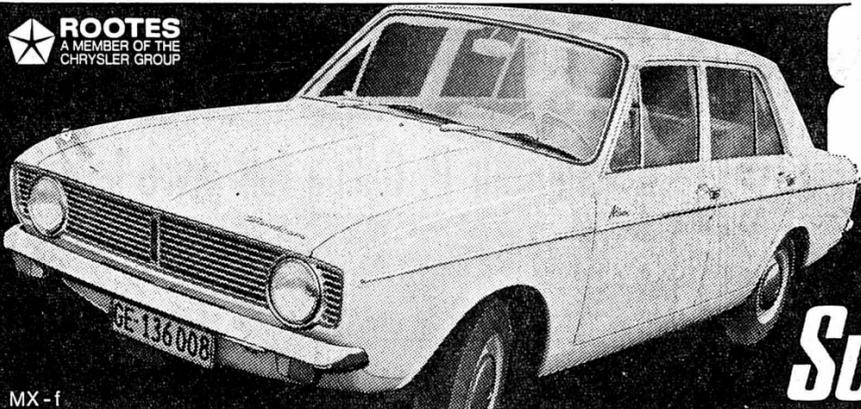
Samedi soir, les élèves des classes de 5e année, 1re et 2e préprofessionnelles sont rentrés de Haute-Nendaz où ils venaient de passer une agréable semaine de vacances de sport. Jeudi, pendant la matinée de repos,

les enfants ont construit, en neige, animaux et chalets (notre photo). Les architectes en herbe y ont mis tout leur savoir et ont rivalisé d'habileté afin de remporter le concours. (texte et photo li)

Rédaction du Locle

Rue du Pont 8
Tél. (039) 5 33 31

ROOTES
A MEMBER OF THE
CHRYSLER GROUP



MX-f

8890. Tout nous incite à vous parler du prix

Lorsque vous connaîtrez les performances, l'équipement, le confort, la finition, la sécurité et la sobriété de la Minx, vous réaliserez combien ce « gros » prix est en réalité petit.

1725 cm³, 73 CV, 4 portes, 5 places, coffre à bagages 510 l., freins autorégulateurs avec servo, disques à l'avant, chauffage et ventilation avec extracteurs d'air, service tous les 8000 km seulement.

SUNBEAM MINX

Minx break 9890 fr.

La Chaux-de-Fonds : Garage de la Tranchée - Boudevilliers : H. Vuarras - Môtiers : A. Dürig, garage de Môtiers - Neuchâtel : H. Patthey
Saignelégier : P. Cattin, City-Garage

Nouveau!

Spray INTEMP pour les TEXTILES

Simple comme bonjour et extrêmement avantageux!

Imperméabilisez vos manteaux de pluie, parapluies, chapeaux, vêtements de ski, tentes de camping avec le nouvel

INTEMP TEXTIL

...en un clin d'œil!

L'atomiseur de 300 g

2.30

Intemp Textil est recommandé par l'Institut suisse de Recherches Ménagères IRM

MARCHÉS MIGROS



Gares de La Chaux-de-Fonds Le Locle

VOYAGES ORGANISÉS MARS 1969

Dimanche 9 mars — nouveau !
GLACIER DES DIABLERETS DAILLON
Sortie pour skieurs
36 kilomètres de descente
Prix forfaitaire Fr. 55.—

Dimanche 9 mars
COURSE SURPRISE Fr. 44.—
dîner compris

Dimanche 16 mars
Prix choc — Train spécial
DAVOS Fr. 31.— **AROSA** Fr. 30.—

Dimanche 23 mars
VERBIER Fr. 36.—

Dimanche 30 mars
COURSE SURPRISE
« Sortie des gourmets » Fr. 43.—
y compris le dîner gastronomique

SCALA MILAN
Les dates seront communiquées ultérieurement.

Pour tous ces voyages, des prix réduits sont appliqués aux personnes en possession de l'abonnement à demi-tarif pour personnes âgées.

Renseignements et inscriptions : au bureau de renseignements et voyages CFF de La Chaux-de-Fonds (tél. (039) 2 41 14) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

ARRANGEMENTS BALNEAIRES FORFAITS « PARIS »

Vu le succès obtenu l'année dernière, les CFF vendent à nouveau des arrangements balnéaires complets pour la Méditerranée et l'Adriatique, ainsi que des forfaits pour Paris. Brochures, informations et inscriptions au guichet de n'importe quelle gare.



A vendre LAMBRETTA

150 cmc, modèle 1955. Expertisée 1968. Bon état, bas prix.

Tél. (032) 97 15 49.

CHIEN DE CHASSE ÉGARÉ

blanc, noir, brun.
Tél. (039) 2 01 66-2 01 71.
Récompense.

PRÊTS

express de Fr. 500.— à Fr. 10000.—

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit



Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Conservatoire de La Chaux-de-Fonds

282e Heure de Musique

Dimanche 9 mars 1969, à 20 h. 15

J.-S. Bach Mady Bégert, claveciniste
J. Haydn Hans Muller, pianiste
J.-Ph. Rameau Orchestre du Conservatoire
D. Scarlatti Robert Faller, direction
C.-Ph.-E. Bach

Location au Conservatoire
Téléphone (039) 3 43 13

STUDIO

très moderne, pour 2 personnes, meublé, est à louer pour le 15 mars.

Ecrire sous chiffre BK 4537, au bureau de L'Impartial.

A LOUER à Monteviol près St-Ursanne à l'année ou au mois

LOGEMENTS DE VACANCES

avec confort, dans ancienne ferme rénovée. S'adresser à Paul Prudat, 2892 Courgenay.

A VENDRE

PEUGEOT 404

Injection Super-Luxe 46 000 km., très bon état.

Tél. (039) 2 14 50.

Costumes, jupes, manteaux

transformés selon votre goût.
R. POFFET - tailleur NEUCHÂTEL, 10, Ecluse, tél. (038) 5 90 17

VOYAGES EN URSS



PÂQUES À MOSCOU

1er au 7 avril

Voyage accompagné de 7 jours par vols de ligne, comprenant la visite de tous les monuments et points d'intérêt de la capitale soviétique.

Prix avantageux au départ de Zurich, y compris pension complète, une soirée théâtrale et un banquet

Fr. 835.—

Programme détaillé et inscriptions auprès de



15, rue de Bourg, LAUSANNE, tél. (021) 22 81 45 ou auprès de votre agence habituelle

VOYAGES natural

Voyages de Pâques

Notre traditionnel train spécial à prix réduits pour

PARIS

aller le 3 avril, à 23 h. 13
retour le 7 avril, à 22 h. 14

Prix des billets :
2e classe Fr. 71.— 1re classe Fr. 105.—

Arrangement d'hôtel à Paris :
logement, petit déjeuner et transferts depuis Fr. 78.—

Notre traditionnel train spécial à prix réduits pour

TESSIN

aller le 4 avril, à 04 h. 48
retour le 7 avril, à 22 h. 08

Prix des billets pour Lugano ou Locarno :
2e classe Fr. 39.— 1re classe Fr. 59.—

Arrangement d'hôtel à Lugano :
logement et petit déjeuner depuis Fr. 82.—
logement et pension depuis Fr. 140.—

Programme des voyages et inscriptions à la Maison



75, avenue Léopold-Robert (3e étage, lift)
Tél. (039) 2 92 02 La Chaux-de-Fonds

Une affaire

- 1 divan-lit 90 x 190
- 1 protège-matelas
- 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans)
- 1 duvet léger et chaud
- 1 oreiller
- 1 couverture laine
- 2 draps coton extra

Les 8 pièces :
Fr. 245.—

G. KURTH
1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19

Restaurant de la Raissette à CORMORET

Vendredi 7 mars 1969, dès 20 heures

grand match au cochon

Prière de réserver, tél. (039) 4 96 07
Se recommande : A. Summermatter

En ayant recours aux colonnes de « L'IMPARTIAL », vous assurez le succès de votre publicité

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

40e Camp des Unions chrétiennes de Tavannes

Samedi et dimanche a eu lieu le 40e Camp organisé par le Centre laïc de Sornetan et le Comité jurassien des Unions chrétiennes. Une centaine d'unionistes avaient répondu à l'appel des organisateurs. Le thème du Camp « Etre chrétien dans la société industrielle ? » avait déjà été abordé lors de forums régionaux qui ont eu lieu, de fin janvier au début de février, à Bienne, Saint-Imier, Tavannes, Malleray-Bévilard, Moutier et Porrentruy. Ces forums réunissaient des représentants du monde ouvrier, de l'industrie, des professions libérales, de l'agriculture, etc.

Samedi, à 15 h. 30, la cérémonie d'ouverture du camp s'est déroulée, comme de coutume au temple, sous la direction du pasteur G. Hammann, animateur de jeunesse du Jura.

Ensuite, vers 16 heures, à la Maison de paroisse, les participants furent répartis en six groupes de discussion. Chaque groupe conduit par un animateur, accompagné d'un « Conseiller », qui était un représentant du monde du travail ou de l'industrie, soit de la vie politique jurassienne et biennoise, avait pour tâche d'aborder un des thèmes suivants :

la cogestion : à quoi mène notre travail ? Quel est son but final ?

quelle société créons-nous par notre forme de travail ?

comment pouvons-nous influencer la société ? de quels moyens disposons-nous pour agir sur cette société ?

comment réagissons-nous au principe de notre commerce entre pays riches et pays pauvres ?

la lutte entre la formation manuelle et la formation intellectuelle ?

Les conclusions de chaque groupe furent ensuite remises à M. G. Maret, de Genève, pasteur responsable du ministère protestant dans l'industrie, qui, au cours de sa conférence, pourra y répondre.

Voici en guise d'introduction à cette conférence, intitulée « Et maintenant, dans cette société, que signifie croire ? ». Des indications tirées du bulletin du « Centre protestant d'Etudes » du mois d'octobre 1967 : « Six mois comme ouvrier d'usine » de G. Maret. Introduction : ... Après un long mûrissement, après de multiples réfections partagées avec le Comité du ministère protestant dans l'industrie, le pasteur Maret (qui possède par ailleurs une formation complète de technicien) s'est résolu à vivre de l'intérieur la vie de l'usine pour tenter de saisir quelle est la perception qu'un ouvrier qui travaille aux pièces peut avoir des choses qui l'entourent, des hommes qu'il rencontre, de la Société où il vit et de l'Eglise qu'il déserte.

Présenté par le pasteur Hammann, le conférencier entre immédiatement dans le vif de son sujet et pose la question : « Que veut dire croire dans notre société ? » Croire, c'est penser, manifester, agir, donner à notre vie un sens, un but, une direction. Est-ce que je vais donner un sens à mon travail... ou, est-ce le travail qui va donner un sens à ma vie ? C'est un choix : travailler pour vivre, ou vivre pour travailler :

Le monde industriel est basé sur la technique, qui elle-même est la synthèse des activités et des volontés humaines : donc, notre société humaine est comparable à une machine qui peut marcher selon certaines normes ; et l'homme est entraîné dans cette technicité autonome toute puissante. Le monde industriel a un but (tout est fabriqué dans un but bien défini) utilise des moyens (il y a une matière à la base qui doit être transformée selon les règles de la technologie) et une élaboration (travail-essais-réussite). Ces trois éléments englobent tout le monde vivant qui marche vers une fin : le progrès de l'humanité.

Une prise de conscience

Et maintenant, croire ? C'est avoir une attitude critique positive, c'est chercher le vrai. Croire, c'est une prise de conscience, de la valeur de la place que l'on occupe dans son travail pour le bien-être de l'humanité. Croire, c'est choisir, ou la vie, la résurrection, ou la mort.

Croire, c'est agir avec une attitude de solidarité, de solidarité en Christ, qui est mort sur la Croix pour tous. Croire, c'est avoir la dignité du travail, dignité d'être considéré comme travailleur, bon ou mauvais. Ne pas oublier le don, qui a été donné par Dieu « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? » dit l'Evangile. Tous sont engagés, concernés pour promouvoir une société supérieure, meilleure.

Croire veut dire tout référer à Jésus et se dire en face de son travail : « Que

ferait Christ à ma place ? » Il faut approfondir sa connaissance de la Bible et se réunir pour adorer Dieu et devenir des hommes vrais par ce que nous disons et ce que nous faisons.

Film et théâtre

Une courte discussion suivit cette conférence, preuve que les auditeurs y trouvèrent matière à réflexion. Le dimanche matin, le culte fut présidé par le pasteur Hammann, animateur de jeunesse du Jura.

Puis, à 11 heures, au cinéma, les campeurs étaient conviés à assister à la projection du film de François Truffaut « Fahrenheit 451 ». Ce film de science-fiction qui place chacun dans un monde non défini, imaginaire, où les livres sont interdits, où l'individualisme n'est pas autorisé, a dû certainement fortement toucher les spectateurs. Enfin, pendant plus d'une heure et demie la troupe du « Théâtre Populaire Romand » de Bienne, a présenté à la Salle Farel, « La Vie Secrète de Léopold S... », qui est un essai burlesque sur le thème de l'espionnage.

Tous les nombreux spectateurs ont été gagnés par le jeu parfait des acteurs qui ont été très vivement applaudis. (ad.)

BIENNE

La fête du 1er mars chez les Neuchâtelois

Les Neuchâtelois de Bienne ont célébré avec ferveur et enthousiasme dans la grande salle du Cercle romand, l'anniversaire de l'indépendance de leur canton. 120 personnes ont participé à la manifestation qui marquait aussi le 44e anniversaire de la société. Le doyen, M. Charles-Henri Borel, qui vient d'entrer dans sa 90e année ne manque aucune de ces sympathiques rencontres.

Au programme figuraient un souper, une allocution du président, M. Marcel Berthoud, un toast à la patrie par M. Henri Issler qui compte 35 ans de sociétariat, les productions du duo Holliday's, de la chanteuse Marie-José et de l'orchestre Golden Star.

La soirée fut comme à l'accoutumée très cordiale et joyeuse. (aac)

LOVERESSE

Un bon berger

pour un bon pâturage

Une nouvelle fois, l'inspection du pâturage de Moron permet l'attribution de 100 points, soit le maximum, à la commune. Pour les 8 poulains estivés, c'est un apport de 880 fr. Cet excellent résultat est tout à l'avantage du berger, M. Hans Bürger, qui reçoit la gratification prévue à cet effet.

La Commission des forêts a présenté son programme au Conseil : il est prévu de planter 2000 épicéas au Droit.

Enfin, les agriculteurs s'opposant à la suppression des clôtures le long des routes communales, ils en assumeront l'entretien. (ad)

Problèmes scolaires bruntrutains

La mise à l'ordre du jour d'une récente assemblée communale d'un tractandum prévoyant l'ouverture d'une nouvelle classe à l'Ecole secondaire de jeunes filles, et l'annonce que le processus de dédoublement des classes de cette école était en route a eu, dans les milieux politiques bruntrutains, un effet pareil à celui qui suivrait l'entrée d'un éléphant dans un magasin de porcelaine. Le Conseil communal actuel, qui se distingue par son dynamisme, a étudié ces problèmes scolaires. Pour ce faire, il a convoqué les directeurs des quatre principaux établissements scolaires, l'Ecole cantonale, l'Ecole professionnelle, l'Ecole secondaire de jeunes filles et l'Ecole primaire.

De cette rencontre, on peut tirer quelques enseignements. L'avenir de l'Ecole professionnelle, dirigée par M. Etienne Fugé, est bouché par le manque lançant de locaux, manque qui met un frein à toute innovation. Actuellement, l'Ecole souffre de sa situation exiguë, au cœur de la ville. Les élèves n'ont aucun dégoût, pas de possibilité de profiter des minutes de récréation. L'écartèlement des cours dans divers ateliers de la ville entraîne avec lui son cortège d'inconvénients, qui ont nom manque de rentabilité, discipline relâchée, ennui administratif. Ainsi, dès avril, les apprentis régisseurs vont suivre les cours dans un atelier aux abords de la ville, alors que les monteurs en chauffage central apprendront leur métier dans un atelier mis à disposition par une entreprise de la place. Le bâtiment actuel de l'Ecole professionnelle est au bord d'une rue qui accueille tout le trafic automobile arrivant à Porrentruy, ce qui dit assez son caractère bruyant peu propice à l'enseignement. Mais l'espoir demeure, par l'ouverture projetée d'un atelier de micromécanique qui marquerait une orientation nouvelle de l'école. Une salle de théorie, un laboratoire de physique digne de ce nom font encore défaut. Le bâtiment actuel n'offrant pas la possibilité d'agrandissement ou de ravalement, il faudra bien songer à une nouvelle construction. L'endroit et l'argent nécessaire restent à trouver.

Les locaux actuels de l'Ecole primaire, aux abords de l'Ecole cantonale, sont convoités par celle-ci qui souffre d'un manque endémique de locaux. L'établissement primaire manque d'une halle de gymnastique qu'il ne veut cependant pas bâtir si, dans quelques mois, il est racheté par l'Etat et pour l'Ecole cantonale.

Mais le danger qui guette l'Ecole primaire, c'est l'expansion de l'Ecole secondaire de jeunes filles avec laquelle elle se partage le nouveau collège Auguste-Cuenin. Liée à la venue de nombreuses élèves de la campagne en ville, l'expansion de l'Ecole secondaire provoque six ans après la construction du dit collège, le dédoublement des classes. Cependant, c'est l'Ecole primaire qui est école communale, l'Ecole secondaire étant appelée à perdre ce statut, en raison de l'invasion qu'y font les élèves de la campagne.

Des solutions

Une des solutions envisagées consisterait en trois points :

- vente du Séminaire (Ecole primaire actuelle) à l'Etat, et entrée de l'Ecole cantonale dans ces locaux.
- entrée de l'Ecole primaire dans tous les locaux du Collège Cuenin.
- construction d'un nouveau bâtiment à usage de l'Ecole secondaire de jeunes filles.

Le financement de cette construction serait assuré par la constitution d'un syndicat des communes à l'image de celui qui fonctionne fort bien pour l'hôpital de district. Pour les contribuables bruntrutains, la facture serait moindre, puisque la vente du Séminaire pourrait être affectée à la part communale des frais de construction du bâtiment pris en charge par le syndicat à créer.

Rappelons à ce propos que la commune du siège d'une école régionale supporte, au départ, le cinquième des frais, les 4/5 étant ensuite répartis entre toutes les communes affiliées au syndicat.

Cette solution, qui n'est pas la panacée, mais qui a le mérite de résoudre plusieurs problèmes d'un seul coup devrait faire son chemin. Pour l'heure, les partis politiques de la ville n'ont pas encore pris position. Il sera intéressant de voir si, en l'occurrence, ils jugeront en fonction des besoins de la jeunesse plutôt que selon les besoins de leur formation politique. (vo)

Résultats

Catégorie OJ : 1. Affolter Jean-Claude, Malleray, 89'0 ; 2. Zürcher Jean-Pierre, Malleray, 94'6 ; 3. Aegerter Pierre, St-Imier, 95'3.

Catégorie dames : 1. Hostettler Micheline, La Chaux-de-Fonds, 84'1 ; 2. Elum Martine, La Chaux-de-Fonds, 88'8 ; 3. Gobat Geneviève, Bienne, 94'1.

Catégorie messieurs (29 partants) : 1. Balmer Jacques, Tête-de-Ran, 78'7 ; 2. Vauthier Charles, Chasseral-Dombresson, 79'0 ; 3. Triponez Gérard, Les Breuleux, 81'1 ; 4. Besson Daniel, Tête-de-Ran, 81'9 ; 5. Robert Claude, La Chaux-de-Fonds, 82'5.

Succès

Jean-Jacques Sémon, actuellement élève de l'Ecole secondaire des Breuleux, vient de subir avec succès les examens d'entrée au Technicum du Locle, en division micro-mécanique. (si)

Les éleveurs francs-montagnards demandent une utilisation agricole des terrains propriétés de la Confédération

La Société d'agriculture des Franches-Montagnes a tenu son assemblée générale à l'Hôtel de la Gare de Saignelégier, sous la compétente présidence de M. Maurice Beuret du Bémont et en présence de 74 de ses quelque 380 membres. Après la lecture des procès-verbaux parfaitement rédigés par le dévoué secrétaire-caissier, M. Alfred Jobin, de Saignelégier, la société a rendu hommage à la mémoire de cinq membres décédés et a admis onze nouveaux sociétaires.

Dans son rapport d'activité, M. Beuret a rappelé les grandes difficultés rencontrées par les agriculteurs en 1968 pour la récolte de leurs cultures.

Alors que l'effectif chevalin est toujours en diminution, l'élevage bovin est devenu la ressource principale des éleveurs du Haut-Plateau qui peuvent être partiellement satisfaits de l'écoulement de leurs bêtes grâce aux exportations pour l'Italie.

M. Beuret a annoncé la mise à l'étude d'une possibilité de création d'un service de dépannage à l'intention des agriculteurs malades ou accidentés, en raison des difficultés de trouver de la main-d'œuvre. Un ou deux spécialistes, stationnés à Courtemelon, pourraient être tenus à la disposition des paysans. Un tel service, d'un grand intérêt, serait toutefois très coûteux.

La Commission technique du libre parcours, présidée par M. Georges Luterbacher, a poursuivi son travail dans plusieurs communes. La clôture des routes devrait pouvoir être combinée avec un aménagement des pâturages.

Agriculture et tourisme

M. Maurice Beuret a regretté que le Syndicat d'initiative des F.-M. ait été créé sans la collaboration de la paysannerie et que l'on ait pas suffisamment tenu compte des intérêts des agriculteurs, ceux-ci sont pourtant les ayants droit des pâturages, principale ressource de revenu des éleveurs et atout majeur en faveur du tourisme franc-montagnard. Cet antagonisme se manifeste déjà à propos des pistes pour cavaliers. Ces derniers, trop souvent indisciplinés, ont causé de nombreux dégâts en 1968 et les paysans en souffrent, principalement en ce qui concerne la production laitière.

La société entend défendre les droits des agriculteurs dans tout ce qui touche au tourisme.

Après avoir félicité les jeunes éleveurs de leur activité, M. Beuret a insisté sur la nécessité pour les paysans de s'unir pour rechercher ensemble les solutions aux délicats problèmes agricoles afin de sortir de l'impasse et redonner confiance aux jeunes exploitants. Enfin, il a remercié tous ses collaborateurs, les responsables des diverses branches agricoles, ainsi que les autorités et la commune de Saignelégier pour son appui.

Avec de vifs remerciements au caissier, M. Alfred Jobin, pour son excellente gestion, l'assemblée a approuvé les comptes 1968 qui bouclent avec une légère augmentation de fortune.

Rapport du président du Marché-Concours

Après sept années d'une fructueuse activité à la présidence du Marché-Concours de chevaux, Me André Cattin, député, a présenté son dernier rapport. Les intempéries ont anéanti les grands efforts que les organisateurs avaient déployés pour assurer le succès de l'édition de 1968. L'ancien président a commenté dans le détail les diverses parties du programme, en insistant sur la nécessité de se renouveler, de trouver des attractions inédites.

Me Cattin a encore évoqué le problème de l'aménagement de tribunes couvertes et d'une nouvelle piste permettant d'éliminer les spectateurs de l'intérieur du circuit. Enfin, l'ancien président a parlé de grandes satisfactions qu'il a trouvées à la tête du M.-C. et a formulé des vœux pour son succès.

Le Marché-Concours 1969

Il appartenait au nouveau président, M. Jean-Louis Jobin, de présenter la 66e édition de la grande manifestation chevaline qui se déroulera les 9 et 10 août prochains. Le nouveau comité est au travail depuis six mois déjà. Il a prévu une nouveauté pour le samedi avec la présentation, dès 15 heures, d'attelages, d'un quadrille et d'exhibitions de la société de cavalerie des Franches-Montagnes. La fête de nuit sera animée par la Fanfare de Swissair de Zurich. Les autres ensembles musicaux seront la Société de musique l'Avenir de Grolley (FR), les fanfares de Corgémont, des Pommerats et de Saignelégier. Sous le thème, « Images des Franches-Montagnes », quelques chars égaleront le cortège dont le personnage principal sera le cheval. Après l'envol du ballon « Ajoie », les courses se dérouleront selon le programme traditionnel.

M. Jean-Louis Jobin, trésorier du M.-C. depuis 23 ans, a présenté les comptes pour la dernière fois. En raison des conditions météorologiques exécrables, la manifestation de 1968 s'est terminée par un fort déficit. Les comptes, ainsi que le budget de 1969, ont été approuvés à l'unanimité.

Il en a été de même pour les comptes de la commission d'achat présentés et commentés par MM. Pierre Beuret, gérant, et Armand Saucy, comptable. Le chiffre total des ventes de ce service très apprécié des agriculteurs de la région s'élève à 672.870 francs.

La Commission d'achat s'est déclarée très satisfaite de l'exercice 1968 et tous ses collaborateurs et particulièrement le gérant, M. Pierre Beuret, ont été chaleureusement félicités.

L'assemblée a ensuite accepté une modification de l'article 16 des statuts. Celle-ci prévoit de limiter à trois périodes de trois ans la durée des fonctions des membres du comité, à l'exception de celles du président, du secrétaire et du caissier.

Dans les divers, Me André Cattin, membre du Comité d'action contre la place d'armes, a rappelé que depuis

deux ans l'affectation des terrains acquis par la Confédération n'avait pas encore pu être trouvée. Le but du CAFM a toujours été de conserver ces terres à l'agriculture et de s'opposer au « Sand ». Mais actuellement, la passion s'est emparée du problème, à la suite d'un manque d'information, qui n'est toutefois pas imputable au CAFM.

Au mois de décembre, le CAFM a rencontré la Commission des bons offices et lui a demandé d'intervenir pour que ces terrains passent à la Division fédérale de l'agriculture. M. Petitpierre et ses trois collègues ont entrepris cette démarche, mais les pourparlers ont été fortement retardés par la maladie du chef du DMF, M. Gnaegi.

Me Cattin a rappelé les entretiens avec M. Celio. Ceux-ci se sont concrétisés par le projet de protocole d'accord tant contesté actuellement. Pour le député franc-montagnard, celui-ci est déjà dépassé, puisque l'on est actuellement au stade des pourparlers pour une affectation globale en faveur de l'agriculture. Le CAFM entend utiliser la voie des servitudes en faveur des communes pour empêcher toute utilisation militaire de ces terrains.

L'orateur a rappelé les deux réalisations envisagées sur ces domaines : création d'une station de recherche pour l'agriculture en moyenne montagne et aménagement d'une station de régularisation du marché du cheval indigène par un efferrage à la Fédération suisse.

Au cours de la discussion, plusieurs agriculteurs ont exprimé leur méfiance à l'égard du DMF et leur volonté de ne pas laisser subsister le moindre noyau militaire aux Franches-Montagnes. Ils estiment que le Jura, avec la plus grande place d'armes de Suisse, à Bure, a fait sa part et qu'il est impossible d'obtenir des garanties.

Finalement, les sociétaires ont été invités à se prononcer et à donner leur avis sur ce délicat problème. A l'unanimité, les membres de la Société d'agriculture des Franches-Montagnes ont demandé que tous ces terrains soient exclusivement affectés à des buts agricoles.

A l'unanimité moins deux voix, ils se sont prononcés en faveur de l'estivage de chevaux indigènes placés sous une gestion civile.

Séchoir à herbe

Depuis quelque temps, la possibilité de créer une installation de séchage d'herbe est à l'étude. Le prix de celle-ci a fortement baissé au cours des derniers mois, c'est pourquoi le secrétaire, M. Jobin, a instamment prié les sociétaires intéressés de s'annoncer pour que le feu vert puisse être donné à cette réalisation du plus haut intérêt pour l'agriculture du Haut-Plateau, souvent contrarié par le mauvais temps au moment des récoltes.

Une excellente collation offerte par la Commission d'achat a mis un terme agréable à cette fructueuse assemblée. (y)

TRAMELAN

Après les malversations constatées aux SI

Le Conseil général prend position

Réuni en séance, le législatif communal a ratifié deux ventes de terrain, décidé l'achat d'une nouvelle voiture-ambulance pour le prix de 32.400 francs ; admis l'enfant Daniel Engli, à l'indigénat communal sur demande des parents adoptifs résidant à Parme (Italie), voté une échelle des traitements basée sur celle de l'Etat, et décidé la construction d'un poste transformateur au quartier du Tenor d'un coût de 103.000 francs.

A la suite des malversations constatées aux Services Industriels dont le caissier a été arrêté il y a un certain temps déjà, le Conseil général a voté une autorisation d'ester en justice et une réorganisation complète des services administratifs de la commune ; des irrégularités encore ont été découvertes à la recette municipale. Cette réorganisation a été proposée par une société fiduciaire de Bâle à laquelle il avait été fait appel l'an dernier. (hi)

Les 25 ans de l'Association des boulangers

La section locale de l'Association suisse des boulangers-pâtisseries que préside M. Pierre Donzé, membre également du comité romand, a fêté son quart de siècle d'existence.

Parmi les membres fondateurs présents, citons M. Béguin, âgé de 80 ans, venu de Lausanne. Les festivités qui réunissaient une trentaine de personnes se sont déroulées à l'Hôtel de la Gare où le maire, M. Jeanneret, a apporté aux boulangers le salut des autorités. (hi)

Voir autres informations jurassiennes en page 27



Deux participants à cette course. A gauche, Jacques Balmer, vainqueur chez les messieurs, et Martine Blum, 2e chez les dames. (Photos Schneider)

Cette course, qu'on avait dû renvoyer en janvier à la suite d'un mauvais enneigement des pistes, a connu samedi un grand succès. Bien préparée par le ski-club local, la piste comportait 38 portes sur une dénivellation de 100 mètres. Disputé en deux manches, ce slalom était réservé aux catégories OJ, dames et messieurs.

Chez les OJ, la victoire est revenue au jeune Jean-Claude Affolter de Malleray, alors que chez les dames Micheline Hostettler de La Chaux-de-Fonds l'emporta avec une avance de plus de quatre secondes sur la suivante. Chez les messieurs, la course fut passionnante du début à la fin. A l'issue de la première manche, Daniel Besson, de Tête-de-Ran réalisait le meilleur temps ; cependant, un de ses rivaux les plus directs, Jacques Balmer, réussissait une deuxième manche exceptionnelle, totalisant le meilleur temps final, devenant ainsi le grand vainqueur de ce concours.

Félicitations au ski-club local pour l'organisation en tout point parfaite de ce slalom qui, d'année en année obtient de plus en plus de succès. (si)

Ritz

dès ce soir
en grande exclusivité

LOUIS DE FUNÈS

JEAN GABIN

LES
DEUX PLUS
GRANDS
ACTEURS
DU
CINÉMA
FRANÇAIS

Un film de
**DENYS
DE LA PATELLIÈRE**

FRANSOPE
EASTMANCOLOR

Séances tous les
soirs à 20 h. 30



Mercredi, samedi,
dimanche
matinées à 15 h.



... LA PILULE DU RIRE!

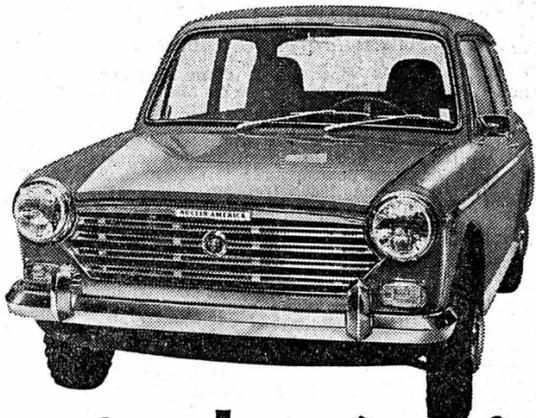
Un duo comique
que vous ne
reverrez plus
jamais!



Enfants admis
dès 12 ans
en matinées



Location ouverte
tous les jours
Tél. 2 93 93



Carrosserie de sécurité „à l'américaine“ de provenance anglaise

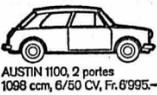
La Suisse est le seul pays européen dans lequel l'AUSTIN America est importée. Elle possède de nombreux points de sécurité tels que freins à double circuits, sièges baquets, ceintures de sécurité à l'arrière et à l'avant, appuie-tête, fenêtre arrière chauffable, feux d'alarme clignotants et nous en oublions. Les caractéristiques éprouvées des millions de fois sur l'AUSTIN 1300 «normale»: traction avant-moteur transversal - suspension Hydro-elastic ont été conservées sur ce modèle.

Plus de 200 représentants formés par nos soins accordent leur attention à votre AUSTIN en Suisse.

Représentation générale pour la Suisse: Emil FREY AG, 8021 Zurich, Badenerstrasse 600, Téléphone 051/54 55 00.



AUSTIN 1300 Comb, 3 portes
1275 ccm, 6/60 CV, Fr. 8'670.-



AUSTIN 1100, 2 portes
1098 ccm, 6/50 CV, Fr. 6'995.-



AUSTIN 1300, 4 portes
1275 ccm, 6/60 CV, Fr. 7'780.-



AUSTIN 1300, 4 portes
transmission autom. Fr. 8'730.-

AUSTIN 1300 America

La Chaux-de-Fonds: Cartin S.A., 28, rue Fritz-Courvoisier - Saint-Martin: A. Javet & Fils, garage

COMMISSION SCOLAIRE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

MARDI 4 MARS 1969, à 20 h. 15,
à l'Amphithéâtre du collège pri-
maire,

CONFÉRENCE publique et gra-
tuite avec diapositives en couleurs

LA SAINTONGE ROMANE

par

M. Roger VIONNET

conservateur des monuments et
des sites.

Mélanges

ESPAGNOL

Leçons
sont données par
personne capable et
consciencieuse
(cours complet ou
rapide au choix de
l'élève, prix modé-
ré). Tél. (039)
3 63 90).

ANGLAIS

Leçons, conversa-
tion, correspondan-
ce par étudiante de
langue anglaise. —
Tél. (039) 3 38 71.

GUITARE

Leçons seraient don-
nées du lundi au
vendredi. S'adresser
à Mlle Maria Da-
niele, Champs 19,
tél. (039) 3 26 73.

Appartements
à louer

APPARTEMENT
2 pièces, tout com-
fort, est à louer pour
le 1er avril. Ecrire
sous chiffre HL 4542,
au bureau de L'Im-
partial.

Chambres à louer

A LOUER apparte-
ment de deux pié-
ces tout confort,
dès le 17 mars 1969.
Téléphoner au
(039) 3 78 71.

A vendre

GRAND FOURNEAU EN CATELLES

très ancien, à dé-
monter sur place.
Pièce unique.

Tél. (039) 8 14 39.

J'achète

outillage d'horloger rhabilleur

Vibrograf, tour, etc.

Faire offres sous
chiffre PH 302595, à
Publicitas, Lausanne

CHAMBRE au soleil
est à louer à mon-
sieur sérieux. Con-
fort, ascenseur. Pla-
ce de la Gare. - Tél.
(039) 2 32 68.

A LOUER très belle
chambre, centrée,
tout confort. — Tél.
(039) 2 58 25.

A vendre
d'occasion

A VENDRE robe de
mariée, courte, tail-
le 38-40.
Tél. (039) 3 17 32

A VENDRE un
pousse-pousse Relax
en bon état. — Tél.
(039) 3 24 93.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie



engage pour date à convenir

une employée

pour tenir le stock des montres termi-
nées, les collections et suivre les com-
mandes des clients.

Faire offres complètes à MONDIA
S.A., Jardinière 147, La Chaux-de-
Fonds, ou prendre contact par télé-
phone au (039) 3 43 37, interne 14.

Entreprise jeune et dynamique
fabriquant ses propres calibres

cherche

mécaniciens de précision

faiseurs d'étampes

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser vos offres ou téléphoner à
VOUMARD MONTRES S.A.
2068 HAUTERIVE
Téléphone (038) 5 88 41, interne 276

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Allemande sérieuse, de bonne mor-
talité, cherche place comme

employée de maison

Faire offres sous chiffre RL 4540, au
bureau de L'Impartial.

Acheveur

sans mise en marche, cherche changement
de situation. Eventuellement pour être
formé sur une autre partie de la montre.

Ecrire sous chiffre FD 4546, au bureau
de L'Impartial.

A vendre, pour le
1er juin, au bord de
la rive vaudoise du
lac de Neuchâtel,

villa

seule, 2 x 5 pièces,
chauffage, eau
chaude, garage,
atelier, jardin, ver-
ger.
Pour visiter, le sa-
medi après-midi
dès 14 h., tél. (021)
95 18 02 dès 19 h.

Importante session de printemps des Chambres fédérales D'AMPLES DÉBATS EN PERSPECTIVE SUR LE DROIT FONCIER, LE TABAC ET LE JURA

De notre rédacteur parlementaire à Berne

Hier soir, les clochettes des deux présidents des Chambres fédérales ont retenti simultanément pour inaugurer le début de la session de printemps des Chambres fédérales d'une durée de trois semaines. Poursuivant une tradition solidement établie, cette rencontre parlementaire sera d'emblée surchargée, tant il y a de thèmes et d'objets d'importance politique à traiter qui promettent d'amples débats. L'article constitutionnel sur le droit foncier repasse pour la troisième et sans doute dernière fois au Conseil national. Il n'y a plus guère de divergences, si la Chambre populaire suit les recommandations de sa commission. Par ailleurs, le sucre, le tabac, la défense globale, les banques étrangères, la défense des locataires et la police mobile intercantonale constituent l'ossature de cette session.

Après le rejet, il y a deux ans, de l'initiative socialiste, le Conseil fédéral était en possession d'une trentaine de projets pour un nouvel article constitutionnel sur le droit foncier. Il fit son choix, mais la mise au point de cette importante disposition de la Constitution fédérale qui doit régler l'implantation de zones (agricoles, de construction, de verdure, etc.), s'avéra ardue au sein des Chambres fédérales. Le Conseil des Etats y apporta d'importantes modifications que le Conseil national jugea trop étatistes et interventionnistes. Le texte du National ne trouva en retour, pas beaucoup de compréhension au Conseil des Etats. De navette en navette, on s'obstina de part et d'autre. Pour finir, de guerre lasse, un groupe de députés des deux Conseils se réunit à Zurich, et mit au point un texte entièrement nouveau à l'intention du Conseil des Etats qui l'adopta. Récemment, la commission du Conseil national fit de même, de sorte qu'elle peut proposer aux élus du peuple d'adhérer à ce compromis constitutionnel bien helvétique.

On peut donc espérer que demain mercredi, une majorité du Conseil national acceptera le nouvel article constitutionnel sur le droit foncier, ce qui permettra au Conseil fédéral de le soumettre au courant de l'été au peuple et aux cantons. Puis, l'accord de l'un comme de l'autre obtenu en votation populaire, il s'agira de mettre au point, dans une deuxième étape non moins décisive, une nouvelle loi fédérale sur le droit foncier qui définira et précisera la portée pratique et les modalités des nouvelles dispositions sur le planning foncier et le régime des zones à édicter par les cantons.

Sucre, tabac, toxiques

Le Conseil national se penchera sur la loi réglant l'imposition du tabac. On se souvient qu'une première loi torpillée par une chaîne de magasins d'alimentation afin d'obtenir la libération des cigarettes de toute obligation de prix de détails imposés, avait été repoussée par le peuple. La loi nouvelle, ne comportant plus cette disposition en faveur des petits détaillants, a déjà passé le cap des Etats qui l'ont acceptée. L'arrêté fédéral sur l'approvisionnement du pays en sucre, qui introduit une taxe d'importation pour permettre une meilleure protection indigène, sera discutée au Conseil des Etats, alors que la loi fédérale sur les toxiques, déjà votée par la petite Chambre, occupera le Conseil national.

Fédéralisme constructif

Le Conseil des Etats traitera en priorité dans sa seconde semaine de session d'un projet aussi urgent qu'original : la création de la Police mobile intercantonale (PMI), à la disposition à la fois du Conseil fédéral et des cantons, et pouvant rendre de précieux services. On s'est rendu compte en effet que notre armée de milice n'est pas particulièrement apte à des services pour assurer la tranquillité et l'ordre, et qu'un corps de PMI de 600 hommes environ, formé de contingents des différents corps de police cantonaux est indispensable. On a choisi la voie fédéraliste d'un concordat auquel la plupart des cantons ont adhéré. La Confédération supporte une bonne partie des frais, puisqu'elle peut faire appel en priorité à cette PMI qui est également à la disposition des gouvernements des cantons concordataires. Ce corps de police peut être engagé pour protéger les représentations diplomatiques, les organisations et conférences internationales en Suisse, pour maintenir la tranquillité et l'ordre et lors de catastrophes. Nul doute que le Conseil des Etats dira oui à cette création empreinte d'un fédéralisme constructif et vigilant.

Le Jura : deux fois !

Par deux fois au moins, il sera question des problèmes jurassiens. Demain mercredi au Conseil national, M. Wilhelm développera sa motion demandant la création d'un cercle électoral pour le Jura, seule

solution permettant à celui-ci de n'être plus politiquement sous-représenté dans le cadre du canton de Berne. Il invitera le Conseil fédéral à réviser le droit fédéral en ce sens, ce qui exigerait la modification de l'article premier de la loi fédérale sur l'élection au Conseil national qui stipule que chaque canton et chaque demi-canton forme un arrondissement électoral.

Une deuxième fois le Jura sera à l'ordre du jour, au Conseil des Etats, où il sera question de la fameuse « Transjurane » et de son intégration dans le programme actuel d'aménagement du réseau national des routes. Cette motion Kohler avait été acceptée au Conseil national, et sans doute en sera-t-il de même au Conseil des Etats. M. Tschudi répondra sans doute que la solution consistera à inclure la « Transjurane » dans le réseau des routes principales qu'il s'agit également d'aménager. Mais les taux de subventions fédérales sont nettement inférieurs à ceux qui prévalent pour les routes dites nationales.

Par ailleurs, une cinquantaine d'interventions individuelles et touchant un grand nombre de domaines politiques et d'administration animeront cette session de mars, très diverse et colorée...

H. F.

A la suite de l'attentat de Kloten Les pays arabes rejettent la protestation suisse

Le conseiller fédéral Spuhler, chef du Département politique, a renseigné ses collègues du gouvernement sur les suites diplomatiques de l'attentat de Kloten. On sait que, vendredi, M. Spuhler avait protesté auprès des représentants à Berne du Liban, de la Syrie et de la Jordanie contre les agissements du « Front populaire de libération de la Palestine ».

Ces représentants, a fait savoir après la séance de hier le chancelier Huber, ont rejeté les accusations portées contre leurs pays.

On ignore si les gouvernements intéressés vont encore adresser une note à la Suisse à ce sujet, et on ne connaît pas la teneur des explications de leurs diplomates.

Vendredi, le Conseil fédéral était aussi intervenu auprès du gouver-

nement israélien, s'élevant contre le fait qu'un fonctionnaire de la sécurité de l'Etat « ait violé la souveraineté suisse en faisant usage de son arme conformément aux instructions qu'il avait reçues, accomplissant ainsi un acte d'autorité interdit par la loi suisse ». « A ce propos, a dit M. Huber, Israël a fait valoir que cet agent avait pour mission d'assurer la sécurité à l'intérieur de l'avion d'El Al. Il semble donc qu'en faisant usage de son arme hors de l'avion, il n'a pas agi dans le cadre de ses fonctions officielles ». (ats)

UN OUVRIER MEURT ÉTOUFFÉ DANS UN SILO

Hier, vers 16 h. 30, sur le chantier du plateau de la Veyre, à St-Légier, où se trouve une importante gravière pour les travaux de l'autoroute, M. Jules Rouiller, 65 ans, célibataire, domicilié à Chailly-sur-Clarens, surveillait les tapis roulants reliant les entonnoirs et les silos des consorciés de la Veyre, lorsque, pour une cause indéterminée, il tomba dans un des entonnoirs rempli aux deux tiers et fut étouffé. Son corps n'a pu être retiré qu'après une demi-heure d'efforts. (jd)

A l'Université de Genève FIN DE L'OCCUPATION DU RECTORAT

Les étudiants contestataires qui occupaient le bureau du recteur, depuis jeudi, ont longuement discuté hier après-midi de l'ordre d'évacuation donné par le vice-recteur. Finalement, ils ont élaboré une motion protestant contre le manque de liberté accordé aux étudiants et annonçant qu'il renonce provisoirement à l'occupation du rectorat.

(mg)

Précisions du Conseil fédéral au sujet de l'affaire Varrin

Le conseiller national Baechtold (socialiste - Vaud) avait déposé, le 17 décembre 68, la question écrite suivante : « La décision prise par l'administration fédérale à l'encontre du fonctionnaire postal Bernard Varrin, de Porrentruy, a soulevé l'opinion publique. Elle amène le soussigné à demander :

a) Le Conseil fédéral ne craint-il pas que cette décision apparaisse comme la reconnaissance en Suisse du délit d'opinion, rien n'étant reproché à Bernard Varrin dans le cadre de ses fonctions ?

b) L'administration a fait valoir qu'une enquête serait actuellement en cours où serait incriminé Bernard Varrin. Le Conseil fédéral peut-il admettre qu'une décision ait été prise à l'égard de ce fonctionnaire avant que le résultat de cette enquête ait été connu ?

c) Est-il exact « qu'en ne réalisant pas » Bernard Varrin au lieu de le révoquer, l'administration le prive de toute possibilité de recourir au Tribunal fédéral contre cette mesure (article 117 LF d'organisation judiciaire) ? N'est-ce pas une façon de ficeler juridiquement ce fonctionnaire transformé en employé provisoire, son sort dépendant dès lors du bon plaisir de l'administration ? De telles mesures ne mettent-elles pas en péril les droits des fonctionnaires en général ?

d) La mesure prise à l'égard de Bernard Varrin ne va-t-elle pas à l'encontre de la politique d'apaisement préconisée dans l'affaire du Jura ? Ne doit-elle pas dès lors être rapportée ?

Réponse

Voici la réponse du Conseil fédéral :

a) D'après la loi sur le statut des fonctionnaires, le fonctionnaire est non seulement tenu de remplir fidèlement et consciencieusement ses obligations, mais il doit encore se montrer digne de sa situation officielle, en service et hors service. Il y a dès lors lieu d'examiner dans tous les cas où un fonctionnaire commet hors service des actes exigeant l'ouverture d'une procédure pénale, si l'intéressé peut être maintenu au service de la Confédération. Il appartient en l'occurrence aux services responsables de prendre les mesures

provisoires ou définitives qui s'imposent, compte tenu des faits et de la situation du fonctionnaire. Cette manière de faire est adoptée chaque fois qu'une procédure pénale est engagée. Elle ne permet pas de conclure qu'on connaît en Suisse de délit d'opinion. On ne peut pas dire non plus que ces mesures aient soulevé l'opinion publique.

b) Dans le cas de M. Varrin, l'autorité investie du pouvoir de nommer n'a pas encore pris de décision définitive. Pour le moment, elle n'a pas réélu ce fonctionnaire pour une nouvelle période de quatre ans, eu égard à l'action pénale intentée contre lui, mais elle continue de l'occuper dans la même fonction et avec les mêmes rétributions, en qualité d'employé. C'est là la pratique employée dans les cas où au moment de réélire un fonctionnaire, c'est-à-dire de renouveler ses rapports de service, une action pénale est en cours contre lui.

« Tout le monde ne peut pas s'appeler Buhle ! »

A la suite de la publication de la réponse du Conseil fédéral à la question posée par Me Baechtold, M. Bernard Varrin a fait la déclaration suivante :

« J'ai pris connaissance de la réponse faite par le Conseil fédéral à la question posée par Me Baechtold au sujet des mesures administratives prises par la Direction générale des PTT à mon égard. Cette réponse, qui est une dérobade, ne me surprend pas. Déjà, en novembre 1968, le conseiller fédéral Bonvin, répondant à une résolution votée par les postiers jurassiens, résolution dont le texte officiel lui avait été envoyé, avait fait une pirouette, en tentant d'expliquer qu'étant seconde instance, il ne pouvait se prononcer avant le résultat de l'enquête menée par la première

Garantie

c) Il est exact qu'actuellement l'action de droit administratif contre la non-réélection de fonctionnaire est irrecevable, conformément à la volonté du législateur. La loi fédérale modifiant la loi fédérale d'organisation judiciaire, que les Chambres ont arrêtée le 20 décembre 1968, apportera à cet égard une meilleure protection du fonctionnaire. Aujourd'hui, le fonctionnaire non-réélu a la possibilité de recourir jusqu'au Conseil fédéral par le biais du recours administratif normal. Cette procédure-là constitue ainsi une garantie contre l'arbitraire. Au demeurant, M. Varrin n'a pas été mis au provisoire. Il jouit du statut d'employé permanent.

d) Les mesures prises à l'égard de M. Varrin ont un caractère juridique et ne sauraient en aucun cas être mises en relation avec la situation politique. La demande visant à faire rapporter la mesure prise par l'autorité compétente ne peut ainsi être introduite que par la voie de la procédure administrative normale et ne peut être liquidée que de la manière prévue dans le statut des fonctionnaires. (ats)

instance. Tout le monde ne peut pas s'appeler Buhle et bénéficier du sursis avant la fin d'une enquête... Dans mon cas, le recours qu'a présenté en mon nom, Me Morier-Genoud, suit son cours. Je veux dire par là qu'aucune réponse ne lui a encore été apportée.»

On sait en outre — cela, Bernard Varrin ne l'a pas dit — qu'une pétition a été lancée par quelques citoyens en ville de Porrentruy, pétition tendant à exiger de la Direction générale des PTT qu'elle rapporte les mesures prises à l'égard de son fonctionnaire. La collecte des signatures est en bonne voie. (vo)

Voir autres informations
suissees en page 16

HAUSSE DES LOYERS

L'« AVIVO » s'inquiète

La section vaudoise de l'« Avivo » (Association pour la défense des vieillards, invalides, veuves et orphelins), réunie à Lausanne en présence du conseiller national Roger Dafflon, de Genève, président central suisse, et avec la participation de près de 500 personnes, a adressé une résolution au Conseil fédéral et une pétition aux Chambres fédérales.

La résolution souligne que l'augmentation des rentes AVS est absorbée en grande partie par les hausses de loyers et de prix. Elle demande la mise sur pied d'une véritable retraite vieillesse et, en attendant, que le revenu déterminant pour le droit aux prestations complémentaires soit porté à 4800 francs pour les personnes seules et à 7680 francs pour les couples.

La pétition exprime l'inquiétude de la population face à la détérioration du marché du logement et à la hausse des loyers. Elle demande que les arrêts fédéraux de 1965 soient prorogés tant qu'il y aura pénurie de logements et que les cantons obtiennent la compétence de légiférer en matière de protection des locataires. (ats)

Très bientôt le Salon de l'Automobile à Genève

Dans moins de 10 jours le Salon international de l'Automobile s'ouvrira à Genève. Depuis quatre ans, c'est la première fois que l'on y retrouvera les « deux roues ». Ce n'est pas surprenant lorsqu'on sait le développement pris notamment par les cyclomoteurs. Mais l'on y trouvera, cela va sans dire, également les autos de tourisme, les carrosseries spéciales qui font rêver, un vaste secteur nautique, des voitures de compétition, tout ce qui a trait au camping, notamment plusieurs premières mondiales et une curiosité, sur la plaine de Plainpalais, un véhicule se déplaçant sur coussin d'air.

Mais à nouveau, il est question d'une manière de plus en plus précise du futur palais des expositions devant remplacer l'actuel. Construit face à l'aéroport de Cointrin, il sera ouvert pour le salon de 1973. Ce palais occupera 100.000 m², sur un terrain de 186.000 m² ayant coûté 14 millions à l'Etat. La construction du palais lui-même reviendrait à 60 millions.

Afin qu'il soit rentable, d'autres utilisations devront lui être trouvées et l'on parle déjà d'une biennale européenne du loisir, avec tout à la fois des spectacles, une exposition et un congrès. (mg)

Salon de l'auto

Genève
13-23 mars

voitures, voitures de course
motos et cycles
bateaux, caravanes et camping

VOUMARD

cherche

- **ALESEUR**
- **FRAISEURS**
pour son département outillages et prototypes
- **MÉCANICIEN-MONTEUR**
pour son département pré montage
- **ÉLECTRICIEN-CABLEUR**
en machines-outils.

Faire offres manuscrites détaillées avec curriculum vitae et certificats à VOUMARD MACHINES CO. S.A., Jardinière 158, La Chaux-de-Fonds, ou se présenter le matin.



Fabrique Berthoud-Hugoniot
La Chaux-de-Fonds, Crétets 11
cherche

employée de bureau

sachant la sténodactylographie.
Langues étrangères pas nécessaires.

Faire offres ou se présenter.

H. SANDOZ & CO.

Bezzola & Kocher successeurs

engagent immédiatement ou pour époque à venir :

DÉCOTTEURS

pour travaux en atelier.

Prière de faire offres ou se présenter 53, av. Léopold-Robert (immeuble Richemont).

GUILLOD & CIE

BOÎTES OR

cherchent

faiseur d'étampes

et

mécanicien-outilleur

Se présenter rue du Doubs 83

Téléphone (039) 2 47 82



CENDRES & MÉTAUX S.A. cherche pour ses laboratoires chimiques et métallographique

un(e) employé(e) de laboratoire

en chimie organique. Activité variée et indépendante dans la branche des métaux précieux.

Les candidats(es) aptes à remplir cette fonction sont priés(es) de prendre contact avec le chef du personnel, qui fournira volontiers de plus amples renseignements.

CENDRES & MÉTAUX S.A. 2500 BIEL/BIENNE
Téléphone (032) 4 51 51 Route de Boujean 122



LA MAISON HÉLIO COURVOISIER S.A.,
impression de timbres-poste, cherche pour le département création un

graphiste dessinateur

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Les offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire, sont à adresser à la Direction de l'entreprise, ou téléphoner pour prendre rendez-vous. Discretion assurée.

Hélio Courvoisier S.A., rue Jardinière 149 a., 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 34 45.

On cherche

décolleteur

capable, pour machines BECHLER & PETERMANN, diamètre jusqu'à 4 mm.

décolleteur

pour machines ESCOMATIC.
Pour ce dernier poste on mettrait éventuellement au courant.

mécanicien

ou personne capable.

Salaires en rapport avec capacités.

M. Jeanneret, Diamants 9, 2500 Bienne. Tél. (032) 3.36.47-48. Privé (032) 4 14 30.

TESSIN

A vendre dans chef-lieu de district à 5 km. de Chiasso terrain à bâtir, situé sur deux routes principales.
Convient pour construction d'immeuble locatif, magasins ou fabrique.
On accepterait en contrepartie maison dans région de La Chaux-de-Fonds ou environs.

Ecrire sous chiffre RZ 4080, au bureau de L'Impartial.

Artistes peintres, amateurs

Vous trouverez le plus grand choix de produits Talens, peintures Acrylic, Aqua-Tec, articles pour beaux-arts !

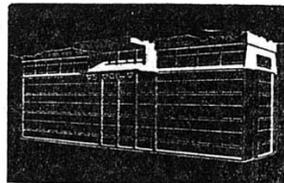


Eugenio Beffa
couleurs et vernis
papiers peints carrosserie outillage

17, rue de Paris La Chaux-de-Fonds tél. 039 204 70
6, av. du Fort Marin Neuchâtel tél. 039 4 38 53
dépositaire: Siegfried Keller SA Wallisellen
Dupont de Neuchâtel

Nous avons des places vacantes pour :

contrôleur d'ébauches horloger complet faiseur d'étampes



AMIDA S.A.

Manufacture d'horlogerie
1820 MONTREUX
Tél. (021) 62 44 75

VOUMARD

cherche

apprentie de commerce

pour le printemps 1969.

Faire offres à
VOUMARD-MACHINES CO S.A.,
rue Jardinière 158, 2301 La Chaux-de-Fonds.



MÉCANICIEN-AUTOS

est demandé pour tout de suite.
Bon salaire.

Offres sous chiffre RB 4336 au bureau de L'Impartial.



Grandes-Crosettes 10



Portescap Reno SA

Service du Personnel
2300 La Chaux-de-Fonds
Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche pour sa direction technique une

aide-dessinatrice

pour tirer des copies de plans, assurer leur classement, tenir à jour les dossiers techniques et exécuter des dessins simples.

Ce poste pourrait également convenir à une jeune fille libérée de l'école à qui la formation nécessaire pour effectuer ces travaux serait donnée par l'entreprise.

Date d'entrée à convenir.

Adresser les offres de service, avec curriculum vitae et photographie au service du personnel, adresse ci-dessus.

Sommelière

connaissant les deux services est demandée. Débutante acceptée (18 ans).

CAFÉ
DE LA PLACE
LES BRENETS
Tél. (039) 6 10 01

JEUNE FILLE

ou

JEUNE HOMME

(dès 18 ans) est demandée(e) pour aider au magasin.

S'adresser à Mme Chanex, primeurs-fleuriste, Saignelégier.

MAISONS DE

VACANCES

habitables toute l'année, à Delley, près du lieu de vacances de Portalban, au bord du lac de Neuchâtel, tranquille et ensoleillé. Il reste :

une maison 4 pièces
Fr. 66 800.—, pour traiter Fr. 15 000.—

une maison 1 pièce
Fr. 24 800.—, pour traiter Fr. 7 000.—

Tél. (037) 61 27 38,
de 18 h. à 21 h.

Personne sérieuse demande à louer à La Chaux-de-Fonds,

chambre et cuisine meublées, chauffées, ou chambre indépendante.

Ecrire sous chiffre 470.223, à Publicitas, 2900 Porrentruy.

Lisez L'Impartial

CHEF D'ACHEMINEMENT

responsable des délais de livraisons.

Ce poste important correspondrait à personne dynamique, capable de prendre des décisions et aimant les responsabilités.

Formation de base indifférente, mais préférence sera donnée à personne connaissant l'horlogerie.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photos et prétentions de salaire sous chiffre BS 4460, au bureau de L'Impartial.

Belle maculature à vendre au bureau de L'Impartial

Rungis, premier marché européen

Le nouveau marché de Paris, dont le transfert définitif du centre de la capitale à Rungis, vient d'être réalisé pendant le week-end en un temps record, doit répondre à un double objectif régional et international : nourrir une population qui doit compter en 1980 douze millions d'habitants dans la région parisienne et s'imposer comme le premier marché européen.

Pour cela Rungis situé à 15 km. au sud de Paris dispose d'une infrastructure puissante, qui fait appel aux techniques les plus récentes et à une conjonction de moyens de transports et d'information qui le situe à la pointe d'un progrès auquel devront s'habituer les 679 entreprises des halles de Paris.

L'ouverture de Rungis implique une remise à jour impérative des « routines » auxquelles obéissaient depuis longtemps grossistes et acheteurs, qui devront s'adapter avant tout à la rationalisation des manutentions. La connaissance de l'offre et de la demande doit favoriser la fixation du « juste prix » sur un marché clos et discipliné, et selon les spécialistes, les économies dues à l'abaissement du coût de la distribution et aux raccords directs entre les divers moyens de transports modernes, seront de l'ordre de 30 à 40 millions de francs par an.

Installations rationnelles

Les installations, essentiellement rationnelles, sont situées aux alentours immédiats de la vaste gare ferroviaire qui occupe le centre du

marché, des quais de groupages routiers et des 12.000 places de stationnement du parking. 22 kiosques et quatre bâtiments vont accueillir restaurants, « bistrot » et tabacs, qui recréeront l'ambiance des halles, dont certains éprouvent déjà la nostalgie.

Un centre routier pour les camionneurs, une gare routière de dégroupage et de groupage de marchandises, des entrepôts de stockage (90.000 m²), un centre administratif et bancaire constituent les installations parallèles du marché, qui sera complété par un « parc de loisirs et d'attractions », relié à l'ensemble par un « pont-restaurant panoramique », et un centre d'activités culturelles et scientifiques. En outre l'ampleur de ces installations n'a pas manqué de drainer tout un courant commercial de secteurs annexes (succursales des grands magasins, chaînes d'achat, etc...).

Le premier marché d'Europe

Les responsables de Rungis ont conçu le marché d'intérêt national comme un marché à vocation internationale et partant comme le premier d'Europe. Pour 1969 on y prévoit un trafic quotidien de 500 wagons et de 10.000 véhicules de transport. Situé au centre d'un réseau de communications par fer, route et air, il se présente comme un centre de regroupement des marchandises (qui s'avance littéralement au devant des produits) et un centre d'éclatement international.

Le centre de traitement de l'information, qui assure la diffusion des cours nationaux et inter-marchés entre les principales villes d'Europe, doit aider les importateurs-exportateurs pour une meilleure confrontation de l'offre et de la demande au niveau international.

Plusieurs faits semblent déjà acquis : les importateurs sont décidés à y faire fonctionner une bourse marchande, les produits étrangers peuvent franchir la frontière sans formalité, le dédouanement étant effectué sur le marché même. Enfin, la législation européenne qui autorise son libre accès aux ressortissants de la Communauté européenne doit lui permettre d'assurer dans les meilleures conditions sa vocation européenne et internationale. (afp)

Tremblement de terre en Turquie

Une forte secousse tellurique a secoué hier la côte sud de la mer de Marmara, et les premières informations font état d'un blessé et d'importants dégâts causés à une vingtaine de maisons au moins.

L'épicentre du séisme se situait près de la ville de Gonen à 280 km. environ au sud-ouest d'Istanbul. La secousse a été ressentie dans un vaste périmètre et des mouvements de panique se sont produits dans plusieurs agglomérations. (ap)

L'acteur de cinéma Walter Muller n'est plus

L'acteur de cinéma et chanteur Walter Muller est décédé à l'âge de 58 ans à Starnberg (Haute-Bavière) d'un infarctus du myocarde.

Natif de Prague, Walter Muller avait exercé son activité notamment au Théâtre « Métropol » de Berlin pour devenir, après 1945, régisseur de différentes scènes viennoises.

Il se fit connaître du grand public par ses films « Die Frau meiner Traume » (La femme de mes rêves), « Schwarzwaldmaedel » (La jeune fille de la Forêt-Noire), « Im weissen Rössl » (L'Auberge du Cheval-Blanc), etc.

En 1956, le défunt était venu s'établir à Starnberg, où il vivait en compagnie de sa femme. (dpa)

Mort de Mme B. Dussane sociétaire honoraire de la Comédie-Française

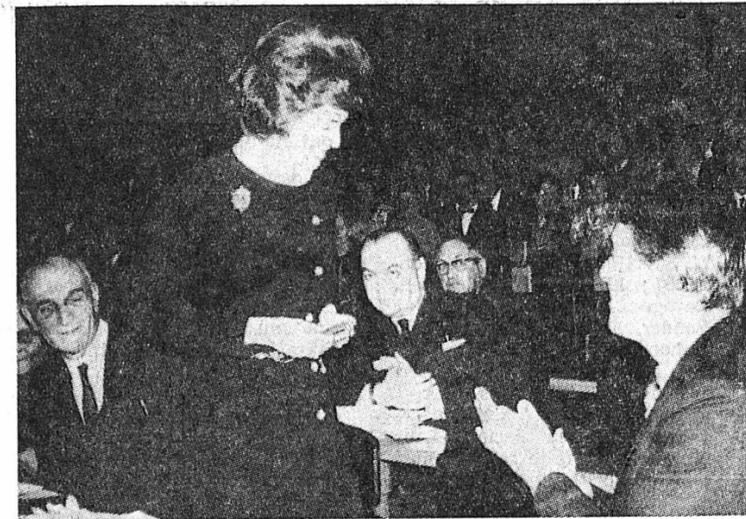
Mme Beatrix Dussane, sociétaire honoraire de la Comédie-Française, est morte hier matin, à l'hôpital universitaire de Paris, où elle avait été transportée jeudi.

La grande actrice, qui souffrait depuis quelque temps d'une tumeur au cerveau, était âgée de 81 ans.

Beatrix Dussane est née à Paris, le 9 mars 1888. Elle avait débuté à la Comédie-Française à quinze ans après avoir remporté un premier prix de comédie au Conservatoire. Elle a joué avec esprit et autorité la plupart des rôles de soubrettes du répertoire de Molière, jusqu'en 1935, année qui marque un des sommets de sa carrière. Cette année-là, elle a créé, à quinze mois d'intervalle « Madame Quinze » de Jean Sarmont et « Madame Sans Gène » de Victorien Sardou qui connaît un immense succès.

En 1941, Dussane prend sa retraite et est nommée sociétaire honoraire de la Comédie-Française, mais son activité ne ralentit pas pour autant. Tout en continuant à enseigner au Conservatoire, elle multiplie les conférences et, en 1942 elle est chargée de cours à l'Ecole normale, où une

Une médaille d'or à Mme Sargent Shriver



Mme Sargent Shriver, l'épouse de l'ambassadeur américain en France, a reçu hier, à la nouvelle Faculté de médecine de Paris, la médaille d'or de la Société d'encouragement pour le progrès. Elle est félicitée ici par son mari, au centre, et à gauche par le Prix Nobel de physique, le professeur Alfred Kastler. (bélino AP)

Dramatique accident en Géorgie

Roulant à près de 200 kilomètres à l'heure, une voiture expérimentale de course à carrosserie en fibre de verre, a quitté la piste de Yellow River, à Covington (Géorgie) et a explosé au milieu d'un groupe de spectateurs, faisant au moins 11 morts et quelque 50 blessés. Il est possible que le bilan de la catastrophe soit plus élevé. Les hôpitaux de Covington, de Rockdale, de Decatur et d'Atlanta où ont été transportés les blessés refusent pour le moment, faute de temps, de donner des indications sur le nombre exact et l'état des blessés. Miraculeusement échappé, le chauffeur de la voiture, M. Huston Platt, 35 ans, est apparemment indemne, mais incapable de parler.

Un témoin du drame a déclaré : « J'ai vu la voiture quitter la piste et se précipiter vers la barrière où les spectateurs effrayés commençaient à fuir. Puis j'ai entendu une explosion. Après, je n'ai plus rien vu, mais j'entendais crier, hurler, gémir, plaindre... ».

Le chauffeur de l'unique voiture

concurrente a pu freiner à temps et déployer son parachute avant d'atteindre la scène du drame. Il s'est précipité pour porter secours à son collègue toujours arrimé sur son siège, dans les débris de la partie avant de sa voiture.

La panique qui a suivi l'explosion a quelque peu retardé l'intervention des équipes de secours. De nombreux blessés ont été transportés à l'hôpital dans des voitures privées d'un parc de stationnement voisin de la piste.

La piste de Yellow River, près de Covington, est longue d'un quart de mile, soit 400 mètres, et ne sert qu'à des voitures expérimentales roulant en général par deux et n'utilisant que l'accélération. Les deux voitures en compétition dimanche étaient des « Camaro », à carrosserie en fibre de verre sur carcasse d'acier tubulaire, pesant chacune environ 950 kilos. Elles étaient équipées d'un parachute de freinage. (afp)

ACCIDENT D'AUTOCAR EN ALGÉRIE

12 morts et 40 blessés

12 personnes ont trouvé la mort et 40 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu près de Tlemcen, dans l'ouest algérien, annonce le quotidien « Al Moudjahid ».

Le car qui transportait les victimes, en majorité des « cadets de la révolution » (enfants de troupe) s'est renversé dans un ravin profond de 90 mètres alors qu'il était en stationnement au bord de la route. Des témoins de l'accident ont déclaré que la chaussée s'est affaissée sous le poids du véhicule chargé de 50 personnes. Le car bascula dans le vide et prit feu. Durant la chute, des occupants ont été projetés hors du véhicule, d'autres ont pu sauter, mais douze personnes, neuf cadets de la révolution, deux responsables et le chauffeur ont péri carbonisés. (afp)

Après un accident...



La célèbre actrice italienne Gina Lollobrigida se remet lentement des blessures qu'elle a subies lors d'un accident de voiture. Voici la star dans une clinique romaine. (bélino AP)

Des mitraillages inexplicables dans la banlieue nord de Paris

C'est probablement le même commando de tueurs qui a attaqué successivement, dans la journée de dimanche, un café d'Aubervilliers dont le patron a été tué, puis quatre autres débits de boissons dans la même localité et à Saint-Denis, dont la clientèle a été mitraillée, et enfin trois pompistes à Aubervilliers, Pantin et Drancy, qui ont été dépossédés du contenu de leur tiroir-caisse.

Le dimanche sanglant de la Seine-Saint-Denis avait commencé peu après 13 heures, lorsque deux hommes armés d'une mitrailleuse et d'un pistolet ont fait irruption dans un bar-tabac, au 63 rue du Moutier à Aubervilliers. Le gérant, M. Emile Speroni, ayant tenté de leur faire front, fut abattu d'une rafale. Les tueurs s'emparèrent de la recette, soit 8000 francs et disparurent à bord d'une voiture.

Dans la soirée, à partir de 19 h. 30, trois ou quatre hommes circulant à bord d'une voiture et de la même couleur grise ont mitraillé tour à tour les cafés situés 22 rue Saint-Denis à Aubervilliers et 10, 6 et 3 rue du Landy à Saint-Denis, fréquentés par une clientèle nord-africaine. Environ 25 consommateurs furent blessés, dont 12 durent être hospitalisés.

Le commando a attaqué aussi 3 pompistes, au 64 avenue Victor-Hugo à Aubervilliers, 146 avenue Jean-Jaurès à Pantin et 274 avenue Jean-Jaurès à Drancy. Chaque fois,

les pompistes durent remettre l'argent de la caisse aux gangsters qui les menaçaient de leurs armes.

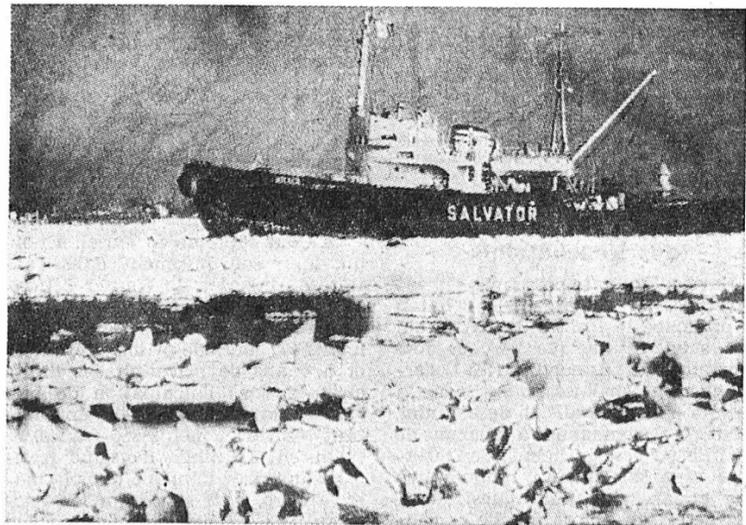
La police soupçonne un Nord-Africain bien connu dans la région pour sa violence, d'être à la tête du commando, qui comprendrait également des Européens. Le mobile des mitraillages systématiques des quatre cafés reste encore inexplicable, car il ne ressemble guère à la façon habituelle des règlements de comptes.

Les barrages de police dressés dans la banlieue nord après ces attentats n'avaient pas encore donné de résultat hier en fin de matinée. (ap)



Seul distributeur pour la Suisse : Pierre Fred Navazza, Genève

Sur le Danube...



Le brise-glace roumain « Viteatul » (le brave) en pleine action sur le Danube gelé. Ce bâtiment peut naviguer à une vitesse de 13 nœuds. (bélino AP)

L'ACTUALITÉ SUISSE

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

Constatation après les élections cantonales
Rupture entre le Bas et le Haut-Valais

Près de 80 % des citoyens valaisans se sont rendus aux urnes, ce week-end, pour élire le Conseil d'Etat (5 membres) et le Grand Conseil (13 députés et 130 suppléants). Rappelons que les cinq conseillers d'Etat de la liste officielle ont été élus au premier tour.

Voici les élus dans l'ordre de leur élection :
M. Antoine Zufferey, Sierre, 28.401 voix sur 44.275 votants ; M. Wolfgang Lorétan, Sion, 27.307 ; M. Ernest von Roten, Rarogne, 26.713 ; M. Arthur Bender, Fully, 25.709 ; M. Guy Genoud, Orsières, 24.741.

A l'exception de M. Bender, radical, les conseillers d'Etat appartiennent au parti conservateur chrétien social. Leur élection s'est faite selon le système majoritaire. MM. Genoud et Zufferey font partie pour la première fois du gouvernement valaisan où ils prennent la relève de MM. Marcel Gross et Marius Lampert, démissionnaires.

Première constatation

La première constatation qui s'impose en ce lendemain d'élections, constatation largement commentée dans les journaux romands du matin, c'est la rupture qu'il y eut entre le Haut et le Bas-Valais. Sans l'appui solide du Haut-Valais, les conseillers d'Etat Genoud et von Roten n'auraient pas été élus au premier tour.

Si tous les conseillers d'Etat ont obtenu la majorité requise dans les cinq districts du Haut-Valais, seul M. Zufferey l'a ob-

tenu dans son district de Sierre ainsi que dans celui de Sion. Aucun conseiller d'Etat n'a obtenu la majorité dans le district d'Hérens. Dans les villes du Bas-Valais, on note que seuls un ou deux conseillers d'Etat ont obtenu, suivant les endroits, la majorité nécessaire à l'investiture.

Stabilité apparente

Hier en fin de matinée, les résultats étaient toujours officiels en ce qui concerne l'élection du Grand Conseil. La stabilité des divers partis est néanmoins apparente.

Le fait marquant du scrutin dans la partie romande du canton est la victoire à Sion du nouveau « Mouvement démocrate » qui enlève deux sièges aux conservateurs, si ce n'est trois. Dans le district de Martigny, les socialistes prennent un siège aux conservateurs. Aucun changement, au vu des premiers résultats, dans les districts de Sierre et Saint-Maurice. Dans l'Entremont, les conservateurs ravissent un siège à l'alliance radicale-socialiste, tandis qu'à Monthey les radicaux gagnent un siège aux dépens des conservateurs. (ats)

Une première à Lausanne

Tourisme, sports, 11e édition aviation légère

35.000 mètres carrés pour le plus international salon du tourisme et des sports d'Europe, tous les pays producteurs de caravanes étant représentés (ce qui n'est pas le cas des expositions de Londres, Paris, Essen, etc.), cela compte. Cette onzième version du Salon de Lausanne occupe en effet à l'exception de l'immense halle nord, réservée au premier Salon international (en Suisse) de l'aviation légère (tourisme, sport, affaires, écolage, travail aérien), avec ses 8000 mètres carrés et plus.

La section de l'aéronautique alternera avec la section de la navigation de plaisance (cette année-ci au Salon de l'automobile, à Genève). Dès l'ouverture, samedi, c'est elle qui a attiré le plus de monde, de jeunes surtout, cela se conçoit. On s'est attardi devant la « cage à poule » de Dufaux, prêtée par la maison des transports de Lucerne, et sur laquelle

le pionnier des ailes suisses survola le Léman de Noville à la Gabiule. Les derniers modèles sont exposés, naturellement, ainsi qu'un réacteur vu en coupe, dévoilant la complexité de ses organes. L'Angleterre, les Etats-Unis, la France, l'Italie et la Suisse présentent les avions, dont le nouvel avion d'écolage et de tourisme Bravo, italo-suisse.

Une journée de l'aviation est fixée à demain et sera présidée par M. Failletaz, président du Comptoir suisse et du palais, des exposés et des films, consacrés à « Concorde », au problème du décollage vertical, aux engins spaciaux Apollo-7 et Apollo-8, attireront certainement de nombreux curieux.

Les pavillons, les stands touristiques plutôt, se répartissent dans la salle de fêtes et dans le Foyer du théâtre, et invitent au voyage dans vingt pays.

Les caravanes et les piscines sont visibles dans l'aile nord de la cour des jardins et les tentes, secteur traditionnel, avec tous les accessoires, sont groupés dans l'aile sud. Il y a tous les modèles, des plus modestes aux plus luxueux.

Samedi, de nombreuses personnalités suivirent MM. Georges Marquis, président du Salon, et Chevallaz, syndic, pour visiter le salon. Au grill-room, on entendit des discours de ces deux personnalités et de MM. Ravussin, chef du Département des travaux publics, et Labenski, directeur du palais. M. Chevallaz évoqua bien sûr la présence, au Salon de l'aviation, de la maquette du futur aéroport d'Etagnières, bien en vue. (jd)

Confiscation de matériel de propagande

Un communiqué du Département fédéral de justice et police annonce que le Conseil Fédéral, en application de son arrêté du 29 décembre 1948 visant la propagande subversive, a confisqué 66 envois contenant au total 31.784 publications.

Il s'agit principalement de matériel de propagande communiste destiné aux ouvriers étrangers, qui a été importé entre août 1967 et octobre 1968 et avait été préalablement séquestré par le ministère public fédéral. Ces publications, en provenance de France, de Belgique, et d'Italie, sont rédigées en langues espagnole, italienne, turque et grecque. (ats)

Yverdon

Le 1er Mars de la Société des Neuchâtelois

Environ nonante personnes étaient présentes au souper. M. F. Pellaton a prononcé le toast à la patrie qui fut suivi de quelques propos fort spirituels du pasteur Charles Ledermann, tout en laissant entrevoir la beauté d'un fédéralisme de bon aloi, celui-ci recommanda à chacun de manifester ses sentiments de fraternité tant sur le plan romand que sur le plan suisse. Un orchestre anima cette soirée fort réussie et chacun rentra dans son foyer au petit matin. (cp)

EPILOGUE DU MEURTRE DE WERNER SEIFERT

La Cour suprême de Zurich a rendu, hier, son jugement dans l'affaire du meurtre de Werner Seifert. Edmond Périat, âgé de 25 ans, a été condamné à 8 ans de réclusion moins 477 jours de prison préventive et à 4 ans de privation des droits civiques, sous l'inculpation de brigandage qualifié et de vol d'un montant total d'au moins 200 francs.

Laurent Locatelli, d'origine française, qui était impliqué dans la même affaire, a été condamné le 24 octobre 1968 à 5 ans de réclusion par la Cour d'assises du département du Doubs. (ats)

Finale du tournoi interscolaire de hockey sur glace à Fleurier

sous le patronage de « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes »

Le tournoi interscolaire de hockey sur glace a connu à nouveau cette année un succès considérable, grâce à un temps splendide, un public nombreux et une ambiance de vrai championnat ! Tous ces petits hockeyeurs en herbe se défendirent avec acharnement afin de remporter les finales et les différents challenges. MM. Paul Luscher, administrateur communal, Jean-Louis Barbezat, industriel, généreux donateur de 4 challenges et des médailles assistaient à ces rencontres.

Tout au long de ce championnat, les Mouillettes (équipe formée de jeunes de Fleurier et de Couvet), en catégorie B, furent de loin les meilleurs et ne perdirent pas un match. Il est cependant

regrettable qu'on autorise un joueur ayant participé aux championnats suisses juniors et minimes, de jouer dans cette catégorie où il fit, à lui seul, la décision de son équipe ! N'a-t-il pas marqué ou fait marquer les 9/10es des buts... En catégorie A, les Flagadas (élèves de Fleurier, Couvet et Saint-Sulpice) gagnèrent également tous leurs matchs. A 13 h. 30, les responsables de ce tournoi, MM. Daniel Grandjean, Eric Bastardoz, Roland Leuba, J.-Hugues Schulé et Gilbert Clerc, donnèrent le coup d'envoi. Le premier match opposait les Snossavocs aux Wembleys, respectivement 2e et 3e du championnat ; le gagnant de cette rencontre devait disputer la finale contre les Mouillettes. Le match fut très disputé et finalement c'est les Snossavocs qui le remportèrent par 3 à 2. Les buts pour les Snossavocs furent marqués par P. A. Aellen et J. P. Guye (2) et pour les Wembleys par Jornod et un auto-goal de P. Girard. Le deuxième match opposant pour la 4e et 5e place les Royal Air Force contre les Diabolos se termina à l'avantage des premiers nommés par 3-0. Les buts sont de Rub (2) et Delachaux.

très mouvementée les Vacums remportèrent ce tournoi par 3 à 2 (Kohler et Emery (2) marquant pour les Vacums, alors que Ripstein et Frossard réduisaient l'écart pour les Flagadas), remportant ainsi le challenge offert par un journal du Vignoble. Le challenge Fair-play offert par la maison Barco fut octroyé cette année aux Diabolos.

Classement final de ce tournoi

GRUPE A. — 1. Les Vacums (challenge d'un journal du Vignoble), plus la médaille-souvenir ; 2. Les Flagadas (1er du championnat, gagne le challenge Barco) ; 3. Les Arabicums ; 4. Les Checovavaches.

GRUPE B. — Les Mouillettes (challenge de L'Impartial) plus le challenge Barco comme premier du championnat et les médailles-souvenir ; 2. Les Snossavocs ; 3. Les Royal Air Force ; 4. Les Diabolos (challenge Fair-play offert par la Maison Barco).

Tous les joueurs reçurent encore un prix offert par un grand magasin de Fleurier.

Les challenges furent remis par M. Daniel Grandjean, MM. Jean-Louis Barbezat (généreux donateur des challenges Barco) et Dominique Bastardoz (challenge de L'Impartial).

Les matchs furent arbitrés par des joueurs du Club des patineurs de Fleurier.

On ne peut que féliciter les organisateurs de cette belle initiative, qui remporte chaque année un très grand succès. (bz)

Marohe

Victoire de P. Sandoz à Yverdon, sur 10 km.

C'est par une belle victoire que la saison du sympathique facteur loclais Pierre Sandoz (membre du Club de marche de La Chaux-de-Fonds) a débuté. Opposé à un lot relevé de concurrents, Pierre Sandoz l'a emporté en 54'07". A ce succès il faut ajouter les excellentes prestations de ses camarades de club, Eric Pétermann (3e), P.-A. Gauthier (4e) et Angelo Licata (1er junior et 5e du classement général).

Yachting

Succès suisse à Gênes

Au cours de l'ultime journée des régates internationales de Gênes, le Genevois Bigar, à la barre de son 5 m. 50 Alphée, a remporté une nouvelle victoire. Les classements finals des dernières compétitions :

5 m. 50 : 1. Alphée (Bigar - S) 30,75 pts ; 2. Nuvola Azzurra (Salata - It) 24 pts ; 3. Nirvana (Coedevéz - La Chx-de-Fds), 23 pts.
Soling : 1. Schiaffo (Schiaffino - It) 62,50 pts ; 2. Surriento (Della Vecchia - It) 62 pts.
Flying dutchmen : 1. Tine (Fischer - No) 76,50 pts ; 2. Scherekan (Audizio - It) 74 pts.

Les gains du Sport-Toto

Liste des gagnants du concours du 2 mars 1969 :
1 gagnant à 13 p., Fr. 201.880,25
15 gagnants à 12 p., Fr. 13.458,70
144 gagnants à 11 p., Fr. 1.401,95
1192 gagnants à 10 p., Fr. 169,35

Championnat suisse nordique de l'Organisation de jeunesse
Très bonne tenue des skieurs jurassiens

Plusieurs représentants du Giron jurassien ont pris part à ces épreuves disputées dans la région de Langnau. Les fondeurs étaient en majorité, puisque deux sauteurs seulement (40 participants) ont pris part à ce championnat. On regrettera cette carence tant il est vrai que le Jura est un terrain idéal pour un « combiné » nordique.

Chez les coureurs de fond, les jeunes du Giron jurassien se sont magnifiquement défendus, c'est ainsi que Jean-Paul Brasey, du Gardot, membre du Ski-Club de La Brévine, a réalisé le 3e meilleur temps absolu, sur plus de 100 partants c'est une performance prometteuse. Ses camarades de La Brévine, des Cernets-Verrières et des Breuleux se sont également fort bien classés. Donc pas de souci en fond, la relève est assurée.

Classement des Jurassiens

FOND (5 km.). — Année 1953 : 1. Oberholzer (Einsiedeln) 20'07" ; puis : 3. Jean-Paul Brasey (La Brévine) 20'32" ; 11. Frédéric Sommer (Les Breuleux) ; 12. Jean-Bernard Huguenin (La Brévine) ; 22. Alain Theurillat (Les Breuleux) ; 31. Daniel Hainard (Les Cernets-Verrières).
Année 1954 : 1. Béat Bissig (Einsiedeln) 20'32"6 ; puis : 2. Charles Be-

Finales

On assista tout d'abord à la poule finale du groupe B opposant les Snossavocs aux Mouillettes. Ces derniers réussirent à s'imposer facilement (grâce à un seul joueur !) s'octroyant ainsi le challenge de L'Impartial.

Quant aux finales des A la lutte fut acharnée entre les premiers du championnat, les Flagadas et les deuxièmes les Vacums. Après une fin de match

Tournoi mondial de hockey sur glace du groupe B
Trois équipes à égalité en tête

Trois équipes étaient toujours à égalité à l'issue du troisième tour du tournoi B des championnats du monde à Ljubljana : l'Allemagne de l'Est, la Pologne et la Yougoslavie. Les Allemands de l'Est ont confirmé leur titre de grands favoris en écrasant la Roumanie. La tâche des Allemands de l'Ouest devant la Norvège a été beaucoup plus difficile que ne l'indique le score de 5-0. Ce n'est que tout en fin de partie que les Allemands ont réussi à se mettre à l'abri d'un retour des Norvégiens, grâce surtout à Schloder, qui s'est fait l'auteur de trois de leurs cinq buts. Un autre joueur a marqué trois buts au cours de ce troisième tour, l'Allemand de l'Est Fuchs.

Comme prévu, c'est le match Yougoslavie - Autriche qui a attiré le plus de monde (6000 personnes). Malgré leurs encouragements, les Yougoslaves ont dû se contenter d'une maigre victoire sur les Autrichiens, ce qui confirme que la première place du groupe devrait se jouer uniquement entre l'Allemagne de l'Est et la Pologne.

RESULTATS

Allemagne de l'Est - Roumanie 11-2 (2-1, 4-1, 5-0) ; Allemagne de l'Ouest - Norvège 5-0 (0-0, 1-0, 4-0) ; Pologne - Italie 5-2 (0-0, 2-1, 3-1) ; Yougoslavie - Autriche 2-1 (0-0, 1-0, 1-1).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	P
1. All. de l'Est	3	3	0	0	35-7	6
2. Pologne	3	3	0	0	18-3	6
3. Yougoslavie	3	3	0	0	8-3	6
4. All. de l'Ouest	3	2	0	1	12-6	4
5. Autriche	3	0	1	2	5-14	1
6. Norvège	3	0	1	2	7-21	1
7. Italie	3	0	3	4	4-18	0
8. Roumanie	3	0	3	3	6-21	0

Les Suisses de retour aujourd'hui

L'équipe suisse, qui vient d'obtenir sa promotion dans le groupe B à Skoplje, a connu des ennuis sur le chemin du retour. A 3 h. 30 dans la nuit de dimanche à lundi, tous les membres de la délégation se trouvaient à l'aéroport de Skoplje. L'avion qui devait les ramener en Suisse n'a cependant pas pu se poser en raison de la visibilité trop faible. Joueurs et dirigeants ont donc dû reprendre le chemin de l'hôtel et il est probable qu'ils gagneront finalement Belgrade par la route.

D'après le nouveau plan de vol on prévoit l'arrivée de l'équipe à Kloten aujourd'hui à 10 h. 40.

Finale de 1ère ligue

Première finale du championnat suisse de première ligue : Rotweiss Winterthur - Villars-Champéry 5-7 (3-2, 1-3, 1-2). Match retour le 8 mars, à Villars.

Court et Corcelles échouent pour la promotion en 1ère ligue

Villars-Champéry II - Corcelles Montmolin 6-4 (4-0 1-2 1-2). A la suite de ce succès des Vaudois, les formations de Fribourg II et de Villars-Champéry II accèdent à la 1re ligue.

Les Brenets et Université sont promus en 2e ligue

Les Ponts-de-Martel battus par Université Neuchâtel à Monruz et par Le Fuet Bellelay au Locle, n'entraient plus en ligne de compte pour la promotion en division supérieure. La finale a opposé sur la patinoire de Bienne, les joueurs du Fuet-Bellelay aux étudiants de Neuchâtel. Ces derniers se sont imposés par 5-3 (4-1 1-0 0-2). Université Neuchâtel remplacera donc Vendlincourt en 2e ligue, alors que Le Fuet devra encore attendre au moins une saison avant de retrouver sa place.

Dans l'autre poule, le dénouement a été plus rapide. En effet, Rosières a préféré renoncer et s'est désisté. Les Brenets et Gloveller restaient dès lors seuls en lice. Les Neuchâtelois ont acquis aisément leur promotion en battant les Jurassiens par 9 à 1.

Football

Dans le Jura

4e LIGUE. — Longeay - Aarberg b 1-0 ; La Neuveville - Evillard-Macolin 2-2 ; Courgenay b - Cornol 0-7 ; Grandfontaine - Courtemaiche 1-5 ; Bure b - Courgenay 0-3.

Voir autres informations sportives en page 19

Volleyball : deux matchs des Chaux-de-Fonniers

Week-end chargé pour le VBC La Chaux-de-Fonds, qui a connu tour à tour la victoire et la défaite. Fait réjouissant, il a réussi à s'imposer samedi après-midi face à Saint-Jacques de Bâle par 3 à 2 (9-15, 16-14, 10-15, 15-10 et 15-11). Le match a duré deux heures et plutôt mal commencé pour les Chaux-de-Fonniers qui perdirent le premier set comme c'est leur fâcheuse habitude. Au second jeu, ils prirent en revanche une confortable avance (10-1), mais se firent dangereusement remonter pour ne l'emporter que de justesse. Le troisième set fut à l'avantage des Bâlois à qui la victoire ne semblait pas devoir échapper. Les Montagnards, menacés de relégation redoublèrent pourtant d'énergie et rem-

portèrent les deux derniers sets avec plusieurs points d'écart. Ils semblent avoir enfin compris qu'il faut pousser l'attaque, même quand ils sont menés. Il faut se réjouir de cette victoire qui met le club à l'abri de bien des soucis.

Composition de l'équipe : Heftli, Frey, Froidevaux, Brossard, Klaye, Tissot et Csombo.

Dimanche, l'équipe s'est déplacée à Genève pour affronter les champions suisses de Star, qui viennent d'être éliminés de la Coupe d'Europe par les Hollandais de La Haye. L'ambition des Chaux-de-Fonniers était limitée et la défaite subie est honorable puisqu'ils ont réussi à arracher un set à leur adversaire. Résultat : 15-4, 15-12, 15-9, 15-11.



Jean-Paul Brasey

Opel est dans la course!



Kadett Rallye, 1,9 litre, 103 CV

Voici la plus rapide des Kadett:

Les performances et les possibilités de la Kadett Rallye sont vraiment extraordinaires. Témoins les nombreux trophées remportés par les pilotes de rallyes. Essayez-la si vous aimez la conduite sportive. La Kadett Rallye dépassera tous vos espoirs.

Sous le capot: puissant moteur S de 1,9 litre avec pot d'échappement à haut rendement. 103 CV. Résultats: 0-100 km/h. en 11,9 sec.; vitesse de croisière: 150 km/h.; vitesse de pointe: 168 km/h. (essai de «Auto, Motor und Sport»). Il existe une Kadett Rallye un peu moins rapide, mais dotée du même équipement, avec moteur SR de 1,1 litre (68 CV).

Son allure: capot noir mat antireflets, bandes rallye noires sur les côtés et à l'arrière, deux phares longue portée à iode, jantes aérées treize pouces garnies de larges pneus ceinturés.

Son équipement: volant sport, sièges réglables indépendants, instruments de contrôle à cadran circulaire, compte-tours, manomètre d'huile, ampèremètre. Et un levier de vitesses court pour des changements de vitesse rapides et sûrs.

Un nouveau procédé anti-rouille protège efficacement toutes les Opel: pendant des années, vous aurez une voiture de haute qualité et conservant toute sa valeur.

la Kadett Rallye

Voici la plus économique: la Kadett E pour Fr. 6600.—

Il n'y a pas plus économique. Moteur 1,1 litre de 55 CV et toutes les qualités qui font que les Kadett sont d'excellentes routières. La Kadett E est sûre et confortable (même pour les passagers de la banquette arrière), une voiture de confiance. C'est l'Opel idéale si vous cherchez une voiture qui offre beaucoup pour peu d'argent. Autres modèles: Kadett Sedan 2 ou 4 portes.



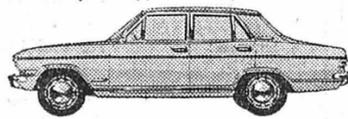
Voici la plus spacieuse: la Kadett Car AVan

Livrable avec 3 ou 5 portes et deux moteurs différents. Particulièrement économique, la Car AVan est la voiture familiale par excellence pour les loisirs, idéale pour le travail. Elle offre énormément de place, banquette arrière rabattue ou non. On y entre facilement (la marchandise aussi) grâce à ses 3 ou 5 portes.



Voici l'Ascona 1700 85 CV: Conçue pour la Suisse, construite en Suisse,

Une quatre portes qui tient compte des exigences de nos routes et de notre circulation: grande puissance d'accélération, carrosserie compacte, intérieur spacieux, tapis de sol montés en série, allume-cigarettes, Cendrier également à l'arrière. A l'avant, sièges séparés réglables, à dossiers réglables également, recouverts de cuir synthétique aéré. — Le confort tel qu'on l'apprécie en Suisse.



Et les 18 sécurités:

- 1 Colonne de direction à quatre éléments de sécurité
- 2 Système de freinage à double circuit
- 3 Renforcement en acier de l'habitacle
- 4 Carrosserie autoporteuse tout-acier
- 5 Parties avant et arrière absorbant les chocs
- 6 Ancrage pour ceintures de sécurité à l'avant et à l'arrière
- 7 Serrures de sécurité avec dispositif de sûreté pour enfants
- 8 Dispositifs de blocage de sièges
- 9 Pare-soleil rembourrés
- 10 Rétroviseur intérieur déboîtable
- 11 Manettes et leviers souples
- 12 Boutons de commande plats
- 13 Tableau de bord doublement rembourré
- 14 Essuie-glaces à deux vitesses, avec balais mats
- 15 Accoudoirs larges et souples
- 16 Réservoir à essence éloigné du compartiment-moteur
- 17 Phares de recul
- 18 Freins à disque avant (avec les moteurs dépassant 55 CV)

Opel



Un produit de la General Motors

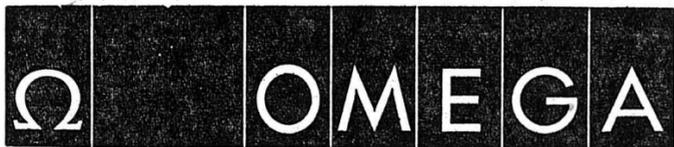
Jeudi 6 mars
à 20h.15
à l'Ancien-Stand

LOTO DE LA PATERNELLE

Vente de cartes
abonnements
à l'entrée, à 10.-
2 cartes: 3e gratuite

2 magnifiques cartons

OFFRES D'EMPLOIS



Pour les services de notre direction du PRODUIT et de notre division centrale d'ACHATS, nous engageons

employés de commerce

détenteurs du certificat fédéral de capacité ou d'un diplôme commercial équivalent, bénéficiant de quelques années d'expérience et s'intéressant à une activité relevant du domaine des achats de fournitures d'habillement de la montre telles que boîtes, cadrans et aiguilles (appels d'offres, gestion des portefeuilles de commandes, correspondance, etc.).

Pour les seconds, nous recherchons également

employées de bureau

expérimentées, pour la réception des fournitures et les tâches administratives découlant de leur stockage, de leur répartition aux ateliers, etc.

Pour ces différents postes, des connaissances de la branche, quoique souhaitables, ne conditionnent pas l'engagement.

Les intéressés (es) sont invités (es) à soumettre leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle à OMEGA, dpt du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11, interne 502.

FABRIQUE DE BOITES DU JURA NEUCHATELOIS

cherche

boîtier

connaissait parfaitement la fabrication de la boîte fantaisie, pour fonctionner comme CHEF DE GROUPE

ainsi que

régleur

sur machines automatiques et semi-automatiques.

Situation stable et bien rétribuée.

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offres sous chiffre 64226 N, aux Annonces Suisses S.A., ASSA, 2001 Neuchâtel.

COMMISSIONNAIRE- MAGASINIER

est cherché par commerce spécialisé. Petits travaux, chauffage, nettoyages. Engagement tout de suite ou à convenir.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre HL 4452, au bureau de L'Impartial.



cherche

ouvrières

pour travail propre et bien rétribué.

Se présenter à la fabrique, rue du 1er Août 41.



Fabrique de boîtes de montres or
LES FILS DE JULES BLUM
Serre 89 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 3 47 33

Nous cherchons

ACHEVEURS

sur boîtes or

OUVRIER

pour travaux divers
de fraisage, blocage, etc.

On mettrait au courant.

Se présenter ou téléphoner.

On demande

SOMMELIERS ou SOMMELIÈRES

Ile classe.

Se présenter ou téléphoner au
BUFFET DE LA GARE
LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039)
3 12 21.

Nous cherchons pour tout de suite
ou à convenir

filles de buffet

Horaire de travail agréable.

S'adresser à Famille Francis Matthey, Café de la Terrasse, Jardinière 89, tél. (039) 2 20 72.

RADIO-SUISSE

Service de la sécurité aérienne à l'Aéroport de Cointrin
cherche quelques

apprenties télétypistes

pour le service des télécommunications aéronautiques.

Exigences : jeunes filles de nationalité suisse, âgées de 17 à 22 ans, bonne instruction scolaire, si possible connaissance de l'anglais et de la dactylographie, bonne santé.

Entrée : 1er mai 1969.

Apprentissage : une année, avec rémunération très intéressante.

**Délai
d'inscription :** 15 mars 1969.

**Postulation et
renseignements :** Radio-Suisse S.A., Division d'exploitation, case postale, 3000 Berne 25, téléphone (031) 41 33 31.

Une visite de notre centre de télécommunications de Cointrin est possible, après avoir pris rendez-vous avec notre direction locale à l'aéroport, téléphone (022) 33 30 05.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
cherche au plus vite, pour son bureau de fabrication

employé (e)

connaissant l'horlogerie, la dactylographie, ayant si possible des notions d'allemand.

Ecrire sous chiffre ES 4333, au bureau de L'Impartial.

GLYCINE

Nous cherchons pour date à convenir

1 horloger décoteur

Personnes qualifiées sont priées de prendre contact par téléphone ou par écrit avec les Fabriques d'Horlogerie GLYCINE + ALTUS SA, rue Frédéric-Ingold 5, 2500 Bienne 4. Tél. (032) 4 21 19.

Notre département de timbres-poste
cherche pour la salle des machines

personnel masculin

aides

Âge 20-30 ans

pour travaux de manutention exigeant
grands soins.

Mise au courant.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites à
HÉLIO COURVOISIER S.A.
Rue Jardinière 149
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 3 34 45

Fabrique des branches annexes, cherche

JEUNE EMPLOYÉE DE BUREAU

pour travaux de classements, expéditions, téléphones
et correspondance. Poste stable et bien rétribué pour
personne consciencieuse, précise et capable de tra-
vailler seule.

Offres sous chiffre ME 4212, au bureau de L'Impartial.

Les grandes compétitions internationales de ski Quelques Suisses ont triomphé...



Kurt Huggler a signé une belle victoire à Chamonix (Photopress)

Durant ce week-end, de nombreux concours de ski se sont déroulés sur les pistes étrangères et helvétiques. Voici les principaux résultats de ces courses :

■ Le Suisse Kurt Huggler a remporté la descente du Grand Prix de Chamonix, memorial Charles Bonzon, disputé dans des conditions idéales sur la Piste Verte des Houches. Résultats :

1. Kurt Huggler (S), 2'17"46; 2. Bernard Charvin (Fr), 2'18"30; 3. Stefano Anzi (It), 2'18"51; 4. Marcello Varello (It), 2'18"94; 5. Harry Schmid (S), 2'18"99.

■ Le Suisse Bernhard Russi (21 ans, d'Andermatt) a remporté le slalom spécial des épreuves internationales de Caspoggio, en Italie. Résultats :

1. Bernhard Russi (S), 103"15; 2. Ilario Pegorari (It), 103"72; 3. Renzo Zandegiacomo (It), 103"89; 4. Felice de Nicolo (It), 104"05; 5. Herbert Berthold (Aut), 104"83.

■ L'étudiante française Florence Steurer (19 ans) et l'Autrichien Reinhard Tritscher (22 ans) ont remporté le slalom géant des courses internationales de Squaw Valley (Californie). Résultats :

Messieurs : 1. Reinhard Tritscher (Aut), 139"56; 2. Jakob Tischhauser (S), 139"67; 3. Heini Messner (Aut), 139"74; 4. Karl Schranz (Aut), 140"77; 5. Spider Sabich (EU), 140"99.

Dames : Florence Steurer (Fr), 1'12"43; 2. Marilyn Cochran (EU), 1'12"80; 3. Berni Rauter (Aut), 1'13"43; 4. Wiltrud Drexel (Aut), 1'13"48; 5. Gertrud Gabl (Aut), 1'13"64.

■ La jeune Autrichienne Berni Rauter et le vétéran américain Bill Kidd ont été les lauréats des slaloms spéciaux de Squaw Valley comptant pour la Coupe du monde. Résultats :

1. Bill Kidd (EU), 96"55; 2. Alain Penz (Fr), 96"95; 3. Patrick Russel (Fr), 97"17; 4. Rick Chaffee (EU), 97"20; 5. Herbert Huber (Aut), 97"28.

Dames : 1. Berni Rauter (Aut), 89"16; 2. Ingrid Lafforgue (Fr), 89"95; 3. Judy Nagel (EU), 90"03; 4. Annetta Proell (Aut), 91"65; 5. Wiltrud Drexel (Aut), 92"16.

■ A Bollnaes, dans le centre de la Suède, le Suisse Alfred Kaelin (20 ans d'Einsiedeln) a remporté la course de fond des 10 km. du combiné nordique des Championnats d'Europe juniors des disciplines nordiques.

Football

US Campagnes bat Moutier 3-1 (1-1)

MOUTIER : Moser; Barth, Eyen, Mauron, Kung; Zaugg, von Burg; Stojanovic, Guyot, Rieder, Schindelholz II. — Terrain de Meynier. — Arbitre, M. Blanchaud de Pully.

Le nouvel entraîneur des Prévôtois, Charly Fasola n'a guère été heureux pour son premier match de championnat. Il a dû pailler à l'absence de Pauli et Veya (suspendus) et de quelques blessés et malades. Le meilleur de ses hommes a été le junior Zaugg, alors qu'Eyen a fait une rentrée satisfaisante.

Les Jurassiens ont ouvert le score à la 34e minute par Guyot. L'égalisation est survenue à la 42e minute lorsque Mauron a provoqué un penalty en bousculant un attaquant genevois. Buffet a réussi la transformation. Les locaux ont pris l'avantage à la 60e minute dans des conditions semblables. A la suite d'un tir de Stojanovic sur le montant, le long dégagement de la défense est parvenu à un attaquant local parti, semble-t-il, en position de hors-jeu. Il a été bousculé à nouveau par Mauron; l'arbitre a dicté un deuxième penalty réussi par Schaller. Enfin, le pilote automobile bien connu Cochet a assuré le succès de son équipe à la 65e minute.

Escrime

Places d'honneur pour les Chaux-de-Fonnières aux championnats suisses juniors à Berne

Les championnats suisses juniors, qui se sont disputés à Berne, ont été d'un excellent niveau technique. Le Bernois Daniel Giger et le Séduois Guy Evequoz ont été sacrés champions suisses dans leur catégorie d'âges. Les résultats :

Catégorie A (18-20 ans) : 1. Daniel Giger (Berne), 7 vict.; 2. Serge Wild (Lausanne), 5 vict. (18 touchés); 3. Leonard Wolter (Zurich), 5 vict. (20).

— Jeunes filles : 1. Sabine Schosueid (Genève), 6 vict.; 2. Régine Trivez (Genève), 5 vict.; 3. et championne suisse : Esther Simon (Fusnacht), 5 vict. Les deux premières ne sont pas Suisses.

Catégorie B (jusqu'à 18 ans) : 1. Guy Evequoz (Sion), 3 vict. + 3 vict. au barrage/9 touchés; 2. DENIS-PIERRE HUMBERT (LA CHAUX-DE-FONDS), 3 + 3/11; 3. FRANÇOIS TERRIER (LA CHAUX-DE-FONDS), 3 + 2/12. — Jeunes filles : 1. Fabienne Regamey (Genève), 7 vict., gagnante au barrage; 2. Marie-Claude Bétrix (Neuchâtel), 7 vict.; 3. Jeannine Neller (Sion), 5 vict.

Basketball : victoire chaux-de-fonnière Olympic - Martigny 49 - 36

En recevant Martigny au Pavillon des Sports, les basketteurs chaux-de-fonnières se devaient de renouveler avec le succès afin de maintenir leur position. La présence de Claude Forrer devait galvaniser ses jeunes camarades. Dès l'engagement, on vit les Olympiens prendre la mesure de leurs adversaires et mener en peu de temps par dix points, sans avoir fait la moindre concession.

L'équipe chaux-de-fonnière crut-elle trop tôt en une facile victoire? Elle nous donna cette impression lorsqu'elle laissa les Valaisans s'approcher à quelque trois points. Après le repos, la partie manqua totalement d'intérêt puisque pendant près de six minutes aucun point ne fut plus inscrit.

Clerc et Borel forcent le succès

En réintroduisant Clerc et Borel, l'entraîneur Bottari a enlevé les dernières illusions des Martigners. En effet, par sa vivacité et bien lancé par Forrer, Borel réhaussa le rythme de la partie et signa plusieurs paniers réussis qui scellèrent définitivement le succès de l'Olympic.

Il est bien clair que cette victoire a été

en grande partie l'oeuvre de Claude Forrer qui se montra maître en défense et très clairvoyant dans l'organisation du jeu. Quant à Clerc, il nous confirma, une fois de plus, sa classe et son adresse en signant la moitié des points de son équipe.

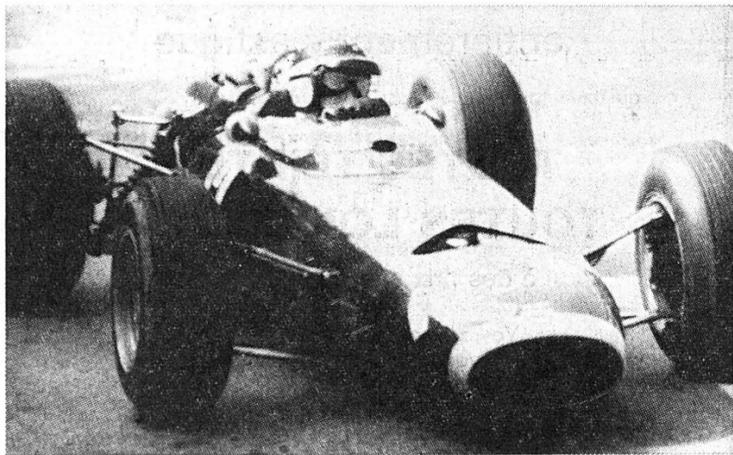
Cette victoire devrait agir comme un stimulant chez les jeunes de l'Olympic-Basket qui, à l'exception de Clerc et Borel, ne nous ont pas paru assez combattifs. L'introduction du jeune Thoman n'enleva rien au rendement de l'équipe et celui-ci ne devrait pas tarder à soutenir le rythme de la ligue nationale. C'est là un élément que nous reverrons volontiers et qui marque un nouveau pas vers le renouvellement.

Quant à la jeune formation de Martigny, elle fit de son mieux, mais ses moyens techniques sont insuffisants en ligue A où son passage n'aura duré qu'une saison.

OLYMPIC : Carcache (2), Clerc (24), Frascotti (4), Borel (15), Benoit, Robert (1), Americo, C. Forrer (3), Thoman.

MARTIGNY : M. Wyder (10), G. Wyder (4), J. M. Wyder (8), Wirthler (9), J. M. Michellod (2), G. Michellod (3). Jr.

Le Grand Prix automobile d'Afrique du Sud Jackie Stewart gagne, Siffert est 4e



Le futur vainqueur Jackie Stewart. (Photo Schneider)

L'Ecosais Jackie Stewart, sur Matra-Ford, a remporté le 15e Grand Prix d'Afrique du Sud, première manche du

championnat 1969 des conducteurs de formule un. Jackie Stewart a dominé cette épreuve qui s'est disputée sur le circuit de Kyalami, près de Johannesburg, en présence de 100.000 spectateurs. Il a pris la tête dès le départ et n'a plus quitté le commandement. Le champion du monde en titre, Graham Hill (Lotus), s'est classé second à une cinquantaine de secondes du vainqueur. Sur les 18 vitours au départ, neuf ont terminé la course.

Le Suisse Joseph Siffert, qui avait eu des ennuis mécaniques lors des essais — il avait pris place sur l'ultime ligne — a pris une excellente quatrième place derrière Denis Hulme. En 1968, Joseph Siffert s'était classé second de cette même épreuve. Avec sa Lotus-Ford aux couleurs du team Walker, le pilote friebourgeois a ainsi pris un très bon départ dans le championnat du monde.

CLASSEMENT

1. Jackie Stewart (GB) sur Matra-Ford, les 326 km. en 1 h. 50'39"1 (moyenne 178 km.002); 2. Graham Hill (GB) sur Lotus-Ford, à 18"; 3. Dennis Hulme (NZ) sur McLaren-Ford, à 31"7; 4. Joseph Siffert (S) sur Lotus-Ford, à 49"2; 5. Bruce McLaren (NZ) sur McLaren-Ford, à un tour; 6. Jean-Pierre Beltoise (Fr) sur Matra-Ford, à trois tours; 7. Jackie Oliver (GB) sur Brm, à trois tours; 8. Sam Tingle (Rho) sur Brabham-Reppo, à sept tours; 9. Peter de Klerck (As) sur Brabham-Reppo, à onze tours.

Boxe

Les Chaux-de-Fonnières à Genève

En ouverture du meeting professionnels de Genève, quelques boxeurs chaux-de-fonnières ont été opposés à une sélection genevoise. Résultats de ce meeting :

COMBAT PROFESSIONNEL 10 x 3 de poids mouche : Franco Sperati (It) bat Claude Lapinte (Fr) aux points. AMATEURS — Surlégers : Cachon (Tramelan) bat Chanudet (Genève) par arrêt de l'arbitre au 2e round. — LEGERS : Monnier (Sion) et Mabilard (La Chaux-de-Fonds) match nul. — Surlégers : Delprêtre (Bellegarde et Emery (Sion) match nul. — Coq : Cagnazzo (La Chaux-de-Fonds) bat Jacquemet (Sion) aux points; Mucaria (La Chaux-de-Fonds) bat Quennoz (Sion) aux points. — Lourds : Fiol (Morges) bat Laissue (Genève) aux points. — Welters : Weltert (Genève) bat Belliard (La Chaux-de-Fonds) aux points.

Championnat de hockey des juniors élite Les finalistes sont tous connus

Les classements finals du tour éliminatoire du championnat suisse des juniors (élite) se présentent ainsi (les champions de groupe sont qualifiés pour la poule finale qui aura lieu les 8 et 9 mars, à Berne) :

GROUPE 1 : 1. Coire, 14-28 (153-21); 2. Wetzikon, 14-20 (75-64); 3. Davos, 14-18 (111-70); 4. Rapperswil, 14-15 (59-61); 5. CP Zurich, 14-13 (60-61); 6. Küssnacht, 14-11 (60-82); 7. Rotweiss Winterthur, 14-7 (33-99); 8. Grasshoppers, 14-0 (7-100), équipe retirée en cours de championnat.

GROUPE 2 : 1. Lucerne, 14-25 (77-32); 2. Ambri-Piotta, 14-22 (82-27); 3. Kloten, 14-20 (79-37); 4. Weinfelden, 14-19 (77-43); 5. Wil, 14-9 (43-81); 6. Bassersdorf, 14-7 (39-61); 7. Uzwil, 14-6 (54-60); 9. Zoug, 14-4 (29-139).

GROUPE 3 : 1. CP Berne, 14-24 (108-28); 2. Thoun, 14-22 (107-46); 3. Bâle,

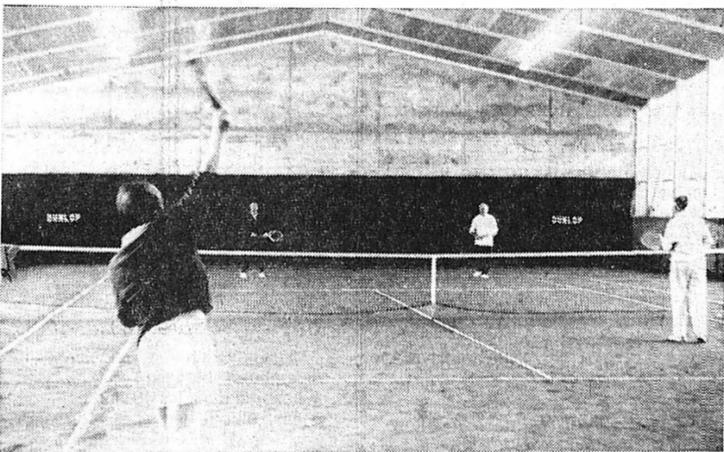
14-20 (90-53); 4. Langnau, 14-19 (86-57); 5. Langenthal, 14-10 (40-56); 6. Rotblau Berne, (14-8 (39-92)); 7. Aarau, 14-6 (46-106); 8. Berthoud, 14-1 (37-122).

GROUPE 4 : 1. Bienne, 14-23 (118-40); 2. Moutier, 14-21 (114-51); 3. La Chaux-de-Fonds, 13-19 (78-33); 4. Fribourg, 14-16 (51-62); 5. Fleurier, 13-12 (57-81); 6. Lausanne, 14-10 (62-101); 7. Young Sprinters, 14-7 (51-91); 8. Yverdon, 14-2 (24-96).

GROUPE 5 : 1. Villars-Champéry, 14-25 (109-32); 2. Viège, 14-24 (118-38); 3. Genève-Servette, 14-17 (84-46); 4. Sierre, 14-11 (60-63); 5. Montana-Crans, 13-11 (35-99); 6. Forwarad Morges, 14-10 (51-55); 7. Sion, 14-10 (38-86); 8. Charrat, 13-2 (36-122).

Restent à jouer : La Chaux-de-Fonds-Fleurier (groupe 4) et Charrat - Montana-Crans (groupe 5).

Inauguration des courts couverts à Neuchâtel Santana bat Sturdza 6-4, 6-4



Les nouvelles installations vues de l'intérieur. (photo U)

En une réunion fort sympathique dans les locaux des Fabriques de Tabacs Réunis S. A., à Serrières, les dirigeants du Tennis-Club des Cadolles reçurent la presse à l'occasion de l'inauguration du court couvert qui devait avoir lieu le soir même. Inauguration dont le clou était un match d'exhibition opposant le fameux joueur espagnol, Manuel Santana au champion suisse, Dimitri Sturdza battu en deux sets 6-4, 6-4. La réalisation de ce bâtiment est une réussite qui mérite être exposée avec quelques détails puisqu'il s'agit là de la seule installation fixe en Suisse sur sol en terre battue permettant aux joueurs de retrouver, dans un bâtiment, l'équivalent du sol sur lequel ils sont habitués à jouer en plein air. Les dimensions

internationales y ont été respectées, l'intérieur de la construction étant de 18 mètres 27 sur 36 mètres 70. La hauteur maximum de 9 mètres ne fait courir aucun risque au balle haute. L'éclairage particulièrement soigné fut mis au point par un spécialiste afin d'être suffisamment lumineux sans toutefois risquer d'être éblouissant.

Cette halle fut construite en un temps record puisque l'idée en fut émise en juin dernier et que ce cours couvert était prêt à être utilisé dès le 10 janvier, mettant ainsi à la disposition des 350 membres du club un lieu de rencontre idéal.

Dès maintenant quelle que soit la température en hiver et quel que soit le temps en d'autres saisons (pluie, orage, vent violent) les amateurs de tennis de Neuchâtel ont le privilège de pouvoir s'exercer ou assister à des matchs de tennis dans des conditions parfaites, ce dont peuvent être félicités et remerciés les initiateurs et les réalisateurs de ce projet qui ajoute un élément de grande valeur à l'équipement sportif du chef-lieu. (cp)

Tournoi international des juniors à Genève Deux Neuchâtelois dans l'équipe suisse

Cinq nations (Suisse, Autriche, Hongrie, Yougoslavie et Bulgarie) participeront du 8 mars au 14 mars au tournoi « B » du Championnat d'Europe juniors. L'équipe gagnante sera promue dans le groupe « A », qui comprend notamment l'URSS, la Tchécoslovaquie, la Finlande, la Suède, l'Allemagne de l'Ouest et la Pologne. La prochaine édition du tournoi « A » aura lieu au mois de décembre 1969 à Genève.

Programme du tournoi

Samedi 8 mars (20 h. 30) : Suisse - Autriche. — Dimanche 9 mars (15 h.) : Hongrie - Yougoslavie. — Lundi 10 mars (17 h.) : Autriche - Hongrie; (20 h. 30) : Suisse - Bulgarie. — Mardi 11 mars (20 h. 30) : Yougoslavie - Bulgarie. — Mercredi 12 mars (17 h.) : Autriche - Yougoslavie; (20 h. 30) : Suisse - Hongrie. — Jeudi 13 mars (20 h. 30) : Autriche - Bulgarie. — Vendredi 14 mars (17 h.) : Bulgarie - Hongrie; (20 h. 30) : Suisse - Yougoslavie.

La sélection suisse

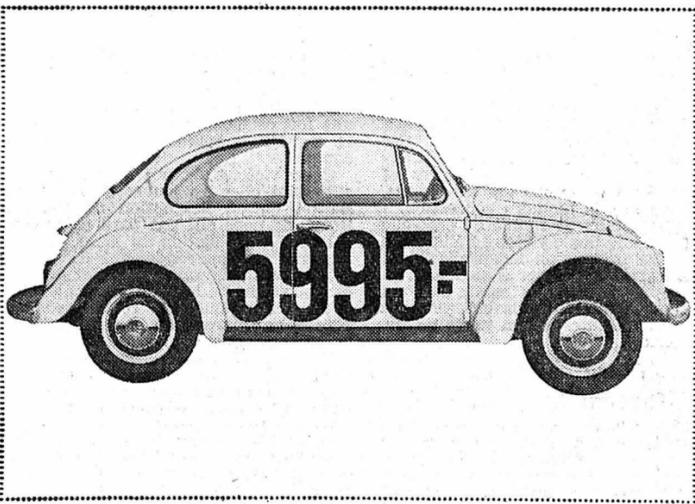
L'équipe suisse sera dirigée par l'entraîneur tchécoslovaque de Lucerne, Jan Resatko, qui sera assisté par Jo Piller (Villars). Les joueurs suivants ont été retenus :

Gardiens : François Simon (Young Sprinters) et Guy Crocitorti (Villars). Arrières : Eric Conne (Genève-Ser-

11^e SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES SPORTS PALAIS DE BEAULIEU 1^{er} AU 9 MARS 1969 LAUSANNE

et 1^{er} Salon International de l'Aviation de Tourisme, de Sport et d'Affaires

LE MEUBLE DES GENS DE GOUT
Simmen
ARCHITECTURE D'INTERIEUR + DECORATION RUE DE BOURG 49 LAUSANNE
VISITEZ NOS 4 ETAGES D'EXPOSITION



UNE GRANDE NOUVEAUTÉ
POUR VOUS MESDAMES

LA PERRUQUE

entièrement élastique

qui tient toute seule. Aussi facile à mettre qu'un bonnet

**TOUTES TEINTES,
TOUTES LONGUEURS**

à des prix sans concurrence

Voyez nos vitrines d'exposition,
nous vous renseignerons volontiers

SALON HUBERT

Gaston Méroz

Rue de la Balance 14 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 19 75

Seul Iberia Genève.. Les Canaries Direct

Mardi, Jeudi:
Genève dép. 12h.15.

Ténériffe arr. 15h.40

Samedi: Genève dép. 12h.15.
Las Palmas arr. 15h.35

Br... quel froid! L'hiver est long, vous rêvez de plage, de soleil. Grâce à IBERIA, vous réalisez ce rêve. Offrez-vous des vacances d'été en plein hiver, ne serait-ce qu'une semaine. Avec IBERIA, ne prévoyez plus votre départ en avance. Vous pouvez vous décider au dernier moment. Un coup de téléphone, votre réservation est enregistrée. Vos vacances commencent à bord. Un accueil prévenant, un "drink", un déjeuner, en plein ciel... vous voilà déjà arrivé. Merci IBERIA.

Profitez des voyages forfaitaires avec IBERIA.

Adressez-vous, aujourd'hui, à votre agence de voyages ou directement à IBERIA qui vous conseillera au mieux de vos intérêts.

1200 Genève
13, rue de Chantepoulet
Tél. 022 / 32 49 08

8001 Zürich
Talstrasse 62
Tél. 051 / 23 17 24

Tous les vols Suisse-Espagne en pool avec Swissair



En Espagne,
davantage de soleil
pour votre argent.



IBERIA

Lignes Aériennes d'Espagne
où seul l'avion
est mieux traité que vous-même



Prêt comptant



★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/337
Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

Pour vos prises de vues

technique industrielle
reportage mariage
société et autre
reportage de chantier
cartes de vues
travaux noir et couleur

Nos services sont à votre disposition

Photos A. Schneider
2053 Cernier

Téléphone (038) 7 02 50

LOCAUX INDUSTRIELS

à louer à Saint-Blaise (Neuchâtel) en bordure de route, dès septembre 1969.

Surface : 500 m2 environ sur deux étages.

Chauffage au mazout, eau, force, téléphone, etc. Parc pour voitures. Accès facile pour camions. A proximité des deux gares, du trolleybus et de la poste.

Ecrire sous chiffre P 20513 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Theresa CHARLES

INDISFANE

Editions de Trévise
(Droits réservés
Opéra Mundi)

— J'étais toujours bien habillée avant d'être mariée. Je travaillais dans un grand magasin où j'étais traitée comme une vraie dame. C'était toujours des « Mademoiselle Smith ». Y a maintenant des années que j'ai pas eu un manteau comme le vôtre.

C'était le fameux manteau en poil de chameau que j'avais acheté pour ma lune de miel. Il était de bonne qualité et on n'aurait pas dit qu'il en était à son troisième été.

La grosse dame se retourna encore et jeta un regard de reproche à ma voisine.

— Pourquoi lui lancez-vous tout le temps des piques? Nous sommes toutes des mamans ici, n'est-il pas vrai? La façon dont on est habillées ne fait aucune différence. J'aime bien voir un gosse bien tenu, dit-elle avec exubérance. Vous ne devriez pas donner une

tétine à votre bébé, ça déforme la mâchoire, qu'ils m'ont dit à la clinique. Je donne aux miens un petit bonbon de temps en temps.

— Mes gosses ont tous eu une tétine. Y savent pas ce qu'ils disent dans les cliniques, répartit ma voisine.

Elles entreprirent toutes les deux une discussion interminable et j'en fus soulagée. Je regardai autour de moi et pensai combien était juste la réflexion de la grosse dame. Nous n'étions que des mamans et on aurait pu nous prendre pour une ligne de mères de famille en excursion, comme j'en avais vu parfois arriver à Bognor Regis. Mais un second coup d'œil plus approfondi dissipait cette impression. Plusieurs femmes se mouchaient ou essuyaient leurs yeux subrepticement. Une femme, à ma gauche, tourna la tête et montra un visage comme un masque de pierre, semblable à celui que j'avais quand j'aidais Ralph à faire sa valise l'année dernière en septembre. Seuls ses yeux tirés et emplis de crainte semblaient vivre. Elle avait deux jeunes enfants, un de chaque côté d'elle, mais tout en les entourant de ses bras elle n'y prêtait aucune attention. Il était facile de deviner où se trouvaient ses pensées.

J'essayai de prier; de prier pour chacune d'entre nous et pour toutes les autres mamans du monde. Je ne pus trouver aucune parole. La seule phrase qui me vint aux lèvres fut: « Nous avons erré et nous nous sommes

éloignés de Tes voies comme des brebis égarées... »

Je supposai que nous avions toutes erré et que nous étions égarées, moi en tous cas. Mais avais-je mérité cette épreuve? Des brebis égarées? Oui, nous étions des brebis égarées, des mamans brebis accompagnées de leurs agneaux, emmenés en troupeau vers une destination inconnue. Nous cherchions un refuge, mais le trouverions-nous? Qui pouvait dire où l'on serait à l'abri? Des bombes tomberaient n'importe où!

Nous abordions une route qui m'était inconnue. Je n'avais pas la moindre idée de l'endroit où nous allions. Des autobus étaient devant nous, d'autres derrière, formant une longue chenille. La police de la route, postée à intervalles réguliers, nous faisait des signes d'amitié et arrêtait la circulation pour nous laisser passer.

Je pensais avec un peu d'amertume que nous prenions de l'importance aujourd'hui, nous, simples mamans. Nous étions les gardiennes de la future génération qui devait être préservée à tout prix, de peur qu'il ne reste plus d'hommes pour faire la guerre.

Je sortis le lapin de peluche blanche de Ral de mon vaste sac. C'était le premier cadeau que lui avait fait son père et son jouet préféré. Je le fis danser un peu et le lui donnai. Pendant dix minutes environ, il s'amusa à le faire danser, puis il me le rendit en disant:

— Bunny au dodo!
— Si tu veux qu'il dorme, il faut le bercer, suggérai-je.

Cela l'occupa quelques minutes de plus. Je me demandais combien de temps durerait ce voyage et je demandai à la grosse dame si elle le savait. Elle secoua la tête.

— Je suppose qu'ils vont nous déposer au petit bonheur, là où on attend des réfugiés. Quand je verrai un endroit avec un cinéma et des magasins, je descendrai, dit-elle. Pas question de village pour moi.

Bientôt les autobus ralentirent et s'arrêtèrent. Je regardai par la vitre et aperçus une petite ville triste. Elle ne me paraissait pas très attirante, mais deux femmes et leurs enfants descendirent de notre bus et rejoignirent un petit attroupement sur le trottoir.

J'entendis une femme s'exclamer:
— Moi je vais jusqu'au bout. Autant en avoir pour notre argent!

Je pensai « Ralph désire nous savoir à l'abri. Mieux vaut aller aussi loin que possible ».

Les autobus repartirent, excepté le premier qui s'était complètement vidé. Un quart d'heure plus tard, nous fîmes une seconde halte, devant une auberge cette fois. Un grand nombre de femmes descendirent et se précipitèrent dans l'auberge, mais je n'osai les imiter de peur que le bus ne parte sans nous. Cet endroit ne me paraissait pas plus engageant que le premier.

(A suivre)

pluie de chèques!

Profitez de la pluie de chèques Baechler!
Faites nettoyer une jupe pour Fr. 1.50! Grâce aux chèques distribués dans les boîtes aux lettres des villes neuchâteloises, d'une valeur de Fr. 2.40 chacun, vous pouvez faire nettoyer et repasser une jupe simple au prix extraordinaire de Fr. 1.50, au lieu de Fr. 3.90!



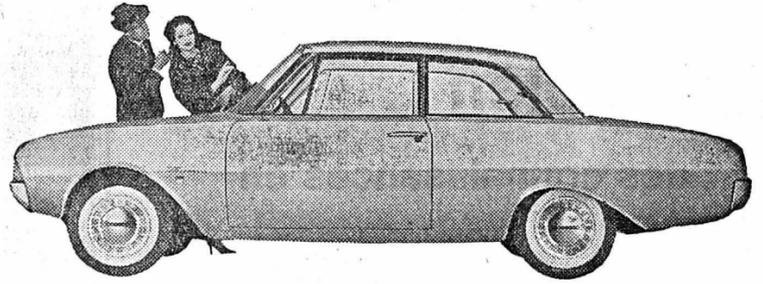
Avec le chèque,
BAECHLER
nettoie et repasse une jupe pour **1.50**

LA CHAUX-DE-FONDS: 24, rue du Locle, tél. 2 83 83; place du Marché, tél. 3 23 92 - LE LOCLE: 4, rue du Pont, tél. (039) 5 36 50 - NEUCHÂTEL: 3, rue du Seyon, tél. (038) 5 49 12 - PESEUX: 8, Grand-Rue, tél. (038) 8 46 55

SERIEZ-VOUS LE SEUL ?

À NE PAS PROFITER DE NOS
« PRIX DISCOUNT »

Encore quelques voitures, que nous cédon
à des prix chocs



Austin 850 - Simca 1000 - Escort 1100 - Fiat 124 et 125
Cortina GT - Volvo 144 - Flavia 1,8 - Jaguar type E
Alfa Roméo Giulia - BMW 2000 - Coupé Glas - Rover 2000

Visitez nos expositions permanentes

au Crêt-du-Loche,
Pavillon des occasions

au 1er étage de notre
garage à Neuchâtel

Garage des Trois Rois

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel

Le Locle

Tous nos services -

- à votre service

Prêt comptant à 7 1/2%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____ V/337

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53

A remettre à La Chaux-de-Fonds,

**commerce d'alimentation
générale**

situé au centre de la ville, dans un quartier très fréquenté.
Prix intéressants.

S'adresser à Fiduciaire et Régie immobilière Jean-Chs Aubert, avenue Charles-Naine 1 (Tour des Forges), tél. (039) 2 11 76.

HOTEL-RESTAURANT

« A la Halte des Amis »
2311 Les Emibois

vous recommande ses spécialités:
Escalope de veau à la crème
aux champignons

Entrecôte Café de Paris
Jambon de campagne
Salle pour sociétés, mariages, etc.

Téléphone (039) 4 52 51

Propriétaire: A. Aubry-Bonnemain

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous

et il avait très faim.

Antonio parut:
— Ma foi, tu as bien diné! Tu as fait honneur à tout!

— Oui, c'était très bon, répondit Charly, alors qu'il n'avait avalé que de la glace et une bouchée de homard.

— Toutes les alouettes!... Et tout le poulet!...

— Toutes les alouettes et tout le poulet, confirma Charly.

— Je vais te faire apporter un petit déjeuner simplifié car j'espère bien que tu vas faire honneur au déjeuner: il y a des rognons au madère et des loups grillés, sans compter un gigot!...

Il pinçait ses lèvres dont il tirait une sorte de petit baiser qui s'adressait aux délices anticipés du délicat pré-salé.

— Comme tu voudras, Antonio.

— Tu as raison de me faire confiance.

Le petit déjeuner apporté — du thé, avait décrété Antonio — Charly y trempa quatre croissants puis il revint dans le salon, ne sachant que faire de lui-même: il s'ennuyait.

Un instant il essaya de jouer un peu avec la lumière — Antonio avait envoyé le garçon d'étage remettre le plomb — avec l'eau de la salle de bains bleue, mais le cœur, décidément n'y était pas. Il se contenta de se laver. Non, il ne jouerait plus, plus jamais sans Pierrette.

Qu'allait-il se passer? Allait-elle revenir? Comment? Et à quelle heure? lorsque Antonio apporta les rognons: elle n'avait même pas le téléphone!

— Qu'y a-t-il, garçon? tu chipotes! demanda Antonio.

C'était peut-être les croissants, peut-être bien autre chose qui lui barrait ainsi l'estomac, lui coupait de nouveau l'appétit: il ne savait pas.

Quand ce fut desservi, il se demanda ce qu'allait être son après-midi? Un silence morne et triste pesait sur la « suite princière » où, si vives, avaient passé les femmes de chambre

pour remettre de l'ordre, le chassant d'une pièce dans l'autre. A présent les rideaux arrêtaient même la lumière du soleil, atténuant à ce point les bruits de la grande avenue qui coulait sous les fenêtres et donnait sur la mer, qu'on se fût cru dans un monde où tout eût cessé d'être vivant. Sur l'eau même, lorsqu'on soulevait le lourd brocart, on n'apercevait que des voiles lointaines, qui s'éloignaient. Charly avisa les journaux féminins qu'il s'était fait apporter la veille et se mit à les feuilleter, mais il les rejeta très vite: ils le faisaient trop penser à Pierrette.

Tout de même, il était trois heures si l'on en croyait la dame au cygne, et Pierrette eût bien pu donner signe de vie, ne fût-ce que par un tout petit coup de fil: « C'est moi! » — « Ah! c'est toi! » — « Oui... je suis heureuse et je te remercie. A bientôt! » Mais non: rien que le silence... le silence et l'ennui.

— Monsieur Antonio a demandé que vous le sonnerez pour le dîner, avait dit le garçon qui avait remporté les plats, mais il n'en était pas temps encore. Et pour quel dîner? Si jamais Pierrette pouvait venir, comme la veille, il ne fallait avant de le savoir prendre aucune décision. Charly se voyait déjà, un peu rougisant, demandant à son ami: « Qu'as-tu de froid, ce soir?... Naturellement autre chose qu'hier... »

Tout haut Charly dit:
« Qu'est-ce que je vais faire? »

Rien. Le seul divertissement était de manger: des glaces, des pâtisseries, goûter, et ensuite: dîner, manger encore. C'était beau tout cela, cette « suite princière », ces meubles, ce luxe, ces nourettes que l'on pouvait se faire servir à profusion, mais cela perdait tout attrait lorsqu'on était une personne seule, que l'on ne pouvait le partager avec quelqu'un d'autre.

Il ferma les rideaux sur l'avenue, sur la mer qui ne vivait pas. Bientôt peut-être Pierrette aurait faim, la gourmande, et alors elle appellerait.

Cinq heures! Rien! Rien toujours!

« J'ai droit à tout, fit Charly, au coiffeur aussi c'est certain: je vais me faire couper les cheveux. »

Il sonna. Personne ne répondit à la boutique du grand couloir. Il allait se lasser quand une voix demanda:

— Qu'est-ce que c'est?

— Le coiffeur?

— C'est dimanche.

— Vous ne travaillez pas?

— Si, justement: double. C'est le lundi qu'on ferme.

— Pouvez-vous m'envoyer un garçon?

— C'est pour quoi?

— Une coupe... pour homme... enfin pour un petit garçon.

— On n'a pas beaucoup de temps.

— A la « suite princière »...

— Ah! fit l'autre, c'est différent!... Immédiatement...

Avant que Charly eût pu préciser ce qu'il voulait, qui il était, on avait raccroché.

Trois minutes ne s'étaient pas écoulées qu'un garçon surgissait, pommadé, brillantiné:

— Monsieur m'a fait demander? fit-il avec une courbette.

Il tenait à la main ses instruments, une petite corbeille:

— Si Monsieur veut s'installer devant la coiffeuse... Et c'est pour quoi, Monsieur?

— Faites-moi une beauté de la tête, dit Charly.

Avec des gestes obséquieux, précieux, l'homme s'empresait. Visiblement il ne savait pas qui était Charly: on avait oublié, sans doute, de le prévenir:

— Monsieur était sans doute en voyage... Monsieur est passé par des mains inexpertes!... Mais je vais arranger cela...

Les ciseaux crépitaient, le parfum ruisselait:

— Et... lord Weatherby arrive demain? demanda le garçon coiffeur qui, c'était certain, prenait Charly pour un de ses parents, son fils peut-être.

— Demain: oui.

— C'est un grand homme d'Etat!

— Le plus grand.

— Je veux lui faire honneur...

Il s'affairait encore plus sans que Charly cherchât à le déromper, suait sang et eau. Bientôt il présenta la glace, la plaçant derrière la nuque de Charly qui, ainsi, par le reflet de celle de la coiffeuse, admira l'habileté de l'homme de l'art:

— Je vous ai terminé au rasoir. Les ciseaux, à présent, cela est périmé et bon pour les coiffeurs de quartier. Monsieur est content?

— Très!

L'homme remballait ses instruments, les fioles qui ne lui avaient pas servi. En refermant sa trousse il fit un geste inconsidéré:

— Ah! mon Dieu! comme je suis maladroit!

Il venait de renverser le vase qui contenait le petit bouquet que la veille, Charly avait placé devant Pierrette, sur la table du souper. Déjà il s'était précipité dans une des salles de bains, en revenant avec une serviette, épongeait l'eau, réparait le désastre, remettait plutôt mal que bien les fleurs dans le vase:

— Que Monsieur ne m'en veuille pas!

— Mais non, dit Charly: vous n'avez, en descendant, qu'à prévenir la fleuriste et à me l'envoyer. Vous savez, la petite, gentille...

— Je ne pourrai pas, Monsieur. Pas aujourd'hui. C'est dimanche: la boutique est fermée.

— Ah! dit Charly d'un ton qui reflétait à la fois sa déception et sa joie de savoir pour quelle raison il n'avait pas eu de ses nouvelles de Pierrette.

— Il n'y a que pour le gala de ce soir... pour les boutonnières... à partir de huit heures...

— C'est bon, dit Charly. Ah! pour vos soins, portez cela sur la note.

— Bien entendu, Monsieur.

L'homme tendait la main de façon discrète:

— Le pourboire aussi...

— Oh! je suis tranquille avec lord Weather-

by!

(A suivre)

Le jour de paie, c'est bien beau. Mais c'est surtout compliqué. Onéreux. Dangereux. Stupide en somme.

Bien sûr que c'est beau. Quoi qu'en disent les comptables. Et cela fait du bien quand le portemonnaie commence à devenir diablement plat.

Il n'empêche que le jour de paie, cela n'est pas une plaisanterie. C'est même une affaire terriblement compliquée qui peut mobiliser un, deux, plusieurs comptables pendant des heures. Faire des additions, c'est long. Sans oublier qu'il ne faut pas se tromper. Et qu'il faut enfin mettre tous les salaires sous enveloppe. Et les distribuer individuellement.

Rien d'étonnant si le jour de paie est une opération onéreuse. Compter de l'argent, cela prend du temps. Et le temps, c'est de l'argent. Même le temps que les employés doivent prélever sur leur travail pour aller encaisser leur salaire. A la fin de l'année, toutes ces pertes de temps font une bien grosse somme.

Le jour de paie, c'est dangereux. Les convoyeurs des banques en savent quelque chose. Et l'argent n'est plus en sécurité dans la caisse de l'entreprise que sur la voie publique. Un coffre dévalisé, cela n'est pas monnaie courante, mais cela s'est vu.

De là à conclure que le jour de paie est stupide, il n'y a qu'un pas. Il faut tout de même reconnaître qu'il est absurde d'encaisser de l'argent liquide pour le seul « plaisir » d'aller faire la queue au guichet de la poste. Tout le monde a des factures à régler. Mais l'astuce, c'est de le faire intelligemment.

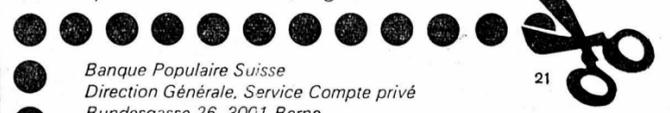
Les comptes privés de la Banque Populaire Suisse sont là pour cela. Pour que vous puissiez effectuer vos paiements sans transfert d'argent liquide. Votre salaire, il vous suffit de le placer à la Banque. Mieux: faites le directement virer sur votre compte. Nous effectuerons alors automatiquement tous vos paiements. C'est aussi simple que cela!

Et si vous êtes un jour à court d'argent, la Banque Populaire Suisse vous fera crédit. Sans histoires. Jusqu'à concurrence de dix pour-cent de votre revenu annuel.

Côté commodité, la formule est imbattable: la Banque s'occupe de tout et, par surcroît, vous fait crédit. Que peut-on vouloir de plus? Ne plus avoir de soucis d'argent? Pouvoir mieux équilibrer

son budget? Bref, se laisser vivre mieux...

Eh bien cet avantage-là, vous l'avez aussi. Grâce au compte privé qui gère pour vous – et mieux que vous – votre budget.



Banque Populaire Suisse
Direction Générale, Service Compte privé
Bundesgasse 26, 3001 Berne

Messieurs,
Vos arguments sont convaincants. D'accord, envoyez-moi une brochure d'information sur votre nouvelle formule de compte privé. Sans engagement, cela va de soi. D'avance, merci.

Nom: _____

Rue: _____

N° postal / Localité: _____

Découpez et postez.



Banque Populaire Suisse

Deux propositions de placement avantageux!

Carnet d'épargne

4%

d'intérêt pour montants facilement disponibles

Versements
à votre choix, minimum Fr. 10.—

Grâce au taux d'intérêt de 4% le capital s'accroît encore plus rapidement. Par exemple, pour un versement mensuel de Fr. 50.— vous possédez après 5 ans 3319.— après 10 ans 7357.— après 20 ans 18247.—

Retraits

Jusqu'à Fr. 2000.— par mois sans préavis, de Fr. 2001.— à Fr. 4000.— 1 mois, de Fr. 4001.— à Fr. 10000.— 3 mois et pour des montants supérieurs 6 mois de préavis.

Assurez votre avenir, celui de votre famille, de vos enfants. Commencez dès maintenant à faire vos versements mensuels à notre compte de chèques postaux ou à nos guichets.

Livret de placement

4 1/2%

d'intérêt sur les sommes que vous désirez placer pour une certaine durée.

Versements

Versement initial: Fr. 1000.— au min. et les suivants: Fr. 500.— ou plus.

Il est peu probable que vous sachiez d'avance à quelle date précise vous aurez besoin de vos fonds. Le livret de placement est donc la solution idéale qui vous apporte d'importants avantages. C'est un papier-valeur

de toute sécurité avec des conditions de retraits souples et d'un rendement appréciable

Retraits

jusqu'à Fr. 5000.— 3 mois de préavis, au-delà de Fr. 5000.— 6 mois de préavis.

Profitez de cette offre et effectuez votre premier versement, selon votre désir, à nos guichets ou à notre compte de chèques postaux.

Epargne par poste



un système simple et pratique.

Vous versez vos épargnes au guichet de poste le plus proche. Sur désir, les sommes à retirer vous seront apportées à la maison par le facteur. Nous vous remettons des bulletins de versement dûment préparés, ainsi qu'un contrôle personnel dans lequel vous pouvez inscrire les versements et retraits effectués. Au début de chaque année nous vous communiquons les intérêts crédités et le solde de votre carnet. Sur demande, nous assumons gratuitement la garde du carnet.



Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse

2001 Neuchâtel, 4, rue du Seyon, Téléphone 038 40404, Compte de chèques postaux 20-7431

● CINÉMAS ●

CORSO Tél. 2.25 50 20 h. 30 16 ans
Michel Auclair, Anny Duperey, Pierre Brasseur
SOUS LE SIGNE DE MONTE CRISTO
en même temps qu'à Paris — Version moderne du roman d'Alexandre Dumas.

EDEN Tél. 2.18.53 16 ans 20 h. 30
Steve Mc QUEEN et Faye DUNAWAY
deux acteurs universellement célèbres dans :
L'AFFAIRE THOMAS CROWN
Technicolor Un film de Norman Jewison

PLAZA Tél. 2.21.23 20 h. 30 18 ans
ROBERT WOOD
MON NOM EST PECOS
Un nouveau et super-western en scope-couleurs

RITZ Tél. 2.93.93 ce soir à 20 h. 30
en grande exclusivité JEAN GABIN - LOUIS DE FUNES
dans le film de Denys de La Patellière
LE TATOUE
le plus grand succès comique de l'année!

SCALA Tél. 2.22.01 Ce soir à 20 h. 30
Jeanne MOREAU - Peter O'TOOLE et Zero MOSTEL
LA GRANDE CATHERINE
Un film truculent de Gordon FLEMING d'après la pièce de B. SHAW En Ire vision Dès 16 ans Technicolor

Je cherche à louer pour avril-mai

GARAGE
à l'année. Quartier Grenier-Patinoire. Faire offres sous chiffre AJ 3369, au bureau de L'Impartial.

AUBERGE DE MONTEZILLON
TOUS LES VENDREDIS :
COUSCOUS
sur commande, minimum 2 personnes
TOUS LES SAMEDIS :
TRIPES
Téléphone (038) 8 48 98

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

VOUMARD

cherche pour son bureau technique

ingénieur-mécanicien ETS

pour travaux d'études, de construction et de développements.

Problèmes variés et très intéressants.

Expérience souhaitée dans la construction de machines-outils.

dessinateur en machines

ayant quelques années de pratique.

Faire offres ou prendre rendez-vous par téléphone à VOUMARD MACHINES CO, S.A., rue Jardinière 158, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 68 21.

VOUMARD

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

A partir de Fr. 40.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques.



Musique Neuchâtel

Trousseau

Pour raison de rupture de fiançailles, trousseau complet de bonne qualité est à vendre. Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre RS 4632, au bureau de L'Impartial.



Municipalité de Saint-Imier

Votations communales des 14, 15 et 16 mars 1969

Les électrices et électeurs de la circonscription politique de Saint-Imier sont convoqués pour les **vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 mars 1969**, afin de se prononcer sur les objets suivants :

- Adhésion de la Commune de Saint-Imier à Cridor
 - en approuvant les statuts de Cridor
 - en souscrivant Fr. 9000.— au capital social de Cridor
 - en fournissant à Cridor un cautionnement de Fr. 970 000.—
- Crédit extraordinaire de Fr. 19 700.— destiné à couvrir le solde de notre part des frais de captage de la source du « Torrent » et conclusion d'un emprunt de même montant.
- Crédit extraordinaire de Fr. 166 000.— destiné à couvrir notre part des frais de construction de la station de pompage du « Torrent » et conclusion d'un emprunt de même montant.

Les opérations de vote se feront à l'urne, au rez-de-chaussée de l'ancien collège secondaire, rue Agassiz, le **vendredi 14 mars de 18 à 20 h.**, le **samedi 15 mars de 18 à 22 h.**, et le **dimanche 16 mars de 10 à 14 h.** Un bureau de vote sera également ouvert à la gare CFF le samedi 15 mars de 11 à 14 h.

Les bureaux de La Chaux-d'Abel et des Pontins fonctionnent le dimanche 16 mars de 10 à 12 h.

Les militaires qui entrent en service avant le 14 mars peuvent voter au secrétariat municipal, pendant les heures de bureau, en présentant leur carte d'électeur et leur ordre de marche.

Bureau de vote du village : président : M. Francis Gfeller ;

Bureau de La Chaux-d'Abel : président : M. Emile Amstutz ;

Bureau des Pontins : président : M. René Rubin ;

Le registre des votants sera déposé au secrétariat municipal, à la disposition des électrices et électeurs qui voudraient le consulter jusqu'au 13 mars 1969. Les ayants-droit au vote qui, jusqu'à cette date ne seraient pas en possession de leur carte d'électrice et électeur, peuvent la réclamer au secrétariat municipal, personnellement ou par écrit jusqu'au 13 mars 1969, à 18 h. 15.

Saint-Imier, le 1er mars 1969.

CONSEIL MUNICIPAL



CABLES CORTAILLOD

Nous cherchons pour notre service d'entretien

2 électriciens

pour travaux d'installation en usine. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites au bureau du personnel ou prendre rendez-vous, tél. (038) 6 42 42.

DURS D'OREILLES ?

Nouveauté sensationnelle : Otariion Normalizer



plus de moulage
plus de cordon

enfin l'appareil de surdité dans le canal de l'oreille. Il est si petit qu'une pièce d'un sou le recouvre, donc invisible à porter. IMPORTANT ! Nous nous occupons de toutes les formalités pour les demandes d'octroi d'appareils de surdité par l'ASSURANCE INVALIDITÉ.

Démonstrations sans engagement chez **von GUNTEN, optique-horlogerie**
Avenue Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS

MERCREDI 5 MARS, de 10 h. à 18 h. 30

Bouvier Frères
Lausanne

appareils et lunettes acoustiques
Tél. (021) 23 12 45
43 bis, avenue de la Gare à droite en montant, face à l'Hôtel Victoria

BON
pour l'envoi de prospectus gratuits

Nom : _____
Adresse : _____
Age : _____

Qui cherche, trouve!
Class-o-rama le prouve!

Class-o-rama, le classement moderne
en caissettes à visualisation panoramique, vous offre une utilisation parfaite de l'espace disponible et une rationalisation encore jamais atteinte dans votre travail.

Sept rangées superposées de dossiers en récipients mobiles. Les rayons se prolongent à l'infini, sans séparation désagréable. Ce classement est adapté à tous les besoins de croissance grâce à l'extrême facilité de glissement des caissettes. Profondeur nécessaire: 45 cm. Votre fournisseur en équipement de bureau vous renseignera volontiers sur ce classement ultra-moderne.

Dans les affaires il faut du Néher!
Néher S.A. Berne

Nous désirons recevoir de plus amples renseignements sur le classement class-o-rama et vous prions de nous envoyer votre documentation.

Nom _____
Adresse exacte _____
à envoyer à Néher S.A., Schwarztorstrasse 87, 3000 Bern 14

MARDI

IMPAR-TV

IMPAR-TV

SUISSE ROMANDE

- 18.30 Téléjournal
18.35 Sur l'antenne
18.55 Trois petits tours et puis s'en vont
19.00 Mon ami Ben Feuilleton.
19.30 Téléjournal
19.45 Essais du module lunaire En direct d'Apollo-9.
20.20 (c) Le défi
21.10 Dimensions
21.40 Championnats du monde de patinage artistique (c) En différé de Colorado Springs.
22.40 Téléjournal

FRANCE I

- 9.19 Télévision scolaire
10.34 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine Actualité télévisée.
13.00 Télé-midi
13.30 Je voudrais savoir
14.03 Télévision scolaire
17.50 Télévision scolaire
18.20 Dernière heure
18.22 Contact
18.30 Teuf teuf (jeu)
18.45 Les quatre saisons Actualité télévisée.
19.15 Aglaé et Sidonie Feuilleton.
19.20 Actualités régionales
19.40 Allô Police ! Feuilleton.
19.55 Annonces et météo
20.00 Télé-soir
20.30 Fils de Personne
22.05 Le malade et les médecins Une émission médicale d'Igor Barrère présentée par Pierre Desgraupes.
23.05 Télé-nuit

FRANCE II

- 14.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.40 (c) Télé-soir couleurs Sports
20.00 (c) L'éventail de Séville
20.30 (c) Le Service de la recherche de l'ORTF présente : Les Shadoks
20.40 Cinderella Rockefeller Variétés.
21.10 (c) Championnats du monde de patinage artistique
22.10 Arcana Connaissance de la musique.
22.35 Orchestre philharmonique de l'ORTF sous la direction d'Ernest Ansermet. Prélude à l'après-midi d'un faune, Debussy ; Rhapsodie espagnole, Ravel. Réalisation yé Denise Billon.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.15 Télévision scolaire. 10.15 Télévision scolaire. 18.15 Télévision éducative. 18.44 Fin de journée. 18.50 Téléjournal. 19.00 L'antenne. 19.25 Alice, où es-tu ? 20.00 Téléjournal. 20.20 Le monde de la musique. 20.50 Le vol Apollo-9. 21.20 Jimmy Orpheus. 22.10 Chronique littéraire. 22.20 Téléjournal. 22.30 (c) Patinage artistique.

ALLEMAGNE I

- 16.35 Téléjournal. 16.40 Pour les enfants. 17.55 Téléjournal. 20.00 Téléjournal. Météo. 20.15 (c) Sur les traces d'espèces rares. 21.00 Haute pègre. 22.30 Téléjournal. Commentaires. Météo.

ALLEMAGNE II

- 17.30 Informations. Météo. 17.35 Ohé du bateau ! 18.05 Plaque tournante. 18.40 Divertissement populaire à Berchtesgaden. 19.10 (c) Jeannie l'enchanteresse. 19.45 Informations. Actualités. Météo. 20.15 (c) L'ALALC et ses capitaux allemands. 21.00 (c) Le marchand de rêves. 21.50 Aspects de la vie culturelle. 22.35 Informations. Météo.

Mon ami Ben

Le flair de Ben l'a conduit à une cachette où sont entreposés des poissons pêché en fraude par deux braconniers, Packy et Lou Benner. Alors qu'il vole un poisson, Ben est blessé à l'oreille par une balle tirée par Lou. Marc découvre son ours avec le poisson volé qu'il décide de rendre à son propriétaire. Pour cela, il suit les traces de Ben et arrive au camp des Benner. Lou le menace de tirer à nouveau sur l'ours s'il raconte ce braconnage à son père. Marc sait qu'il doit dénoncer les Benner mais, d'autre part, il ne veut absolument pas mettre les jours de Ben en danger. Que faire ?...

« FILS DE PERSONNE »

« Fils de personne » fut créé en 1943, au théâtre Saint-Georges. La pièce fut reprise en 1948 au théâtre Hébertot, puis au théâtre des Mathurins. Pour juger « Fils de personne », il faut se souvenir avant tout que cette œuvre fut écrite sous l'occupation et que son sujet est situé sous l'occupation. Le rôle des deux zones est important dans cette pièce : la zone occupée par les Allemands, Paris et le nord de la France ; la zone du sud, dite zone libre, non occupée. Cela est important parce que quiconque obtenait de rentrer de la zone libre dans la zone occupée n'était jamais sûr d'obtenir l'autorisation de quitter celle-ci. Le père qui renvoie sa maîtresse et leur fils de la zone libre, qu'il ne peut quitter, pour la raison qu'on va dire, dans la zone occupée prend donc le risque de rompre physiquement et moralement avec eux pour un temps indéterminé qui, selon la durée de la guerre, pourra être de plusieurs années. Cette pièce a toujours été très discutée. On a reproché à Georges sa dureté.

Mais ici aussi il faut faire intervenir la guerre. Georges est un prisonnier évadé, meurtri par la débâcle de son pays, condamné, comme prisonnier évadé, à ne pouvoir sortir de la zone libre. Il est écorché, mais il a ses raisons de l'être. Aussi bien, si sa position est soutenable — cette position qui est que, pour aimer quelqu'un, il a besoin de l'estimer — il est disqualifié en tant qu'éducateur, puisqu'il a abandonné son fils depuis sa naissance jusqu'à sa douzième année. C'est dire à quel point ce personnage — et je l'ai répété dès les premiers jours — doit être dissocié de son auteur. Il faut noter aussi que, s'il est dur, il est aussi très tendre, d'une sensibilité et d'une tendresse qui sont même peu communes chez les pères. Mais il est dit beaucoup contre lui, dans la pièce même, par sa maîtresse, à qui j'ai fait la langue bien pendue.

Henri de MONTHERLANT. (TV France I)

Le défi

Une enquête de l'inspecteur Robert D'Acier dans la série «L'homme de fer»

Dans l'appartement du professeur Anderson, Robert D'Acier termine une partie d'échecs en compagnie de l'éminent psychologue. Echec et mat, le professeur conduit son ami dans un salon où il a rassemblé les œuvres de cinq artistes, dont il étudie les caractères depuis longtemps. Il explique à D'Acier que l'état d'esprit de l'un de ces artistes est particulièrement troublé et possède une tendance homicide caractérisée. Il met au défi l'inspecteur de découvrir l'assassin en puissance, dont l'œuvre porte pourtant des marques bien précises. Souriant à l'idée d'Anderson, D'Acier regagne son domicile. Le lendemain matin, le professeur est découvert assassiné dans son salon.

Robert D'Acier et son équipe commencent une enquête particulièrement délicate, chacun des artistes présentant des signes évidents de nervosité et d'agressivité. Mac Celino est un être vindicatif et violent. Mme Kingsley — quoique peignant de charmantes œuvres empreintes de poésie et de calme — ne possède plus toute sa raison ; quant à Miss Printis, c'est une agréable jeune personne se vouant à la peinture « pop » dans une tenue particulièrement légère et dont l'obsession semble être le besoin excessif d'une présence masculine... (TV romande)

Horizontalement. — 1. Elle habite près d'un palais. Suites de siècles. Monnaie européenne. Adverbe. 2. Divisa en très petites portions. Enlève le dessus. Provoquer. 3. Article. Méchant. En principe, il est l'ami de l'homme. 4. Au fond de la souricière. Repousse l'accusation. Ville d'un pays noir. Pronom personnel. 5. Ceux de l'artillerie font des dégâts. Se trouve dans le choeur. On l'appelle encore un paresseux. 6. Tente. Préposition. Se servir de ses dents. 7. Qualifie des choses que l'on peut voir et toucher. Il est arrivé à la connaissance parfaite. Article. 8. Préposition. Sorti. Exécutées. Pronom personnel.

Verticalement. 1. Dangereux pour la santé. 2. Recouvert d'une substance très dure. 3. Conjonction. Anneau de cordage. 4. Moitié d'un battage. Détérioré. 5. Tête d'anchois. Pronom personnel. 6. Ereintées. 7. Recouvre. Le bout de la sucette. 8. Un roi qui ne régna pas longtemps. Préfixe. 9. Singe. Il assure la stabilité d'un navire. 10. Il fait

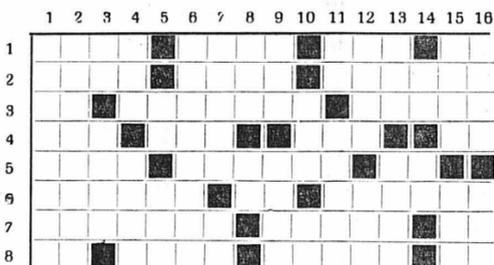
le succès d'un mot. Article. 11. Sa langue n'est plus parlée. C'est l'exacte moitié d'un tout. 12. Elle est jaune en Asie. Nombre. 13. Indique l'embarras. Depuis les temps anciens, à notre humanité, sans se lasser ils font connaître la beauté. 14. Sur la portée. Une des abréviations du dictionnaire. 15. Ecluse. Est proche de ses sous. 16. Un petit fleuve d'un petit pays. D'un auxiliaire.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

Horizontalement. — 1. Emmi ; pava ; dom ; le. 2. Pointages ; arabes. 3. Un ; cavalier ; doit. 4. Itou ; Orens ; ces. 5. Sorbet ; ré ; casser. 6. Almer ; sa ; montagne. 7. Ire ; étoileraient. 8. Tes ; sentes ; lèses.

Verticalement. — 1. Epuisant. 2. Montoire. 3. Mi ; ormes. 4. Incube. 5. Ta ; éres. 6. Pavot ; te. 7. Agar ; son. 8. Vêlerait. 9. Asine ; le. 10. Es mes. 11. Dar ; cor. 12. Or, canal. 13. Modestie. 14. Bosques. 15. Lei ; Erne. 16. Est ; rets.

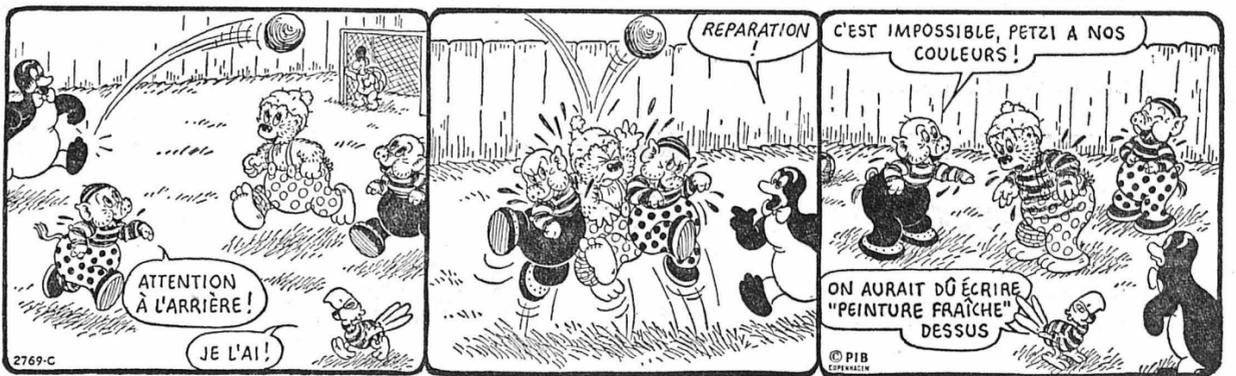
CROISÉS



Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



LES PIERREFEU



TÉLÉVISION · POINTS DE VUES

par FREDDY LANDRY

Face à la presse

Il paraît que la soirée de lundi, sur la première chaîne française, est réservée à la «Contestation». En effet, de temps à autre, un ministre se trouve face à la presse. Et comme il paraît que la presse est contre de Gaulle, donc contre ses ministres, c'est là «Contestation». Mais elle reste bien polie et les seuls excès polémiques auront été ceux de M. Debré à l'égard de ses interlocuteurs qui «ne doivent pas forcément croire tout ce qui est écrit dans les journaux, même ce qu'ils écrivent eux-mêmes» ou qui «se féliciteraient d'une telle politique si elle était pratiquée par un autre que de Gaulle». Par contre, le téléspectateur est invité à bien vouloir croire tout ce que disait M. Debré, lui-même interprète de la pensée du général de Gaulle. Laissons d'abord apparaître des impressions : pendant presque une heure d'émission, il est, comme argument unique, toujours question de la France, de son intérêt, du général de Gaulle. N'est-il plus possible, en France, d'évoquer un problème important sans le définir, sans se définir, par rapport à un homme qui préside un Etat et qu'on continue d'affubler de son titre militaire ?

une certaine passion personnelle ou empruntée à d'autre. Le malaise est là. Jean Daniel, du «Nouvel Observateur», voulait éviter que l'émission se déroule comme d'habitude, c'est-à-dire que les journalistes servent de «faire valoir». Mais cela est impossible, puisque face à eux qui restent des hommes, c'est une abstraction qui répond. Daniel n'était nullement agressif. Il est même parvenu un court instant à cerner l'homme Debré de près : «Quand vous parlez de morale, vous savez bien que c'est cela qui vous tourmente». On aurait voulu que l'homme réponde et peut-être même avoue son inquiétude.

Il s'est dit, au cours de ce débat, des choses assez banales : que la frontière entre la Russie et la Chine est longue, et que deux voisins devraient s'entendre merveilleusement bien pour éviter tout incident, ce qui n'est pas le cas. Il s'est dit beaucoup d'autres choses, mais les journalistes n'auront effectivement servi que de «faire valoir» au porte-parole du président de Gaulle, absent d'une manière envahissante sur l'antenne.

Or, je le répète, nous cherchons des hommes. Et finalement, c'est dans certains lapsus que réapparaît une certaine vérité. Trois fois et trois fois ils le regrettent. Michel Droit, qui dirige le débat en se mettant poliment du côté du ministre, s'adresse à lui d'un historique «Monsieur le premier ministre». M. Debré parle de la visite du président Nixon : «Rendue au gouverneur... au général de Gaulle».

Résumons : il est interdit de vouloir cerner de trop près un ministre. Il faut lui poser des questions qui lui permettent de justifier, d'expliquer la politique décidée par un absent. Lui seul a le droit de polémiquer contre ses interlocuteurs. Trois hommes en face d'une abstraction, cela ne donne pas un débat. F. L.

IMPAR-RADIO

MARDI

SOTTENS : 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Informations. 13.55 Feuilleton. 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Musicolour. 14.00 Informations. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 A livre ouvert. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Bonjour les enfants ! 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le miroir dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 69. 20.25 Intermède musical. 20.30 Les Bacchantes, tragédie d'Euripide. 22.30 Informations. 22.35 Activités internationales. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national.

2e Programme : 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Musique pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Play time. 20.30 Prestige de la musique. 21.30 La vie musicale. 21.50 Der fliegende Holländer (Le vaisseau fantôme), opéra de R. Wagner. 22.20 Franz Liszt. 22.30 Rendez-vous à La Nouvelle-Orléans. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER : Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. — 12.40 Informations et musique. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Opéra. «Schwarzer Peter». 16.05 Visite aux malades. 16.30 Musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Informations. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 Opus en ut bémol majeur, cabaret. 21.00 Soul music. 21.15

Tiré du répertoire de l'Orchestre récréatif de Beromunster. 21.45 La situation internationale. 22.15 Informations. Commentaires. Championnats du monde de hockey sur glace. 22.30 Jazz.

MONTE-CENERI : Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.00 Intermède. 13.05 Feuilleton. 13.20 Pétouchka, de Strawinsky. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Zizi Jeanmaire à l'Olympia. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Tour de piste en 45 tours. 18.30 Chœurs montagnards. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Mandolines. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Problèmes politiques du canton du Tessin. 20.15 Le Chat-Noir. 20.45 Tribune sur un sujet d'actualité. 21.30 «Fra li se e il ma, son di parer contrario». 22.05 Rapports 1969. 22.30 Musique. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Musique dans le soir. 23.30 Cours d'espéranto.

MERCREDI

SOTTENS : 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.14 Horloge parlante. 7.15 Miroir-première. 8.00 Informations. 9.00 Informations. 9.05 A votre service ! 10.00 Informations. 11.00 Informations. 11.05 Crescendo. 12.00 Informations.

BEROMUNSTER : Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Musique. 6.20 Sérénade pour instruments à vent. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-Radio. 8.30 Concert. 9.00 La mort de cinq vieilles dames. 9.45 Musique pour les amateurs de romans policiers. 10.05 Concerto de Bach. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Sonate de Beethoven. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Cordes, trompette et flûte.

MONTE-CENERI : Informations-flash à 7.15, 8.00, 10.00. — 6.30 Cours d'allemand et musique. 7.00 Musique variée. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.



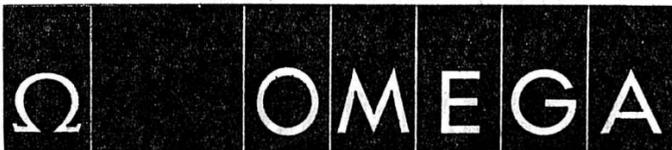
Que lui demandez-vous ?

Dans l'intense circulation actuelle, puissance et sécurité sont primordiales. Or, la sécurité, c'est avant tout la stabilité de la voiture dans toute situation, forme technique de l'assurance sur la vie. C'est aussi de disposer de puissantes accélérations, permettant d'esquiver l'accident. C'est enfin un encombrement raisonnable, adapté à la surcharge croissante des routes et des parkings. BMW pense à la sécurité. Chacune de ses voitures est conçue selon ces principes. A vous de choisir votre modèle, à 2 ou 4 portes. Illustration: BMW 2000, 113 CV SAE/100 CV DIN, fr. 15800.-; automatique, fr. 17100.-, autres modèles à partir de fr. 11700.-.

MOTAG (BMW IMPORT SUISSE), 8157 Dielsdorf/Zurich, tél. 051/94 0111
Exposition: 8040 Zurich, Badenerstrasse 330-332, tél. 051/44 66 22



BMW, pour le plaisir de conduire



Nous engageons

secrétaires

de langue française, intelligentes et expérimentées, capables de travailler d'après sténogrammes, manuscrits ou enregistreur, de rédiger seules et de correspondre aussi en allemand ou en anglais.

Ces collaboratrices, affectées au secteur commercial de l'entreprise, participeront au déroulement de nos affaires d'exportation. A ce titre, elles seront chargées de travaux de correspondance, de procès-verbaux, de rapports de voyages ainsi que d'autres tâches de secrétariat.

Des connaissances de la branche horlogère ne sont pas nécessaires.

secrétaire

au bénéfice d'une bonne formation commerciale, habile sténographe, possédant à fond l'anglais et l'allemand ainsi que de bonnes connaissances de l'anglais. La titulaire, affectée au secrétariat de la direction du personnel, sera chargée de la correspondance, de travaux dactylographiques soignés et de diverses autres tâches.

Les candidates pouvant faire état d'une expérience acquise dans un emploi similaire, âge idéal 25 à 30 ans, sont invitées à soumettre leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle à OMEGA, département du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, téléphone (032) 4 35 11, interne 502.

EDMOR S.A.

Fabrique de boîtes or

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

acheveur

qualifié sur boîtes or.

Faire offres ou se présenter à la rue Jardinière 57, tél. (039) 3 29 30.

Fabrique de verres de montres cherche

mécanicien

habile, dynamique, pour petits outillages, réglage et entretien des machines. Place stable et bien rétribuée.

Faire offres sous chiffre BX 4635, au bureau de L'Impartial.

Manœuvre-chauffeur

est demandé pour entrée courant mars.

S'adresser à Marcel JACOT, rue Neuve 1. tél. (039) 2 25 51.

Cartes de naissance
en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

MAISON V.A.C

cherche

magasinier-emballeur

robuste et consciencieux. Pas de marchandise particulièrement lourde. Doit posséder le permis de conduire auto, pour petits camionnages.

Nationalité suisse ou permis C.

Age 35 à 40 ans.

Ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites à V. A. C René Junod S.A., service du personnel, av. Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds.

REFORM S.A., manufacture d'horlogerie

cherche un

horloger complet

ou

horloger-rhabilleur

ainsi que

employées de bureau

dont une de langue maternelle allemande.

S'adresser Parc 137, 2e étage, tél. (039) 3 18 18.

au rayon charcuterie:

Spécialités du Lichtenstein

Salami du château

les 100 gr.

1.-

Saucisse au jambon

pour tartiner

la pièce de 200 gr.

1.-

«Debreziner»

petites saucisses de porc en emballage vacuum

le sachet de 2 paires (200 gr.)

1.75

Boulettes de foie

la pièce = .50



2 pièces = -.85

au lieu de 1.-

pour vos amis, les chiens et les chats

Saucisses «MIGGI»

un aliment complet à base de viande, de poisson, de foie, de gelée de moelle d'os et d'hydrates de carbone

la pièce de 350 gr. = 1.-

2 pour 1

(2 saucisses «MIGGI» = 1.- au lieu de 2.-)

MIGROS

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Assemblée générale de la Fédération de tir des Franches-Montagnes à Lajoux

La Fédération des tireurs francs-montagnards a tenu ses assises annuelles à Lajoux. Sur les 14 sociétés que groupe la Fédération, 11 étaient présentes.

M. M. Vallat, président, du Noirmont ouvrit l'assemblée. Il présenta la bienvenue aux 30 délégués. La lecture de l'ordre du jour élaboré par le comité fut acceptée sans modification.

Après avoir rapidement passé en revue les 3 premiers points de l'ordre du jour, le président céda la parole au caissier, M. Louis Froidevaux. Avec beaucoup de compétence, le trésorier nous fit rapport sur la situation de la caisse. A en juger par les chiffres du compte de fortune, il est heureux de constater que les finances de la fédération sont saines et qu'elles permettent d'envisager l'avenir avec satisfaction. La proposition du président d'accepter les comptes tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au caissier fut acceptée à l'unanimité.

Ce fut ensuite au tour du président de présenter son rapport annuel. Un compte rendu sur les différents tirs organisés au cours de l'année dans le cadre de la Fédération ayant été soumis aux sociétés par le rapport de gestion, le président demanda d'être dispensé d'y revenir en détail. Il se borna à relever le nom des lauréats de chaque tir auxquels il adressa ses vives félicitations. Il souligna avec satisfaction la belle participation à certains de ces tirs mais plus spécialement au tir en campagne, qui accuse une augmentation de 36 tireurs par rapport à l'année précédente. M. Vallat demanda néanmoins à toutes les sections de continuer la propagande entreprise afin qu'une participation record puisse être enregistrée au cours de la future saison.

Au tir de printemps, M. Raymond Froidevaux totalisa, avec le fusil d'assaut, le magnifique résultat de 91 pts. Au concours individuels, M. René Clémence, des Bois, obtint 92 pts. Pour le tir en campagne, M. R. Meier, des Pommerats, emporta la palme avec 86 points. Le titre de champion de chaque position revient à : debout ; Gigon Maurice, Les Pommerats, 146 pts. A genou ; Rud. Meier, Les Pommerats, 173 pts. Couché ; Pierre Boichat, Les Bois, 183 pts. Le titre de champion toutes positions revient à Ernest Schweizer fils, Saignelégier, avec 526 pts. Le président regrette de constater que très peu de tireurs s'intéressent au tir de match. Il demanda au comité des sections de faire un effort à l'intention des jeunes qui, avec quelque soutien moral et surtout financier, pourraient s'adonner à ce genre de compétition.

Sur les 52 jeunes gens qui participèrent au concours franc-montagnard, 21 obtinrent l'insigne bronze ou argent. Parmi ces jeunes espoirs, 8 furent invités à la finale jurassienne. Là encore, les résultats quoique pouvant être meilleurs, n'en furent pas moins satisfaisants. L'un des représentants ; M. André Jost se classe 2e sur 45 tireurs.

Avant de clore son rapport, le prési-

SONVILIER

Plan d'aménagement et de zones

Une séance d'information, réunissant sous la présidence de M. Friedli, maire, des représentants du Conseil municipal et bourgeois, de la Paroisse, des sociétés locales, ainsi que MM. Baumann, architecte et Maggioli, spécialistes de la question, a eu lieu à Sonvillier.

M. Baumann eut l'occasion de renseigner l'assemblée sur ce qui se fait ailleurs dans ce domaine, énumérant les avantages de plans de ce genre. La planification, en effet, prévient une implantation anarchique des futures constructions et permet une extension rationnelle des équipements : chemins et canalisations. Elle prévoit la hauteur maximum des bâtiments selon les zones. Le plan est, naturellement, contraignant pour les constructions éventuelles, mais peut être révisé périodiquement, selon les besoins.

Il tient compte, également, de la protection des sites et de l'agriculture et pourrait favoriser un remaniement parcellaire.

Les études à ce sujet seront poursuivies.

La séance d'information s'est révélée fort intéressante et utile. La réalisation d'un plan d'aménagement et de zones apporterait certainement une harmonie dans les domaines qui ont retenu l'attention des participants à la séance. (ni)

Excellent départ

de la Caisse de crédit mutuel

Les dirigeants de la Caisse de crédit mutuel, système Raiffeisen, se sont réunis en séance de comité, sous la présidence de M. Friedli, maire de la localité.

Cette séance était spécialement consacrée à l'examen de l'activité de la caisse et des comptes, exercice 1968, tenus de façon consciencieuse par M. Erwin Unternährer, caissier.

Le comité a pris connaissance avec la plus grande satisfaction des résultats très encourageants qui ont marqué l'année 1968.

En effet, la caisse a reçu onze nouveaux membres, portant ainsi le total des sociétaires à 43, alors que les carnets d'épargne sont passés de 87 à 129. Dix nouveaux prêts à terme ont été accordés.

Toutefois, le résultat le plus spectaculaire est sans aucun doute le mouvement général qui a passé de 797.000 fr. en 1967, premier exercice, à 2.215.000 fr. durant l'exercice 1968 qui vient de prendre fin.

Ces chiffres sont significatifs. Ils font ressortir, notamment, la belle vitalité de l'institution à laquelle bon nombre de commerçants et artisans font confiance.

Ils justifient également pleinement l'établissement d'une telle caisse dans la localité. (ni)

dent adressa à tous ceux qui ont été frappés par le deuil dans le courant de l'année les condoléances de la Fédération et demanda à l'assistance d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire des disparus.

AUCUNE DÉMISSION

L'ordre du jour se poursuivit par l'établissement du calendrier 1969 :

Tir de printemps : Les Pommerats, le 3 mai.

Concours individuels : Les Pommerats, le 3 mai.

Tir en campagne : Places de tir : Saignelégier, St-Brais et Epauvillers, les 31 mai et 1er juin.

Match de District : Les Breuleux, date à fixer ultérieurement.

Tir du Groupe 3 : Epiquez, les 17 et 18 mai.

Jeunes-Tireurs : Les Bois, date à fixer ultérieurement.

Au point 7 de l'ordre du jour ; Elections statutaires, le président fut heureux d'annoncer à l'assemblée qu'aucune démission n'a été présentée par les membres du comité.

Pour suivre un certain turnus, l'assemblée décida de fixer la prochaine réunion des délégués à Montfaucon et arrêta la date du 20 février 1970.

Au cours de la discussion du dernier point de l'ordre du jour : divers et imprévu, il fut décidé de revoir le règlement du tir de match et plusieurs interpellateurs sont entendus.

Avant de mettre un point final à l'ordre du jour, le président releva encore la belle performance réalisée par un des as du guidon M. Rud. Meier des Pommerats qui gagna cette année le Challenge offert par la Fédération au premier classé des : Tir de printemps, Concours individuels et Tir en campagne. (vm)

MONTFAUCON

Trois responsables de la Caisse de crédit mutuel récompensés

La Caisse locale de crédit mutuel a tenu sa 37e assemblée générale. Une cinquantaine de membres y participèrent, sous la présidence de M. Laurent Farine.

Ce dernier évoqua la mémoire de cinq sociétaires décédés au cours de l'exercice 1968, puis présenta le rapport du comité de direction. Ce rapport fut un vivant reflet de la vie économique régionale, nationale et internationale. M. Marc Miserez commenta les comptes de l'exercice 1968, dont le bilan est de 200.000 francs supérieur à l'exercice précédent.

Le bénéfice réalisé en 1968 se monte à 9315 francs et le fonds de réserve atteint la somme de 104.922 francs.

M. l'abbé Chappuis, curé, président du Comité de surveillance, invita l'assemblée à approuver les comptes, ce qui fut fait par un vote unanime.

M. Marc Miserez, caissier, se fit l'interprète de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel pour remercier trois fidèles et dévoués serviteurs de la Caisse locale : M. Jos. Biétry, secrétaire du Comité de surveillance durant 37 ans ; M. le curé Chappuis, président du Comité de surveillance durant 32 ans et M. Laurent Farine, l'actuel président du Comité de direction, dont il est membre depuis 26 ans. Tous trois reçurent un magnifique plat en étain, dédié, en témoignage de gratitude pour leur fidélité et leur dévouement à la cause raiffeisienne. M. Jos. Biétry, instituteur retraité, s'exprima au nom des bénéficiaires de cette gentille attention. (by)

GLOVELIER

Nouvelles élections communales

A la suite d'une plainte, les élections communales avaient été cassées. Au second vote, le parti radical obtint trois sièges alors qu'il en avait deux. Le parti conservateur obtint deux sièges (moins deux), les chrétiens - sociaux deux également. Enfin la liste de Scout obtint un siège à la seconde répartition. Sont élus : MM. Jacques Simonin, nouveau, 223 suffrages ; Joseph Girard, ancien, 188 ; Paul Hertzels, ancien, 213, tous libéraux - radicaux ; MM. Germain Monin, ancien, 188 ; Martin Saucy, ancien, 182, tous deux démocrates - chrétiens - sociaux ; Mlle Françoise Choulat, nouvelle, 160 ; M. Marcel Mahon, nouveau, 135, tous deux chrétiens - sociaux indépendants ; M. Joseph Leschenne, ancien, 77 suffrages, liste de Scout. (vo)

LA HEUTTE

Deux blessés dans une collision

Hier à 12 h. 45, une voiture conduite par M. Jules Lambert, 66 ans, agriculteur domicilié à Vicques, roulait de Sonceboz en direction de La Heutte. Au lieu-dit Les Bonnes-Fontaines, il voulut dépasser une autre auto. Mais un camion-citerne arrivait en sens inverse. M. Lambert freina pour se remettre derrière la voiture précédente, mais l'avant de son véhicule fut déporté légèrement sur la gauche. Il n'en fallut pas plus pour provoquer une collision avec le camion-citerne. Ce dernier repoussa l'auto dans les champs, à droite de la route.

M. Lambert fut blessé à la tête, à l'œil gauche et à l'épaule droite. Son épouse fut éjectée au milieu de la route. Elle a été gravement blessée à la tête — une fracture du crâne est à craindre — et souffre en outre d'une fracture ouverte du fémur droit et de contusions à la jambe gauche. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital de Bienne.

Quant à l'auto, elle est complètement démolie. (ac)

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Succès du concert de la Chorale

L'Union Chorale a donné, samedi passé, à la halle de gymnastique, son concert annuel sous la direction de M. J. Vorpe. Six choeurs de choix furent exécutés. Parmi ceux-ci, la « Fête au village » de Ruegg et « Les marins de Kermor » de Saint-Saëns furent « enlevés » avec un brio tout particulier. En seconde partie, se produisit un groupe vocal fribourgeois, encore inconnu dans notre région, le « Quatuor Laroche » ; cet ensemble aux voix chaudes et bien équilibrées obtint un véritable triomphe, aussi bien dans l'interprétation de chants folkloriques que de mélodies classiques ou de succès du chantre vaudois Gilles. Si la France peut s'enorgueillir des Frères Jacques ou de Quatre Barbus, les Fribourgeois ne lui cèdent en rien avec le « Quatuor Laroche ». La danse fut conduite à la satisfaction de chacun par l'orchestre « Les Vikings » de Romont (rm)

SAINT-IMIER

Grand concert-variétés de la SFG

La section de Saint-Imier, a pu compter, une fois de plus, sur son fidèle public à l'occasion de sa traditionnelle soirée-bal annuelle, à la salle de spectacles, où M. Raymond Wildi, l'actif président, eut d'aimables souhaits de bienvenue.

Il s'agissait, en réalité, d'un grand concert-variétés dont le programme a fait une large place aux sous-sections de pupilles et pupillettes, qui ont fourni un excellent travail.

Les « Virelos », groupe d'acrobates, a enrichi le programme. (ni)

CORMORET

Heureuse initiative du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Cormoret a décidé la perception anticipée de l'impôt communal 1969, arrivant à échéance le 10 décembre prochain. Tout paiement effectué au moins 70 jours avant le terme d'échéance, c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 1969, bénéficiera d'un intérêt prorata de 4 pour cent. L'intérêt bonifié sera calculé dès le jour du paiement jusqu'au 9 janvier 1970. Comme la décision prise par le Conseil municipal est de nature à faire profiter les contribuables d'un intérêt appréciable, il est recommandé de faire usage de cette possibilité. (vo)

Un très beau concert

Samedi soir, le club des Jodleurs « Echo de la Doux » a donné son concert annuel à l'intention du public et de ses nombreux amis. La partie musicale a permis de voir et d'entendre un club qui chante de tout son coeur, mais aussi avec talent.

Cette partie du programme comportait cinq morceaux : « Gens de chez nous » de Oscar Schmalz, « Ma maison paternelle » de Hans W. Schneller, « Langage des fleurs » de E. Herzog, « Bürgmorge, P. Muller et « Petit Village » de Hans W. Schneller. Pour compléter cette présentation vocale, la société a fait appel au duo Sommer qui a interprété des chants fort appréciés par le public. La comédie villageoise en 1 acte « Le secret de Louise » fut jouée par de jeunes acteurs et actrices du village. (vo)

En cas de décès : E. Guntert & Fils

NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit (039) 2 44 71
PRIX MODÉRÉS

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois. Ton souvenir, chère maman, est en moi.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean 17, v. 24.

Monsieur Gustave Dellénbach informe ses parents, amis et connaissances du départ pour la Cité promise de

Madame

Ruth Dellénbach-Tripet

à l'âge de 90 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er mars 1969.

L'incinération aura lieu mercredi 5 mars.

Culte au crématoire, à 11 h. Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile : rue de la Charrière 30.

Ni fleurs, ni couronnes. Pen- sez à Terre des Hommes.

On ne touchera pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Un Franc-Montagnard au Salon des inventeurs de Bruxelles

Grâce à M. Paul Bessire, maître secondaire au chef-lieu, les Franches-Montagnes seront représentées au 18e Salon international des inventeurs qui se tiendra à Bruxelles du 21 au 30 mars. M. Bessire qui a déjà obtenu de brillantes distinctions il y a deux ans, présentera deux nouvelles inventions.

Il s'agit tout d'abord d'un dispositif pour véhicules automobiles, en vue de leur allègement. L'invention en question complète et perfectionne celle récompensée en 1967, également à Bruxelles. Elle vise à augmenter le rendement de tout véhicule en mouvement en l'allégeant, cependant de façon différente des moyens classiques et habituels connus. Traité suivant un mode de faire nouveau et inédit, le problème technique, tel qu'il est résolu, présente un intérêt certain, puisqu'il a déjà attiré l'attention de très grandes marques de voitures qui chercheraient à s'en assurer l'exclusivité et tiendraient à ce que l'on observe, au préalable, à ce sujet, la plus grande discrétion possible. Attendants donc les résultats pratiques...

La deuxième présentation de M. Bessire concerne un moteur linéaire perfectionné. Il procède de la lignée actuelle des moteurs linéaires, tels qu'ils sont projetés et seront utilisés sur une grande échelle dans les trains de l'avenir, notamment. Le dit moteur ne vise pas à l'obtention de grandes vitesses, mais

à l'augmentation du rendement dans de très notables proportions. Son principe nouveau risque fort d'attirer, lui aussi, l'attention des sociétés industrielles qui s'occupent de ces problèmes, sociétés fondées, pour la plupart récemment, mais en plein développement et riches de promesses d'avenir. Cela est vrai en Europe surtout. Ajoutons que cette innovation ne se limite pas aux trains, mais qu'elle englobe tous les véhicules, en général, son champ d'application étant des plus vastes. (y)

CARNET DE DEUIL

SAINT-IMIER. — La population a appris avec consternation la mort subite de Mme Madeleine Mettler née Cachin, décédée dans sa 74e année. La défunte était une personne fort connue et estimée à Saint-Imier, ayant joué un rôle en vue dans de nombreux milieux, notamment au sein de la Paroisse protestante de langue allemande.

Mme Mettler, a été longtemps membre et présidente du « Frauenchor », société à laquelle elle a beaucoup donné.

L'année dernière Mme et M. Mettler-Cachin, avaient eu le bonheur de fêter leurs nocces d'or.



Repose en paix.

Madame Jules Stucky :

Monsieur et Madame Edouard Stucky et leurs enfants ;

Monsieur Frédy Stucky et sa fille ;

Monsieur Philippe Stucky ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jules STUCKY

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui, lundi, dans sa 75e année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 mars 1969.

L'incinération aura lieu mercredi 5 mars.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire :

23, RUE PHILIPPE-HENRI MATHEY.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Coeur, mercredi 5 mars, à 8 h. 30.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive.

Repose en paix, chère maman.

Madame et Monsieur André Corlet-Schafroth et leurs enfants ;

Mademoiselle Hélène Schafroth ;

Madame et Monsieur Ulysse Lehmann-Schafroth, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Louis Schafroth et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Paul Schafroth, à Cormondèche (NE) ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie,

Madame veuve

Louis SCHAFFROTH

née Elise BART

enlevée à leur tendre affection, dimanche, dans sa 90e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 mars 1969.

L'incinération aura lieu mercredi 5 mars.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire :

147, RUE DU NORD.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir d'annoncer le décès après une courte maladie de

Monsieur

Léon LUTHY

ouvrier aux Services industriels depuis 1952

Le Conseil communal

Apollo-9: l'expérience la plus audacieuse de l'histoire du programme spatial américain

Trois astronautes ont été mis, hier, en orbite autour de la Terre, pour accomplir ce que les responsables de la NASA estiment être l'expérience la plus audacieuse du programme spatial américain. L'équipage d'Apollo-9 va en effet devoir expérimenter pour la première fois dans l'espace le bon fonctionnement du véhicule d'exploration lunaire « Lem », grâce auquel des astronautes se poseront peut-être sur la Lune dès le mois de juillet prochain.

L'opération de lancement a été réalisée avec une remarquable précision, comme l'ont été jusqu'ici toutes les autres expériences du programme « Apollo ». A 11 h. 00 (17h. 00 heure de Paris) précises, les cinq moteurs du premier étage de la fusée « Saturne V » ont été mis à feu. Dans un rugissement de tonnerre, les tuyères ont commencé à cracher un océan de flammes tandis que les calculatrices électroniques vérifiaient à une vitesse vertigineuse que les moteurs fonctionnaient normalement et développaient la poussée prévue de 3500 tonnes.

L'énorme engin, haut comme un immeuble de 35 étages, est resté immobile pendant 8,9 secondes. Puis les quatre bras d'acier le retenant au sol se sont écartés et il s'est élevé lentement vers le ciel. Sa vitesse s'est rapidement accélérée et il a obliqué vers le sud-est avant de disparaître au-dessus de l'Atlantique.

Les trois étages de la fusée porteuse se sont allumés comme prévu et 11 minutes plus tard, « Apollo-9 » était satellisé sur une trajectoire parfaite, entre 190 et 191,5 kilomètres d'altitude.

Les femmes et les enfants des trois astronautes ont suivi l'opération à la télévision, comme des millions d'autres Américains — parmi lesquels figuraient certainement le président Nixon, rentré quelques heures auparavant de son voyage en Europe.

« Nous sommes véritablement fiers de vous », a déclaré le responsable du vol, M. Eugen Kranz, à l'équipage.

« Il en est de même pour nous », a répondu le colonel James McDivitt, commandant de bord d'« Apollo-9 ».

340 millions de dollars

L'expérience avait été retardée de trois jours à cause du mal de gorge des trois astronautes.

Elle coûte au Trésor américain 340 millions de dollars (1700 millions de francs français).

James McDivitt, 39 ans, le chef de la mission et David Scott, 36 ans, sont déjà des vétérans de l'espace qui ont montré leurs capacités au cours du précédent programme Gemini. Le nouveau venu dans l'espace, Russel Schweickart, 33 ans, le

civil de l'expérience, effectuera une marche dans l'espace de deux heures au cours de laquelle il passera du module lunaire à la cabine Apollo-9, pour simuler une opération de sauvetage au cas où le tunnel de connexion entre les deux engins serait endommagé ou si l'amarrage entre eux était impossible.

Le lancement s'est effectué avec les trois astronautes installés dans

le module de commandement d'Apollo. Le lem étant replié sous eux dans un compartiment, entre Apollo et Saturne 5.

Après trois heures de vol orbital pour vérifier le bon fonctionnement de tout l'appareillage, Apollo devrait se séparer du lem dont les pattes et les curieuses antennes devraient se déployer automatiquement.

Arrimage réussi avec le Lem

Les astronautes ont réussi la manœuvre d'arrimage avec le module lunaire Lem qui se trouvait fixé dans un compartiment entre la cabine triplace et la fusée porteuse.

« Nous sommes arrimés », a annoncé James McDivitt, sans la moindre trace d'émotion dans la voix.

Alors qu'il amorçait la manœuvre, le commandant de bord avait déclaré au Centre de contrôle :

« Nous avons basculé et nous nous préparons à l'arrimage ».

« C'est formidable », avait répondu le Centre de la mission.

Les astronautes ont gardé le silence pendant la plus grande partie de la délicate manœuvre. Ils avaient pris l'initiative de la retarder de quinze minutes pour des questions techniques.

Lorsque l'arrimage a été réalisé, McDivitt a rompu le silence pour faire un compte-rendu complet.

« Tout s'est très bien passé », a-t-il conclu.

« C'est très bon pour vous », a répondu le Centre au sol. (ap)

La cabine triplace est demeurée fixée au troisième étage de la fusée porteuse, le S-4-B pendant deux heures et 43 minutes, tout comme le feront les astronautes qui partiront pour débarquer sur la Lune.

David Scott qui pilote le module de commandement, a ensuite commandé la séparation et s'est avancé

d'une quinzaine de mètres devant le troisième étage. Il a alors fait basculer la cabine grâce aux fusées auxiliaires puis est revenu vers le Lem.

Par petites touches successives, il a engagé le mécanisme d'arrimage dans le logement prévu sur le module lunaire. L'opération s'est faite en douceur, mais McDivitt a signalé que le pilote avait eu quelques difficultés à agir doucement vers la gauche, sans doute en raison du mauvais fonctionnement d'une fusée auxiliaire.

Une bouteille d'azote comprimé a commandé le verrouillage des douze mécanismes d'assemblage des deux modules qui sont demeurés ainsi animés pendant 75 minutes avant de larguer définitivement le S-4-B. (ap)

Crise ministérielle au Pérou

Le gouvernement militaire révolutionnaire péruvien a accepté hier la démission du ministre du développement, M. Alberto Maldonado, qui a été remplacé à son poste par le général Jorge Fernandez.

M. Maldonado et le ministre des finances M. Angel Valdivia ont démissionné à la fin de la semaine dernière. (ap)

Ouverture du Conseil des Six

Le Conseil des ministres des Affaires étrangères des Six s'est réuni à 16 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Thorn (Luxembourg). Seuls les trois ministres des Affaires étrangères du Bénélux (MM. Joseph Luns, Pierre Harmel et Gaston Thorn) sont présents à cette réunion qui se terminera à midi. Ils ont d'ailleurs participé à un déjeuner de travail avant la session, afin de coordonner les attitudes de leurs trois gouvernements face à la situation européenne actuelle.

Les autres délégations sont conduites par MM. Mario Zagari, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères d'Italie, Klaus von Dohnanyi, secrétaire d'Etat à l'économie (Allemagne), et Jean-Marc Boegner, représentant permanent auprès des Communautés (France).

Ce Conseil doit être marqué notamment par la création d'un brevet industriel européen et l'adoption, par les Six, d'un « train » de règlements harmonisant les législations douanières nationales. (apf)

Nixon: « J'ai senti en Europe une confiance nouvelle »

Résumant ses impressions sur son voyage en Europe, le président Nixon a déclaré à son arrivée dans la capitale fédérale qu'il ramenait le sentiment d'une confiance nouvelle des Européens à l'égard d'eux-mêmes et des Etats-Unis, d'une confiance qui permettra au monde occidental d'aller de l'avant sur la voie d'accords nouveaux avec l'URSS afin de réaliser la détente internationale.

Dans une brève allocution impromptue prononcée à la base aérienne d'Andrews, quelques instants après l'atterrissage d'Air Force One, le chef de l'Exécutif a affirmé qu'il ramenait « une impression fondamentale » de son voyage qui l'a conduit en huit jours à Bruxelles, Londres, Bonn, Berlin, Rome, Paris et enfin Rome de nouveau pour une audience avec le Pape. M. Nixon n'est pas entré dans le détail de ses entretiens avec les dirigeants européens, laissant cette question de côté pour la conférence de presse qu'il doit tenir jeudi.

En un mot

Mais a-t-il déclaré, cette impression générale « se résume, je crois, en un mot, le mot confiance. J'ai senti, en parcourant les capitales de l'Europe, une confiance nouvelle des Européens en eux-mêmes, fondée sur le fait qu'ils se sont rétablis

d'une façon remarquable politiquement et économiquement aussi bien que le domaine de la puissance militaire après les dévastations de la deuxième guerre mondiale ».

« Je crois aussi, a poursuivi M. Nixon, que les Européens éprouvent un sentiment de confiance nouveau parce qu'ils s'aperçoivent qu'ils disposent de nouveaux moyens de communication avec les Etats-Unis et que leur conception des consultations avec les Etats-Unis évolue.

Vers de nouveaux terrains d'entente

« Je pense enfin qu'un sentiment nouveau de confiance dans l'avenir s'épanouit non seulement parmi les peuples de l'Europe et leurs chefs mais aussi ici-même, aux Etats-Unis. A l'origine de cette confiance, il y a le fait qu'ensemble nous allons pouvoir trouver de nouveaux terrains d'entente avec ceux qui se sont opposés à nous de l'autre côté du monde ».

M. Nixon, dont l'allocution était télévisée en direct sur tout le territoire des Etats-Unis, a terminé en affirmant que les Américains pouvaient être fiers de la réception qui lui avait été réservée à Berlin et de la façon dont les Etats-Unis avaient su tenir leurs engagements envers l'ancienne capitale.

Prochaine décision de Mme Golda Meir

Les dirigeants du parti Mapam ont fait savoir hier que Mme Golda Meir, ancien ministre des Affaires étrangères, attendra la fin de la période de deuil décrétée pour la mort de M. Levi Eshkol, c'est-à-dire trois jours encore, avant d'annoncer si elle sera candidate ou non au poste de président du Conseil.

Hier matin, les ministres appartenant au parti travailliste avaient manifesté à l'unanimité leur soutien à l'égard de Mme Meir, à l'exception, croit-on, du général Moshe Dayan, ministre de la défense, qui s'est abstenu. (ap)

Elections roumaines

La liste unique des « Candidats de l'unité socialiste » a recueilli 99,75 pour cent des suffrages lors des élections législatives, municipales et locales qui se sont déroulées dimanche en Roumanie.

Selon la radio de Bucarest, 99,96 pour cent des 13.583.249 électeurs inscrits ont pris part à la consultation, et 0,23 pour cent seulement d'entre-eux ont voté contre la liste unique.

Le chef du parti communiste, M. Nicolae Ceausescu, a été réélu député à l'unanimité des 30.974 électeurs de sa circonscription. (ap)

UN ÉVÉNEMENT par jour

Un incident embarrassant

Le sanglant incident de frontière qui a mis aux prises dimanche gardes-frontières chinois et soviétiques vient de relancer de façon spectaculaire le différend sino-russe qui depuis quelques mois paraissait en veilleuse.

Tenter de définir les responsabilités respectives des deux antagonistes à partir des communiqués incendiaires publiés de part et d'autre serait aussi vain qu'aléatoire.

Toujours est-il que dans le contexte diplomatique actuel, ce nouveau point chaud ne peut qu'embarrasser les Soviétiques déjà aux prises avec le délicat problème de Berlin.

Par ailleurs, Moscou, depuis l'avènement de M. Richard Nixon, paraît désireux de renforcer et d'étendre le régime de coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest, et de faire « oublier » l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces du Pacte de Varsovie.

Aussi, Pékin, mettant en parallèle « l'agression soviétique contre la Chine » et le renforcement de « la collusion entre les impérialistes américains et les révisionnistes de Moscou » pourra une nouvelle fois se targuer d'être la seule puissance anti-impérialiste capable de contrecarrer les ambitions des deux Grands.

Cet argument vaut ce qu'il vaut, mais il pourrait trouver une certaine audience auprès de quelques leaders du Tiers monde, ne serait-ce que chez les dirigeants palestiniens.

Ces derniers voient en effet avec une certaine inquiétude Russes et Américains se concerter pour trouver une solution à la crise du Proche-Orient.

Solution qui serait à la rigueur susceptible de satisfaire les pays arabes désireux avant tout de sauver la face et l'Etat d'Israël préoccupé uniquement de sa sécurité, mais qui ne ferait qu'isoler encore plus les terroristes palestiniens pour qui seule compte la reconquête d'une patrie perdue.

R. GRAF.

UN CEIL OUVERT SUR LE MONDE

— Les résultats complets des élections parlementaires de dimanche, au Chili, montre un important recul des chrétiens-démocrates, parti du président Eduardo Frei, au profit de la droite.

Certes, les chrétiens-démocrates continuent à être les plus nombreux à la Chambre des députés et au Sénat mais le mécontentement provoqué par la politique de réforme du président Frei paraît avoir surtout profité aux nationalistes de droite qui, eux, ont enregistré d'importants succès.

— Selon des informations non confirmées, de durs combats se dérouleraient présentement à l'est d'Onitsha où les forces biafraïses s'efforceraient de couper la route entre Onitsha et Enugu.

Et sur le plan politique proprement dit, c'est l'impasse la plus totale. Tous les efforts entrepris, toutes les réunions préparatoires ont échoué. Dans de telles conditions on voit mal comment un terme pourrait être mis à cette guerre civile qui ensangante le pays depuis de nombreux mois.

— Le gouvernement de la République de Guinée équatoriale a proclamé

l'état d'urgence et le couvre-feu pour une période de quinze jours. Qualifiant « d'exactes » les informations publiées par la presse espagnole, M. Oyono a affirmé que la vie et les propriétés des Espagnols vivant en Guinée équatoriale n'ont pas été menacées.

Ainsi, il semble que le gouvernement de la Guinée équatoriale, par cette proclamation de l'état d'urgence ait voulu que le calme soit maintenu dans le pays dans l'attente d'une solution pacifique et définitive par des négociations entre les gouvernements des deux pays.

— M. Mahmoud Faouzy, conseiller spécial du colonel Nasser pour les Affaires étrangères a quitté Le Caire pour Paris porteur d'un message pour le général de Gaulle relatif à la crise du Proche-Orient. Le conseiller du Rals pourrait exprimer la préoccupation des Etats arabes devant le retard apporté à l'ouverture de la Conférence à quatre. Peut-être que le colonel Nasser veut-il, par cette démarche, être tout simplement tenu au courant des conversations de Gaulle-Nixon concernant précisément la question du Proche-Orient.

Situation tendue à l'université de Rome

« Un milliard de lires, peut-être même deux », telle est l'évaluation encore approximative des dégâts causés par les étudiants qui ont occupé les différentes facultés de Rome, pendant plusieurs semaines, avant d'être évacués par la police.

Le professeur Pietro d'Avack, recteur de l'université de Rome, qui a fait cette première estimation, pense cependant que certaines facultés pourront être réouvertes prochainement. Pour leur part, les forces de police achèvent leurs perquisitions. Elles ont découvert dans les bosquets de l'université un véritable arsenal, dont plusieurs dizaines de cocktails Molotov, des bouteilles pleines d'alcool et d'acide, un stock d'explosifs, des barres de fer, des matraques, etc.

La situation reste tendue malgré l'évacuation de l'université, et semble devoir s'étendre dans les milieux ouvriers. En effet, la Bourse du travail et le parti communiste italien prévoient des grèves tournantes qui toucheront les usines et les universités. Une manifestation de lycéens contre la police, jugée trop violente lors des incidents ayant marqué la visite du président Nixon, est projetée pour demain et vendredi prochain, en outre, aura lieu un grand meeting auquel participeront le PCI et le parti socialiste unifié.

Quant à la police, elle entend faire régner l'ordre à tout prix, face aux contestataires qui ne semblent pas disposés à céder.

(apf)

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

- 2 « Persona » d'Ingmar Bergman.
- 4 Avant l'inauguration des prisons de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.
- 7 Chronique horlogère.
- 9 Vers la construction d'un bâtiment scolaire au Locle.
- 11 40e camp des Unions chrétiennes de Tavannes.
- 13 Début de la session de printemps des Chambres fédérales.
- 15 Nouvelles halles de Rungis.
- 16 Hockey : des ennuis pour les Suisses.
- 19 Victoire de l'Olympic-Basket
- 25 Radio-TV.
- 27 Deux blessés dans une collision à La Heutte.

Prévisions météorologiques

Excepté quelques éclaircies régionales, le ciel sera en général très nuageux et quelques pluies intermittentes se produiront, surtout le long du Jura.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 428,85.